

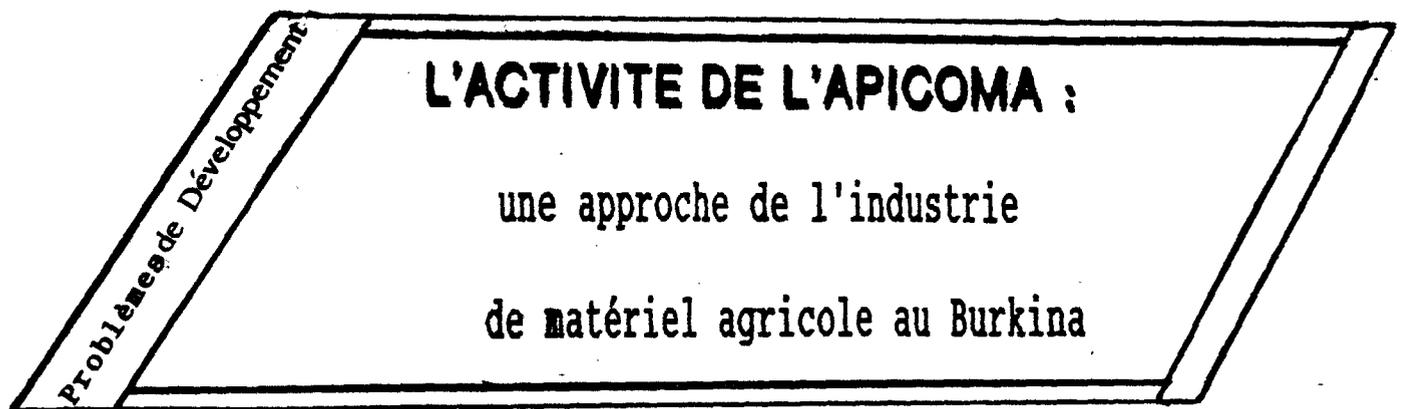
**UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU**

**IN.S.H.U.S. / IN.SU.L.L.A**

*Populi Sapientia Populo*

# **MEMOIRE DE MAITRISE**

(OPTION = Géographie Economique / Cartographie Thématique)



Par **BENIN V. Théodore**, Sous la Direction de **Honoré P. SOME**

**OUAGADOUGOU, 1990**

**Institut des Sciences Humaines et Sociales  
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE**

---

Edition 1ère (avant soutenance publique du ... .. à .. Heures .. salle .....

L'ACTIVITE DE L'APICOMA - Feuille des errata

Page	ligne	Paragraphe	Lire	au lieu de (erratum)	Observation
1	8	-	éthymologie	éthynologie	
1	19	-	275 000 Km <sup>2</sup>	275 Km <sup>2</sup>	
3	3 (renvoi 1)	-	apprentis	apprendis	
5	10 à partir du bas	-	réduites	limitées	
5	dernière	-	n'est-il pas à	n'est pas à...	
12	9 à partir du haut	-	néocolonialisme	nécolonisme	
14	bas de carte	-	d'après PENENT	-	omission
18	bas de carte	-	d'après PENENT	-	omission
19	6 à partir du haut	-	le recrutement	recrutement	
19	dernière	-	....etc...	-	omission
23	4 à partir du bas	-	tombereau	tomberau	
26	5 à partir du bas	-	de la DFOP	du DFOP	
28	6 à partir du haut	-	supplément cartographique	annexe	-
35	14 à partir du haut	4	dernières entreprises	dernières	omission
36	6 à partir du bas	-	suite de l'étude	suite	omission
42	2 à partir du haut	1	CATHWELL	CATWELL	
44	14 à partir du haut	5	sous-traitants	sous-traintantes	
56	-	-	tableau n°22 et 23	-	omission
60	9 à partir du bas	-	provenir	parvenir	
69	13 à partir du haut	-	daba	dala	
73	9 à partir du haut	3	neté	neré	
73	8 à partir du bas	-	inactif	inatif	
83	8 à partir du bas	-	maintenance	matenance	
83	dernière	-	tableau 31	Tabl. I	
84	dernière	-	tableau 32	Tabl II	
85	8 à partir du haut	-	tableau 33	Tabl II	
90	3 à partir du bas	-	liquidité	liquidiité	
98	3 à partir du haut	-	impérialismes	impéralismes	
IXè (appendice)	bilan	5	les soldes créditeurs re présentant le passif	et le passif	Omission

# L'ACTIVITE DE L'APICOMA

<b>SOMMAIRE</b>	<b>PAGE</b>
<b>REMERCIEMENTS ET DEDICACE</b>	
<b>AVANT PROPOS</b>	
<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	<b>1</b>
<b>LES INTERVENTIONS PRE-INDUSTRIELLES POUR L'EQUIPEMENT AGRICOLE</b>	
Chapitre I - Les structures et les réalisations de la période coloniale	7
Chapitre II - Les premières expériences post-coloniales	12
<b>LES NOUVELLES APPROCHES POST - COLONIALES INDUSTRIELLES DE L'EQUIPEMENT AGRICOLE</b>	
Chapitre III Les conditions générales de l'industrialisation et le secteur des industries du matériel agricole	21
Chapitre IV - Le C.N.P.A.R.	25
Chapitre V - L'APICOMA	31
Chapitre VI L'action multiforme et conjuguée pour l'équipement agricole (CNCA, BCEAO, CRPA, SOFITEX, SOFIVAR)	45
<b>L'APICOMA VU PAR LES UTILISATEURS</b>	
Chapitre VII - La carte de l'équipement agricole du Burkina	51
Chapitre VIII - L'impact localisé de l'industrie de matériel agricole au Muhun	64
Chapitre IX - Pésanteur sociologique et modernisation agricole cas du GOINDEGUE	69
<b>ELEMENTS DE CHANGEMENT ET D'ACTUALITE A L'APICOMA ET AU GOINDEGUE</b>	
Chapitre X - APICOMA/CNPAR - GOINDEGUE : aspects généraux	81
Chap. XI - Analyse dynamique des bilans et résultats 1987 à 1989 de l'APICOMA	82
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>94</b>
<b>SUPPLEMENT CARTOGRAPHIQUE ET GRAPHIQUE</b>	<b>101</b>
<b>APPENDICE (Annexes diverses, Bibliographie)</b>	
Note de présentation synthétique (voir sur la couverture ou après avant propos)	

## SUITE DU SOMMAIRE

**NB**

1) Structure générale du texte

- Sous titre : 1ère, 2è, 3è et 4è partie
- Chapitres : I, II, III à XI
- Sections : 1), 2) ....
- Sous-sections : a), b), c).....

2) L'introduction et la conclusion générales se subdivisent directement en sections puis en sous sections

3) Détails de l'appendice (paginé en chiffres romains)

Page

- Note complémentaire sur les expériences préindustrielle de la période coloniale.... I
- Approvisionnement de l'APICOMA (liste du matériel) ..... II
- Actions BCEAO et CNCA pour l'équipement agricole ..... III à III d
- Le matériel attelé en milieux urbain et rural/SOFITEX-SOFIVAR..... IV
- Groupement NAAM et ONG " 6 S" ..... V
- Bilans résumés et comptes de résultats 1987 à 1989 ..... VIa à VIc
- Budget de Trésorerie, plan de financements (modèles) ..... VII à VIIe
- Annexe méthodologique ..... VIII
- Liste quasi alphabétique des sigles et concepts utilisés ..... IXa à IXf
- Références bibliographiques ..... X
- Liste des figures (avec leur source) ..... XI

REMERCIEMENT & DEDICACE

=====

J'ai le plaisir de vous présenter ce mémoire après le C2 ( Certificat de méthodologie de la recherche ) pour l'obtention du certificat de maîtrise (CM). Le titre de maître qu'il conferera est empreint d'un honneur qui me gênerait si je l'imputais à mon seul mérite ; aussi me dois-je de faire mention de toute la multitude d'êtres qui ont honoré mon humble être de leur estime, compassion, soutien, appui ou fait bénéficié de leur écrit, idée, conseil. Les travaux des auteurs dont quelques uns sont cités en bibliographie ont été pour moi d'une valeur inestimable. Ma gratitude va à leur endroit et à celui :

- De M. Louguet Amadou du FNVAP, qui a permis le traitement des données chiffrées par infographie
- De mon Directeur de Mémoire à qui je sais gré d'avoir approuvé mon choix, circonscrit le sujet, de m'avoir suivi sans relâche avec toute la rigueur ( pour mon seul bien ) en veillant à ce que chaque ligne soit bien rendue et que j'aie une bonne documentation.
- De la Direction Nationale et du Personnel du CNPAR
- De l'Etat Burkinabé, de l'UMOA et toutes leurs structures où j'ai bénéficié de stage ou d'entrevue
- De mes frères et parents de sang, amis, alliés ; de la famille des enfants d'adoption par J.C. ( Eph 1,5
- De mon employeur, de mes collègues et supérieurs hiérarchique à qui je sais gré de m'avoir fait bénéficié de la toute première expérience en matière d'exercice de l'esprit à la synthèse, à l'organisation de la pensée et du travail intellectuel (cf Mémoire de stage cité en bibliographie)
- De tous mes professeurs en général et en particulier de ceux de Géographie Economique et de cartographie Thématique dont les magnifiques cours m'ont intéressé et orienté mes options.
- De l'Administration de l'Université (Rectorat, Secrétariat Général, INSHUS - INSULLA, Département de Gé
- De tous mes informateurs des milieux urbain et rural, aux uns et aux autres que je ne peux citer nommément. Que tous se reconnaissent dans ce travail que je leur dédie.

Toutefois, au delà du témoignage de reconnaissance à toutes Ses créatures, le plus grand hommage revient au Créateur, notre père d'adoption par J.C, qui par sa grâce m'a béni spirituellement et intellectuellement. Je suis aussi reconnaissant :

- Au fils bien aimé de Dieu, intermédiaire unique entre Dieu et les hommes ( 1 thim 2,5 ) ; et à qui Il a donné le nom au-dessus de tout nom afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, toute langue confesse qu'il est Seigneur partout ( au ciel, sur la terre et sous la terre ) et à la gloire de Père ( Phil 2 = 9 - 11 ; Rom 14 - 11 )
- Au saint Esprit à qui je sais gré de transmettre mes besoins à Dieu. ( Rom 8, 26. 'l'Esprit intercédant lui-même par des soupirs inexprimables...)

HYMNE DE RECONNAISSANCE AU PERE

TOI QUI DISPOSES,  
DE TOUTES CHOSES  
ET NOUS LES DONNES CHAQUE JOUR  
RECOIS Ô PERE  
TOUTES MES PRIERES  
DE RECONNAISSANCE ET D'AMOUR

EXTRAIT BIBLIQUE ( DEUT 8 - 12 - 18 )

Lorsque tu mangeras et te rassasieras,.....  
lorsque tu verras s'augmenter ton argent et ton or et  
s'accroître tout ce qui est à toi, .....  
Garde toi de dire en ton coeur " Ma force et la puissance  
de ma main m'ont acquis ces richesses."  
Souviens-toi de l'Eternel ton Dieu car c'est lui qui t'a  
donné de la force pour les acquérir...

Les sciences sociales, portées aux antagonismes et à la fixation des points de vue évoluent vers une meilleure prise en compte non seulement des compatibilités, mais surtout des complémentarités pratiques - François TOCHÉ

**Cher Lecteur**

Puisse ce fascicule susciter chez vous un intérêt signe d'attention et vous apporter du nouveau dans sa philosophie et dans fond.

Il me serait précieux de connaître votre appréciation objective de l'étude. Pour corriger mes imperfections ou faiblesses ( j'en demande compréhension et pardon), pour que mes travaux à venir soient en net progrès sur celui-ci faites moi part de vos remarques, critiques, idées à la suite de la lecture.

## CARTES, P.V.A ET ADRESSES UTILES

- 1 AFDED ( Association Française pour le Développement de la cartographie 25, rue Jules Guesde 75014 PARIS
- 2 BOROMO-Mission 85069 B PVA N° 9189, 9190, 9191 1985
- 3 Comité Français de cartographie 39 ter Rue Gray Lussa 7500 1 PARIS ( tous sujets relatif aux cartes, à la cartographie, aux cartographes)
- 4 CID ( Centre d'information sur le développement (Mission Française de coopération et d'Action culturelle) - OUAGA (Bibliothèque)
- 5 FNUAP Ouagadougou
- 6 IGB Ouagadougou
- 7 INSD Ouagadougou
- 8 Inter-Géo 191, Rue st Jacques 75015 PARIS ( Organisme de concentration et de diffusion de toutes informations relatives à la géographie dans le monde)
- 9 PNUD Ouagadougou
- 10 Société d'Etudes et de Réalisation graphique et cartographique 3 bis, Rue de Stoxey. 57 000 metz
- 11 SIBI Carte topographique du Burkina au 1/50 000
- 12 Société graphique et cartographique 83,Rue Blomet, 75015 PARIS
- 13 USAID Ouagadougou
- 14 L'CEAO Ouagadougou (bibliothèque)

" Décideurs, techniciens, chercheurs de plusieurs disciplines ou secteur sont concernés par la cartographie et la graphique qui sont à mettre à la disposition des opérations de Développement " Cartographie et Développement ".

### Avant Propos

Le projet de cette étude dont l'ébauche date de 1986 a pris racine dans le constat de plus en plus manifeste de la crise des modèles et stratégies de développement aussi bien dans les pays de Sud que dans ceux du Nord qui croyaient bien faire en imposant sinon en nous initiant à leur modèle.

Dès mes recherches bibliographiques j'ai trouvé que des références avaient déjà posé les jalons tant dans la recherche de modèle que dans l'acquisition de connaissance sur ces sujets : ce sont les chef d'oeuvre de 3 talentueux géo-économistes

- \_ Mécanisme du Sous-Développement et développement de J.M. Albertini
- Introduction à l'analyse économique de J.M Chevalier
- Pour une philosophie de nouveau développement de P. PERROUX

Par ailleurs dans l'approche par les acteurs et les situations, j'ai découvert une expérience originale, une illustration vivante du modèle que j'approuvais. C'est ainsi que je dus convenir avec E. Durkeim que c'est de la réalité seule que l'on peut apprendre ce que réclame (comme amélioration) ce qui existe.

Voilà qui m'a donné du goût à entreprendre ce travail dont, pour ce qui est de son intérêt, il vous appartient de juger. Bonne lecteur du texte du mémoire.

**GEO - ECONOMIE ET ANALYSE MICRO ECONOMIQUE DE LA STRUCTURE D'UNE**

**P.M.I BURKINABE : L'APICOMA**

Le taux de croissance moyen de l'économie burkinabè n'a été que de 4,6 % /an entre 1982 et 1987 alors que celui de la valeur ajoutée de l'agriculture a été de 5,6 %/an. Ainsi, l'agriculture apparait comme le tracteur de l'économie puisqu'elle contribue pour 36 % au PIB et occupe 80 à 90 % de la population. Mais à peine 10 % des exploitants sont équipés en charrue. En effet, l'archaïsme de l'arsenal qu'ils utilisent explique en partie les rendements encore modestes de l'agriculture. Le fondement principal de la puissance économique étant sa capacité technologique, il convient donc de développer la production de matériel de culture attelée au niveau industriel ou artisanal.

Pour ce qui est de l'artisanat, notons qu'à cause de sa valeur sociale et économique, il jouit même dans les pays avancés technologiquement, d'une protection légale et fiscale ; certaines grandes firmes ne sous-traitent-elles pas à l'artisanat des productions particulières pour donner un label à leur produit final ? L'artisanat n'y a jamais complètement disparu d'autant qu'il trouve refuge dans des activités de minutie, de précision, d'originalité etc... ou dans des travaux disséminés dont l'accomplissement échappe à toute tentative de rationalisation industrielle.

Au Burkina une telle législation vient d'être adoptée (Mai 1990). Bien avant cela, le CNPAR est né en 1974 de la transformation du CFRAR pour mieux circonscrire les problèmes de survivance et de promotion de l'artisanat. L'APICOMA qui a d'abord existé en embryon au sein même du CNPAR, est en fait utilisée pour assurer cette survie ( du marché et du secteur artisanal ).

C'est pourquoi les activités du CNPAR et de l'APICOMA sont encore liées, voire jumelées.

L'APICOMA apparait comme le reflet parfait de la problématique du développement industriel; même si elle végète aujourd'hui au sein d'une pléiade d'industries traînant toutes ou marquées par l'empreinte coloniale, elle constitue un modèle de référence d'industrie industrialisante sinon cumulative du fait de son injection de revenus importants en milieu rural et de sa limitation de la dépendance monétaire et technologique tous azimuts.

Voici résumée l'étude qui fait d'abord une analyse critique des premières expériences préindustrielles de l'équipement agricole (1ère partie) puis des nouvelles approches post-coloniales (2e partie) ; la troisième partie (l'APICOMA vu par les utilisateurs) qui comprend une étude de cas (Goindégou) est essentiellement une géo-économie de l'environnement de l'entreprise; et une analyse microéconomique actualisée de sa structure financière, de sa trésorerie et de sa rentabilité termine l'exposé ( 4e partie ) .

PMI pilote dans un secteur de haute priorité se limitant encore au marché national, l'APICOMA a un avenir certain et mérite d'être soutenu ou assisté en dépit de ses faiblesses actuelles ; ainsi, son marché pourrait s'étendre à la sous-région et amorcer une forme d'intégration économique. Avis aux bailleurs de fonds et aux banques .

---

CFRAR = Centre de formation rapide des artisans ruraux.

PMI = Petite ou moyenne industrie

GOINDEGOU : Localité de la province du Muhum, dans l'Ouest Burkinabè

\* Banques primaire, centrale ; BOAD, BAD etc...

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

(plan synoptique)

- 1°) Le pays et son espace économique; la valeur de l'artisanat
- 2°) Définition de l'artisanat au Burkina
- 3°) Canevas de l'étude
- 4°) Méthodologie Générale

## I N T R O D U C T I O N   G E N E R A L E

Il importe au départ :

- de donner un aperçu politico-historique et socio-économique sur le pays, cadre géographique où sont replacés les faits dans leur ensemble,
- de donner quelques précisions sur le thème de l'exposé qui pose dans son ensemble les problèmes de développement et en particulier d'équipement agricole par la voie de l'industrie dans le contexte du Burkina; cela se fera par une brève analyse de l'ethnologie des mots clés du titre : artisanat et industrie
- d'indiquer la démarche générale ou le plan ainsi que la méthodologie générale.

### 1. Le Pays et son espace économique; la valeur de l'artisanat

Ex. colonie française créée en 1919, la Haute-Volta a été supprimée en 1932 pour voir ses terres partagées entre la Côte-d'Ivoire, le Niger et le Soudan (Mali actuel) puis être reconstituée en 1947; la Haute-Volta devient Burkina Faso en 1984.

Le Burkina Faso s'étend sur 820 Km d'est en ouest et 980 Km du Nord au Sud, entre les 9°3 et 15°5 de latitude nord, 5°3 de longitude ouest et 2°2 de longitude Est. Sa superficie couvre 275 Km<sup>2</sup>.

La population recensée en 1985, s'tablissait à 7,936 millions d'âmes, soit 29 habitants/Km<sup>2</sup>.

Le Burkina Faso a connu, en moins de 30 ans, cinq changements politico-militaires depuis l'éviction le 3 Janvier 1966, de son premier Chef d'Etat non militaire.

En 1985, le PIB se chiffrait à 57 447 FCFA par tête. La proportion du PIB consacrée aux dépenses de consommation est encore supérieure à 75 %, ce qui est significatif d'une économie d'auto-subsistance. En effet, la propension à épargner ou la capacité d'auto-financement est faible; il s'agit d'une économie essentiellement agricole.

.../...

La faiblesse fondamentale des sociétés paysannes traditionnelles, enclin à thésauriser, se caractérise par un niveau technologique bas qui ne permet pas de surmonter facilement les conditions naturelles difficiles ou aléatoires.

Si les problèmes de développement évidents du Burkina ou son retard économique sont imputables en partie à l'instabilité politique tantôt évoquée, il faut aussi noter les effets d'un environnement économique défavorable qu'il subit :

- détérioration des termes de l'échange;
- barrières commerciales posées par les pays industrialisés.

Dans la plupart de ces derniers-pays visés, et surtout en Europe, l'artisanat a joué un rôle primordial du moyen âge jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle et son expansion tient toujours une place importante; ainsi, aujourd'hui encore, l'artisanat y a une valeur certaine. Suivant les pays, l'artisanat est souvent confondu avec la petite industrie (Italie, USA etc...).

On reconnaît généralement que l'artisan, travailleur plus manuel que machiniste, s'applique, dans son atelier à fabriquer des objets de qualité plus qu'à les multiplier alors que l'industriel transforme dans son usine des matières premières en produits ouvrés ou semi-ouvrés standardisés à l'aide de machines.

A cause de sa valeur sociale et économique, l'artisanat jouit même dans les pays dits développés, d'une protection légale et fiscale.

## 2. Définition de l'artisan selon la législation burkinabè; éléments distinctifs de l'industrie et de l'artisanat

Au Burkina, où la législation est encore à ses débuts, l'artisan, pour bénéficier d'une telle protection, des garanties, avantages et autres mesures incitatives, doit au préalable se faire établir une carte d'identification professionnelle et faire une inscription individuelle et personnelle au Registre des Métiers. L'adoption d'une dénomination, d'un insigne distinctif ou d'une marque de fabrique se référant à la<sup>1</sup>/<sub>4</sub> qualité d'artisan est également conditionnée par l'inscription au registre sus-cité.

La zatu adoptée en Mai 1990 par le Conseil des Ministres sur rapport du Ministre de la Promotion Economique, constitue le texte de base énumérant les secteurs d'activité artisanale et réglémentant la profession d'artisan.

Ce texte stipule que :

- l'activité artisanale peut être exercée aussi bien par des personnes physiques que morales et est une activité civile ou commerciale consistant en l'extraction, la production, la transformation de biens et ou/ prestation de services grâce à des procédés techniques dont la maîtrise requiert une formation pratique;

- le mode de production artisanale est principalement manuel et peut cependant inclure l'utilisation de machines et outillages mécaniques qui n'occasionnent pas une production en série;

- est artisan la personne professionnellement qualifiée qui exerce à titre individuel, en son nom ou pour son propre compte une activité artisanale; sont réputées entreprises artisanales <sup>(1)</sup> les petites unités dont le mode de production est artisanal et où l'encadrement technique est assuré par un artisan.

Il ressort bien des termes de cette zatu :

- implicitement, que l'industriel <sup>(2)</sup> s'intéresse à la production en série essentiellement à partir de machines alors que l'artisan, dont le mode de production est principalement manuel, ne connaît pas de production en série, même lorsqu'il se permet l'utilisation de la machine qui est le propre de l'industrie;

- explicitement, que l'artisan se distingue de l'artiste qui produit, interprète ou caricature des réalités sociales en oeuvre unique, sous forme d'image, son, écrit, objet d'art dont l'appréhension fait plus appel à l'esprit qu'à la main.

La qualité d'industrie de l'APICOMA se trouve ainsi confirmée, sa production en série au moins étant une réalité.

.../...

---

(1) Peuvent y travailler : - des ouvriers artisans, personnes justifiant d'une qualification professionnelle.

\* - des apprentis artisans: personne qui s'engage, par un contrat d'apprentissage verbal ou écrit aux termes duquel un maître s'oblige à lui enseigner un métier en échange de prestation de travail

(2) Il n'existe pas encore un texte de loi définissant l'industrie et les secteurs industriels d'où cette définition implicite que nous avons établie.

Mais au regard de ce texte fondamental, la multitude de forgerons-artisans de fait connus au Burkina doit, pour régulariser sa qualité d'artisan, s'inscrire au registre des métiers et se faire établir une carte d'identification professionnelle.

L'outil traditionnel de l'agriculteur burkinabè (la daba) confectionnée par ces "artisans", fait appel à sa seule force humaine.

Un tel arsenal explique en partie les faibles rendements de l'agriculture.

L'adoption de nouveaux instruments et techniques de production s'impose, comme le dit si bien D.C. LAMBERT : le fondement principal de la puissance économique est la capacité technologique". Mais l'introduction massive de technologies importées aboutit à la destruction accélérée de l'identité nationale.

### 3. Plan (canevas de l'étude)

Ebloui par le développement des pays industrialisés, et devant l'urgence de son développement, le Burkina permet l'introduction massive de technologie étrangère au nom d'un universalisme scientifique et technologique.

Cette approche a ignoré les technologies et conditions socio-économiques locales jusqu'à ce que l'APICOMA voit le jour.

L'APICOMA n'est cependant pas la première structure à s'intéresser à la promotion du paysan et particulièrement à son outil. Il y en eut, dans un premier temps, qui ne se sont préoccupés ni d'artisanat, ni d'industrie : ce sont les premières expériences de la période coloniale et des premières années d'indépendance que nous analyserons dans une première partie.

Dans la deuxième sont abordées les nouvelles approches de l'équipement agricole.

La troisième partie concerne essentiellement une étude de cas : Oulo au Goindégué; il s'agit de constater comment un village réagit aux sollicitations du changement.

Enfin, la quatrième répond à un souci d'actualisation.

Mais avant de présenter le contenu même de l'exposé, nous avons jugé utile de faire connaître les techniques d'approche auxquelles nous avons eu recours tout au long de ce travail.

.../...

#### 4. Méthodologie générale

Notre réflexion s'appuie sur des dénombrements d'activités diverses, des recherches, des visites de terrain<sup>(1)</sup> et un stage.

Le stage qui a eu principalement lieu à l'APICOMA et au CNPAR a consisté en interview réalisées auprès des responsables (directeurs, chefs de service) qui nous ont ensuite introduits dans l'atmosphère réelle de travail de leurs collaborateurs. Pendant au moins un mois, nous avons pu observer la marche quotidienne du travail de l'entreprise où notre intégration nous a permis de mieux communiquer avec les agents et mieux nous informer sur l'activité.

Pendant le stage ou le passage dans les services ou organismes d'intervention, nous avons exploité des archives, des documents ou pièces comptables/et pour mieux communiquer les résultats de nos investigations, il a été fait appel aux méthodes actives : nous avons privilégié quand c'est possible, le graphique à tout autre moyen d'expression.

Un graphique ou un diagramme est utilisé chaque fois que la présentation de l'information sous forme rigoureusement classée est efficace sans figuration géographique spatialisée.

Quand la figuration spatialisée devient indispensable pour situer géographiquement, effectuer des comparaisons globales, une carte est dressée.

L'inexistence de certaines données antérieures ou leur manque de précision limitent les possibilités d'analyse limitées aux données récentes, alors qu'on aurait souhaité en connaître les évolutions.

Les limites du travail résident dans l'intitulé même du sujet, dans le problème de recherche d'information justes et suffisantes et sont liées à la source, à la fiabilité et à la représentativité de certaines données recueillies ou construites.

Ces limites devront être prises en compte pour les études ultérieures. Nous osons espérer que ces études tendront à approfondir certains aspects du sujet que nous avons essayé de circonscrire au mieux à travers le titre. Un problème bien posé n'est pas à moitié résolu ?

.../...

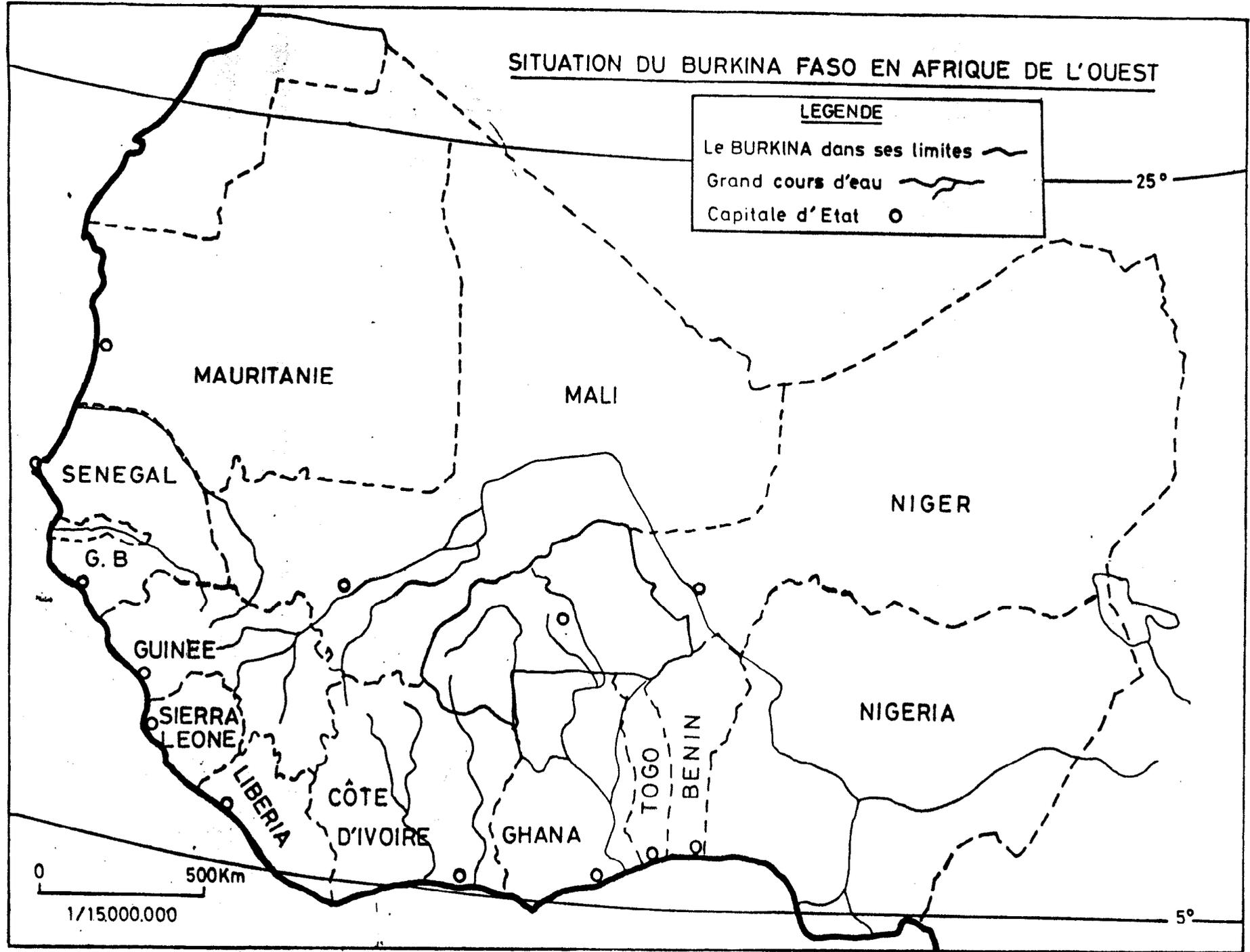
---

(1) Il s'agit essentiellement d'enquêtes, de recherches bibliographiques, d'interview (ou de l'exploitation de données disponibles), réalisées dans les services, ateliers urbains ou ruraux. Parallèlement à ce travail, il y a eu de nombreux séjours pour information sur des thèmes variés ayant un rapport avec le sujet, partout où besoin était.

# SITUATION DU BURKINA FASO EN AFRIQUE DE L'OUEST

## LEGENDE

- Le BURKINA dans ses limites 
- Grand cours d'eau 
- Capitale d'Etat 



P R E M I E R E P A R T I E :

LES INTERVENTIONS PRE-INDUSTRIELLES POUR L'EQUIPEMENT AGRICOLE :  
Analyse critique des expériences coloniales et des premières  
approches post-coloniales

-----

" L'histoire n'est pas autre chose qu'une constante d'interrogation  
des temps révolus au nom des problèmes-et même des inquiétudes et des  
angoisses - du temps présent qui nous entourent et nous assiègent"

Fernand BRANDEL

S O M M A I R E

I n t r o d u c t i o n

I - LES REALISATIONS DE LA PERIODE COLONIALE

I - A - Le financement par le FIDES

I - B - Les structures d'intervention proprement dites

II - LES PREMIERES EXPERIENCES POST-COLONIALES

II - A - Le Rapport "MARIOTTI - GILLAIN

II - B - La SATEC

II - C - Les O.R.D.

Conclusion partielle

Selon Francis JACOB, "l'histoire des sciences est solidaire de celle des hommes". L'histoire d'un pays et son actualité nous semblent moins indissociables.

Les Burkinabè d'avant la période coloniale vivaient jadis dans une contrée autosuffisante dont l'évolution socio-économique, a été tronquée par de nombreux faits historiques, (guerres intestines, esclavage); puis ce processus historique a été exacerbé par le fait colonial.

Les bienfaits de la colonisation ont pu constituer un refuge apparent aux yeux de certains européens pour la peindre sous un aspect humanitaire, tel celui-là<sup>(1)</sup>

"Le dialogue avec l'Afrique est parfois déconcertant; on se heurte à des comportements en apparence contradictoires (circonspection, méfiance). A bon nombre d'africains, l'Association de l'Afrique avec l'Europe demeure une tentative après d'autres, de substituer un joug astucieusement nouveau à des jougs périmés.<sup>(1)</sup>

Les germes d'une transformation profonde de la société traditionnelle proviennent du choc des civilisations.

A la suite de ce dernier, on peut relever que les structures sociales traditionnelles ont été disloquées, sous le panorama d'une économie désarticulée caractérisée aux plans agricole et industriel par :

- une agriculture peu performante, sous-équipée et tournée vers la satisfaction de besoins étrangers (matières premières agricoles de la métropole)

- un secteur tertiaire parasité par des étrangers ;

- enfin, sur un marché restreint, une industrialisation restreinte, dépendante et concurrencée.

La métropole tente notamment quelques ébauches d'industries légères non intégrées, peu cumulatives et ne créant aucune stimulation, avec ses programmes de développement moderne élaboré pourtant suivant les meilleures méthodes de planification. Aussi avait-elle conçu des structures soutenues par une dotation budgétaire spéciale.

---

(1) Michel BEAULIEU "L'Ouest Africain et l'Europe in l'Annuaire des Républiques de l'Ouest Africain, 1960"

I - Les structures et les réalisations de la période coloniale.

I - A/ Le financement : le FIDES

Le but du FIDES (Fonds d'Investissement et de Développement Economique et Social) était, selon la charte signée le 30 avril 1946, de satisfaire, aux besoins des populations autochtones et générer les conditions les plus favorables à leur progrès social.

La condition de la modernisation des colonies étant leur ouverture aux influences, aux échanges, 60 % des moyens financiers du FIDES furent affectés à l'infrastructure (ports, chemins de fer, routes). Aussi les pays côtiers étaient-ils plus favorisés : la Côte-d'Ivoire a bénéficié de 8,575 milliards et 10,763 milliards respectivement aux premier et deuxième plans, contre 3,415 et 4,446 milliards pour la Haute-Volta.

Les 40 % restant étaient consacrés aux secteurs "Production et social" : équipement lourd, création de grands ensembles de culture mécanisés (Richard TOLL au Sénégal pour 1,95; Office du Niger au Mali pour 3,032 milliards; collèges et lycées pour 2,524 milliards; équipement sanitaire pour 0,91 milliard).

Il s'agit là des chiffres du budget de l'A.O.F.<sup>(1)</sup> qui se présentait globalement, dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 - Répartition du FIDES par secteur en 1947 et en 1953

Période	1947 - 1953 (1er plan)	1953 - 1950 (2ème plan)
Répartition Montant		
Montant total	55,56 milliards	50,76 milliards
% affecté à Infrastructure	60,68 %	42%
" " Production	23,07 %	35,5 %
" " Social	16,25 %	22,5 %

Source : Annuaire des Républiques de l'Ouest Africain

La lecture du tableau montre la prise en compte de l'équipement de la masse rurale à partir du deuxième plan; ainsi, au Burkina à l'époque, de nombreuses familles furent transférées au Mali à l'Office du Niger qui exigeait une importante main d'oeuvre.

Parallèlement à de tels grands ensembles (Office du Niger, Richard TOLL), d'autres structures d'intervention tentaient de leur côté d'introduire en milieu traditionnel les techniques capables de moderniser l'agriculture (à coup de mécanisation sans tenir compte hélas ni des réalités sociologiques, ni du niveau d'assimilation du paysan).

L'erreur de ces structures n'a-telle pas été de brûler certaines étapes ? Pour le savoir, scrutons les, en rappelant leurs objectifs et méthodes d'action avant tout bilan.

(1) Afrique Occidentale Française

## I- B/ Les structures d'intervention

Chronologiquement, les fermes pilotes sont les plus anciennes; puis viennent les aménagements rizicoles, les C.E.R. et la F.F.D.T.

### 1) Objectifs et méthode d'action et déroulement de l'intervention

a) Les fermes pilotes : On visait un développement agricole général touchant les cultures vivrières, de rente, le gros et le petit élevage.

On proposait aux villageois un modèle achevé d'exploitation à imiter en installant des fermiers-pilotes volontaires pour faire à la population environnante la démonstration de la supériorité des nouvelles techniques (association agriculture - élevage, traction animale, mécanisation) par rapport aux pratiques traditionnelles.

Le coût des installations et équipements était évalué à 140 000 FCFA (100 000 pour le matériel de culture attelée, 40 000 pour le bâtiment comprenant une étable, un hangar, un silo).

"Incertains des résultats attendus, les fermiers choisis continuèrent à employer des procédés traditionnels sur leur ancienne exploitation, cultivant partiellement seulement leur ferme officielle, et en conséquence, les résultats obtenus furent insuffisamment diffusés et mal connus des paysans qui n'allaient pas d'eux même visiter les fermes modèles(1).

### b) Aménagements rizicoles et Centres d'Encadrement Ruraux (C.E.R.)

Cette intervention entendait développer la culture du riz pour en accroître la consommation par la population qui ne le préparait qu'exceptionnellement (aux fêtes).

Elle vulgariserait ce faisant, une nouvelle méthode culturale, des produits et des semences.

Dès bas-fonds et des vallées furent aménagés à cet effet.

Les C.E.R. avaient un objectif identique à celui des fermes pilotes mais avec un accent mis sur la vocation particulière de chaque zone d'implantation. Des champs ont été ouverts à Ziniaré, Kombissiri et Boulbi où on invitait les paysans pour assister aux démonstrations (modifications à apporter aux méthodes traditionnelles).

### c) Compagnie Française de Développement Textile (C.F.D.T.)

Comme pour les aménagements rizicoles, ce fut le lancement d'une culture de rente, le coton.

La promotion de cette culture comprenait la production et la commercialisation des récoltes.

Après l'information des paysans au cours de réunions publiques, on procédait à l'approvisionnement gratuit en semences, à la vulgarisation de techniques améliorées.

Dans les Centres, et sous-centres cotonniers, qui furent créés, le corps de l'encadrement (assistance technique) comprenait des chefs de secteurs ayant sous leur autorité des moniteurs.

---

(1) Conclusions de J.A. PENENT "Expériences de développement rural en pays mossi", 1970

## 2 ) Le Bilan des expériences

### a) Fermes pilotes

Le progrès escompté a été pratiquement nul, les paysans sont restés confinés à leurs méthodes traditionnelles.

Non seulement les modèles n'ont pas été reproduits, mais ils n'ont même pas pu ~~subsister~~. (*subsister*) -

Les échecs de cette expérience furent imputables à l'excès des exigences techniques et financières, nettement au-dessus des moyens des paysans.

Par ailleurs des incompréhensions ont surgi en ce qui concerne la taille de l'exploitation jugée trop vaste et la diversité des cultures pratiquées

Les fermiers choisis, disposant d'une autre source de revenus (commerçants, militaires retraités, pensionnaires) connaissaient mal l'agriculture et s'y intéressaient peu; faisant figure de privilégiés, ils suscitaient la jalousie, ce qui était illustré par la mauvaise volonté des populations dont les chefs de terre attribuaient les moins bonnes terres pour l'expérience.

Enfin il n'y avait pas de soutien en amont (approvisionnement) comme en aval (commercialisation).

### b) Aménagements rizicoles

Les paysans n'entendaient pas qu'on modifie leur ration alimentaire en leur faisant produire suffisamment de riz pour remplacer le sorgho ou le mil; aussi le riz est-il demeuré une denrée de luxe pour le développement duquel les paysans ont fait des efforts limités.

Les paysans donnèrent la priorité à leurs cultures habituelles; aussi a-t-on remarqué un semis tardif du riz après celui du mil, sorgho et maïs.

Le riz aurait été accepté s'il n'entraît pas en concurrence avec les céréales traditionnelles.

### c) C.F.D.T.

A priori, le coton ne répondait pas aux préoccupations alimentaires de la population. Or les travaux pour les cultures vivrières et le coton doivent s'effectuer simultanément; le paysan préfère alors s'occuper d'abord des céréales.

Pendant la méthode s'est révélée bonne en général parce que les propositions étaient simples, précises, peu coûteuses et peu nombreuses : choix entre traitement par équipe volante et traitement soi-même avec son propre appareil acheté à crédit à 12 000 FCFA payable en 4 ans.

Les paysans étaient aussi assidument suivis et soutenus dans leurs efforts. L'organisation du service d'intervention était souple et précise : les moniteurs avaient été réellement formés pour leur tâche à exécuter; un chef de secteur suivait de près 5 à 12 moniteurs.

Mais le succès de l'expérience était limité, les paysans n'entendant pas que la culture cotonnière se fasse au détriment de leurs cultures vivrières, ce en quoi ils voyaient une intrusion étrangère dans leur terroir.

L'effet de tache d'huile ne s'est pas produit (on a vu trop grand).

On a compris en revanche la nécessité de mettre l'accent sur les moyens requis pour la réalisation du modèle et non sur une exploitation achevée comme les fermes pilotes.

Mais les démonstrations se faisaient uniquement sur les champs CER, d'où cette réflexion des paysans: "il est intéressant de cultiver comme le chef de Centre mais nous n'en avons pas les moyens".

Néanmoins l'équipement du Centre était moins inaccessible que celui des fermes pilotes et intéressait certains paysans qui n'ont pas manqué d'exprimer leur désir d'acquiescer les moyens nécessaires.

Par ailleurs, l'encadrement était nettement insuffisant: un agent pour 140 à 150 exploitants. Aussi seulement une bonne dizaine en tiraient réellement profit.

\* \* A la lumière de ces expériences, l'intervention est apparue comme une intrusion dans la gestion du terroir, et dans les habitudes alimentaires ou culturelles, qui a accentué les disparités entre les paysans.

On a voulu brûlé les étapes.

Les principes de base d'une action en milieu rural étaient pourtant déjà définis par l'IRAM (Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement) :

- l'effet de développement ne peut provenir que des populations impliquées et constituant le moteur de toute croissance

- un projet ne peut être réalisé que si les intéressés éprouvent le désir et le besoin de le réaliser

- l'animateur, médiateur et propagateur du progrès, élément essentiel de la méthode d'intervention, doit appartenir au milieu rural et ne pas avoir un statut spécial le différenciant de la masse paysanne

- par l'animation, on crée un éveil au sein des populations enfermées dans la tradition

- la surrection du besoin d'une structure nouvelle doit être une structure de dépassement et non de remplacement".

En dehors de ces structures spécifiquement dirigées vers le progrès agricole, les autres réalisations financées par la FIDES (routes, écoles, dispensaires etc...) présentées comme des bienfaits ont un revers épineux:

- l'enseignement provoque une déculturation et un déracinement profonds

- Les voies de communications servent à vider la colonie de ses ressources, insuffisamment exploitées ou gaspillées

- l'action sanitaire a soulagé les populations des grandes endémies sans créer une situation de surpeuplement mais la croissance démographique qui en a résulté est à l'origine du déséquilibre population - production agricole qui a généré à son tour la dépendance alimentaire. (1)

Quoiqu'il en soit, l'important est de tirer leçon de ces expériences.

---

(1) "l'accroissement démographique qui ne va plus de paire avec la croissance économique fait apparaître une charge humaine supplémentaire, handicap au dégageant d'un surplus de production, frein duquel résulte le déficit alimentaire." Mme OUEDRAGO - Cours de Géographie Economique Licence.

## II/- Les premières expériences post-coloniales

Des leçons étaient à tirer de l'expérience coloniale des structures d'intervention étrangère (tant par l'origine de l'organe que des fonds), surtout que la prise en charge progressive des affaires par les africains eux mêmes commencée avec la Communauté<sup>(1)</sup>, (prélude aux indépendances des années 1960) était imminente.

Mais les nouveaux Etats qui n'avaient pas d'assise économique solide sont restés étroitement dépendants de la France. Aussi a-t-on parlé à juste titre d'indépendance formelle ou de néocolonisme.

En effet, le 3 avril 1962, la Haute-Volta signe une convention d'assistance technique avec la France, la SATEC (Société d'Assistance Technique et de Coopération)<sup>(2)</sup> préparant le dossier depuis les années 1961 en menant des enquêtes sociologiques sur le terrain, notamment en pays mossi.

La démarche de la SATEC se démarque ainsi des interventions antérieures.

### II-A - Le rapport MARIOTTI-GILLAIN

Pour permettre à la SATEC de connaître le milieu mossi et ses spécificités afin de mener une intervention en connaissance de cause, le rapport sus-cité conclut à la nécessité d'une mobilisation idéologique et d'une animation rurale de masse pour amorcer le développement dans la région.

La mise en place de la coopérative agricole doit passer par une phase précoopérative.

Le programme d'animation poursuit plusieurs objectifs :

- une analyse sociologique pour comprendre comment la société perçoit la nature et l'histoire;
- quelles sont ses valeurs de base? quels sont ses besoins exprimés ?
- la mise au point d'une pédagogie pratique pour aider les populations à comprendre leur situation de départ et à fixer les étapes de leur évolution à venir.

---

(1) Référendum du 28/09/1958 approuvé par tous les Etats coloniaux à l'exception de la Guinée dont le Leader Sékou TOURE proclama à la face de DE GAULE " Nous préférons la liberté dans la pauvreté à l'exclavage dans l'opulence".

(2) Rapport MARIOTTI-GILLAIN

Tout en insistant sur la nécessité d'agir de façon progressive (non brutale ni désordonnée), les conseillers MARIOTTI- et GILLAIN notent que l'animation requiert de l'action de développement souplesse, esprit tactique, capacité d'adaptation aux problèmes spécifiques révélés.

Enfin, ils préconisent de donner la priorité aux cultures vivrières dans la mise en oeuvre des moyens (semences, fumures, équipement) avant les cultures de rente.

Le rapport MARIOTTI-GILLAIN a suscité des critiques. PENENT (1) lui reconnaît le mérite de dégager les problèmes concrets et de proposer un programme de modernisation visant les points agronomiques, techniques et organisationnels. Mais il pense que l'animation envisagée néglige les problèmes humains et sociaux relevant de l'organisation spécifique sociale traditionnelle de la population et qu'un type particulier d'animation n'a pas été précisé, encore moins les modalités de son exécution. (2)

Mais pour mieux situer les responsabilités, il convient d'analyser minutieusement l'action de la SATEC sur le terrain, d'autant que l'exécutant d'un programme se doit aussi d'être vigilant et s'adapter au mieux à la réalité.

---

(1) Bien qu'objective, la remarque de PENENT semble bien sévère à l'endroit des deux experts qui par prudence ont pris soin de souligner que l'animation préconisée impose à l'action "une rationalité" de souplesse, d'esprit tactique, d'adaptation aux problèmes spécifiques rencontrés".

(2) Nous n'avons pas eu connaissance du rapport détaillé mais seulement d'une synthèse faite par PENENT.

.../...

# République de HAUTE VOLTA

## DEVELOPPEMENT RURAL

### DU PAYS MOSSI

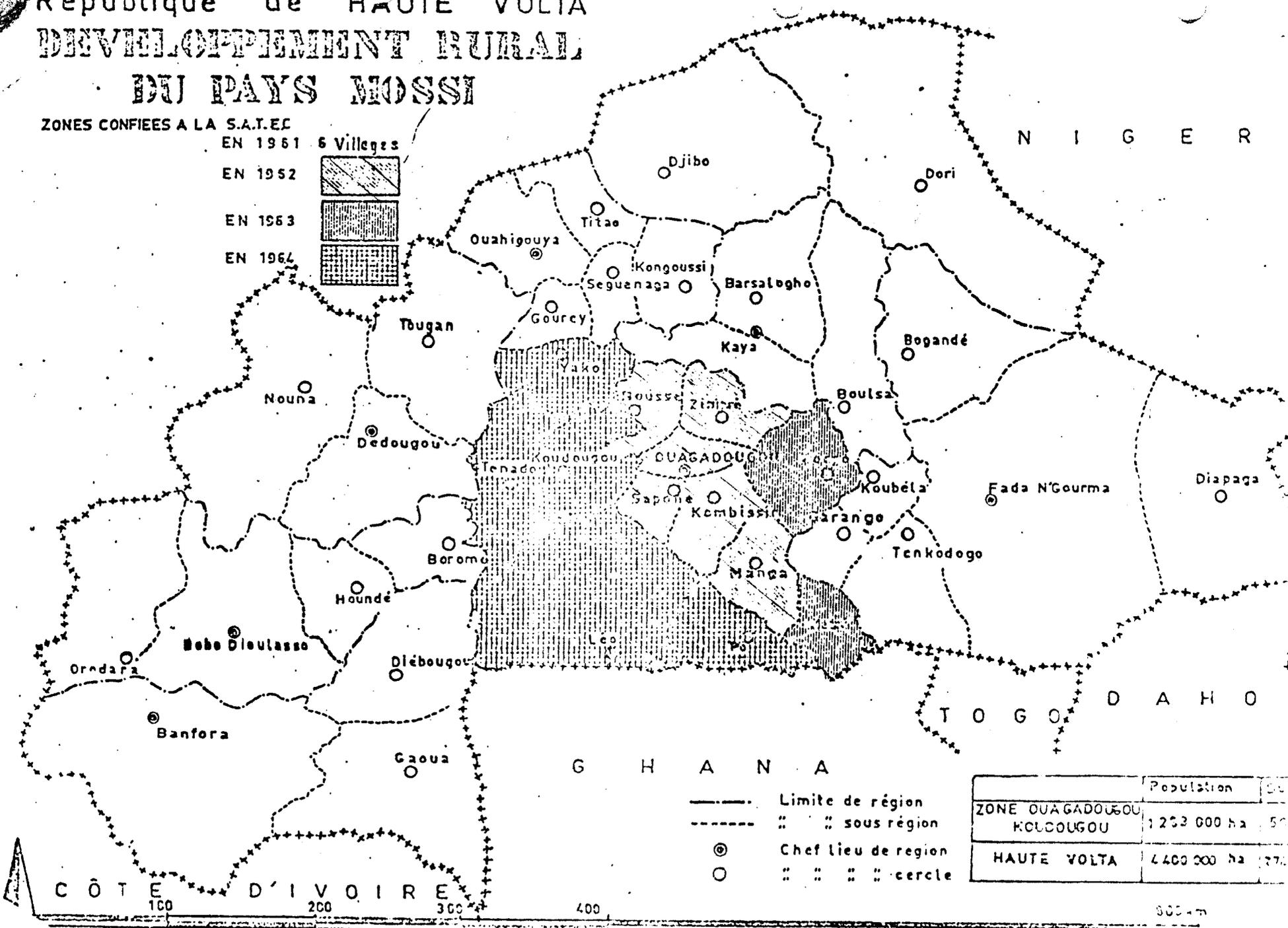
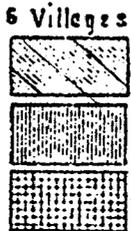
ZONES CONFIEES A LA S.A.T.E.C

EN 1961 6 Villages

EN 1962

EN 1963

EN 1964



N I G E R

T O G O D A H O

G H A N A

C Ô T E D ' I V O I R E

- — — — — Limite de région
- - - - - " " " " sous région
- ⊙ Chef lieu de région
- " " " " " cercle

	Population	
ZONE OUAGADOUGOU KOUKOUGOU	1 253 000 ha	50
HAUTE VOLTA	4 400 000 ha	270

000 km

## II- B/ L'expérience SATEC

Le programme comportait plusieurs volets :

- animation rurale
- techniques culturelles
- crédit agricole

### 1) L'animation rurale

Le personnel comprenait :

- un ingénieur agronome basé à Ouagadougou
- six agents régionaux
- trente six moniteurs

Le moniteur vit parmi les paysans: il est polyvalent (animateur, vulgarisateur, organisateur).

Des écoles rurales accueillent les jeunes ruraux pour une formation de 3 ans.

Des stages techniques sont organisés à l'intention des moniteurs. Le moniteur encadre 350 à 500 habitants regroupés en coopératives de 10 à 20 exploitants.

Le coopérateur s'engage à suivre les conseils de l'encadreur et à livrer sa récolte à un organisme collecteur; il se déclare solidaire des engagements pris par la coopérative.

### 2) Techniques culturelles

Elles visaient l'augmentation des rendements par l'utilisation d'engrais, la sélection et la distribution de semences, la vulgarisation des semis en ligne et la modernisation de l'outillage.

Ce dernier aspect sera le thème de base de l'action SATEC avec l'introduction de la houe manga à traction asine.

En effet, l'acquisition de cette houe deviendra le critère permettant de mesurer la réceptivité du milieu à l'action; elle coûtait 12 235 F.CFA (intérêts compris au taux de 5 % sur 4 ans).

La performance quasi-universelle de la houe manga a fait oublier pendant longtemps, les autres aspects de la production : les études agronomiques ou même techniques qui auraient pu révéler assez tôt l'inadaptation de la houe manga à certains sols.

### 3) Le crédit

Le coopérateur versait annuellement 3 000 FCFA correspondant à une fraction de la part sociale coopérative et l'échéance du prêt équipement.

L'excédent de récoltes ne suffisait pas à couvrir cette somme, ce qui obligeait le paysan à différer certaines dépenses de la famille ou à vendre du petit bétail.

Mais l'immense majorité était plutôt incapable de faire face à ces dettes à cause des mauvaises récoltes, ce qui n'a pas empêché la SATEC de persister et même de solliciter l'octroi d'un monopole de la distribution du crédit agricole en pays mossi, ce qu'elle obtint auprès de la BND, bailleur des fonds.

Mais cet établissement dût modifier ses règles de crédit. La SATEC s'orienta alors vers l'introduction du matériel de culture attelée à traction asine de 1962 à 1966 dans un rayon de 100 kms autour de Ouagadougou. Le premier multiculteur importé a été modifié par les Ets GARD à Potelières pour être adapté à la région mossi. Ce nouveau modèle est appelé "Houe Manga", terme générique désignant la région de Manga(1) (Province de Zoundwéogo) où il a été expérimenté et largement adopté par la population.

#### 4) Bilan

L'achat à crédit de la houe Manga servait d'épargne personnelle aux paysans (vente aux usuriers) et les impayés se multiplièrent.

L'échec de l'expérience fut constaté et consommé en 1966.

Parmi les causes plausibles, on retient notamment :

- le manque de rigueur dans la gestion
- la mauvaise évaluation des revenus des paysans.

Pourtant la SATEC avait épuisé tout le stock de houes importées en 1966. A cette date, les quantités de matériel distribué s'établissait comme suit :

Tableau n°2 : Les quantités de matériel distribué en 1966/ la SATEC

Houes Manga	8 700
Houes Siné	400
Charrues	2 400
Charrettes	1 100

Source : Rapport du Ministère chargé des O.R.D.

Aux plans humain et technique les encadreurs de base, bien que provenant du milieu rural, ont souvent reçu l'enseignement primaire en français mais manquent d'une formation agricole suffisante; le rôle d'animateur villageois bénévole n'attirait pas les populations.

La coopérative a plus fonctionné comme un moyen d'accès au crédit que comme structure d'encadrement.

L'action s'est trouvée ainsi freinée ou entravée par les résistances de la société traditionnelle, la crainte des échéances de l'emprunt s'ajoutant aux impôts, la méfiance de certains chefs d'exploitation âgés ou de certains chefs coutumiers influents.

Cependant on constate une nette augmentation aussi bien des surfaces en mil et sorgho que des rendements chez les membres des coopératives.

Mais les effets bénéfiques sont entièrement absorbés par les crédits faits d'action en faveur de la commercialisation et des prix.

.../...

---

(1) Nom attribué par le fabricant en l'honneur de la région.

Réduisant son action à un véritable commerce (placement des houes par les assistants qui touchent une commission pour leur démarchage), la SATEC suivit la ligne directrice tracée par les experts dans leur rapport, mais ne prêta guère attention aux problèmes rencontrés.

En 1965, malgré l'introduction de la charrue, le refus de moduler l'action en fonction des conditions naturelles (légereté, pauvreté de certains sols) en sous-estimant la question du gain monétaire (faible pour augmenter le revenu d'un montant qui pour le paysan, vaille la peine), l'échec était patent.

Une nouvelle profession, celle de moniteur, consistant en des activités autres que l'animation (notamment le démarchage et la collecte des échéances) vit le jour.

La coopérative a ainsi accentué les inégalités sociales en creusant le fossé entre paysans riches et les autres. Mais on note un progrès au niveau de la production vivrière qui a momentanément enrayeré les disettes de la période de soudure.

## II- C/ - O.R.D. (Organismes Régionaux de Développement) et autres structures

### 1) Objectifs et Organisation

Les O.R.D. ont été créés par une loi cadre(1) du 28 juillet 1965.

Tirant leçon des échecs antérieurs (SATEC) et s'inspirant de l'expérience du BDPA (1), la nouvelle structure se veut souple dans son application.

La BDPA prônait une autonomie de gestion de l'organisme dans les domaines de la production agricole, de la vulgarisation, de la distribution du crédit, de la commercialisation des produits ou de leur transformation.

La formule régionale s'inspire du modèle de la SATEC autour de Ouagadougou et Koudougou.

Le programme des O.R.D. est vaste :

- assistance des paysans de la production à la vente en passant par la collecte des produits, et pour ce faire,
- vulgarisation de nouveaux thèmes techniques et développement du crédit agricole.

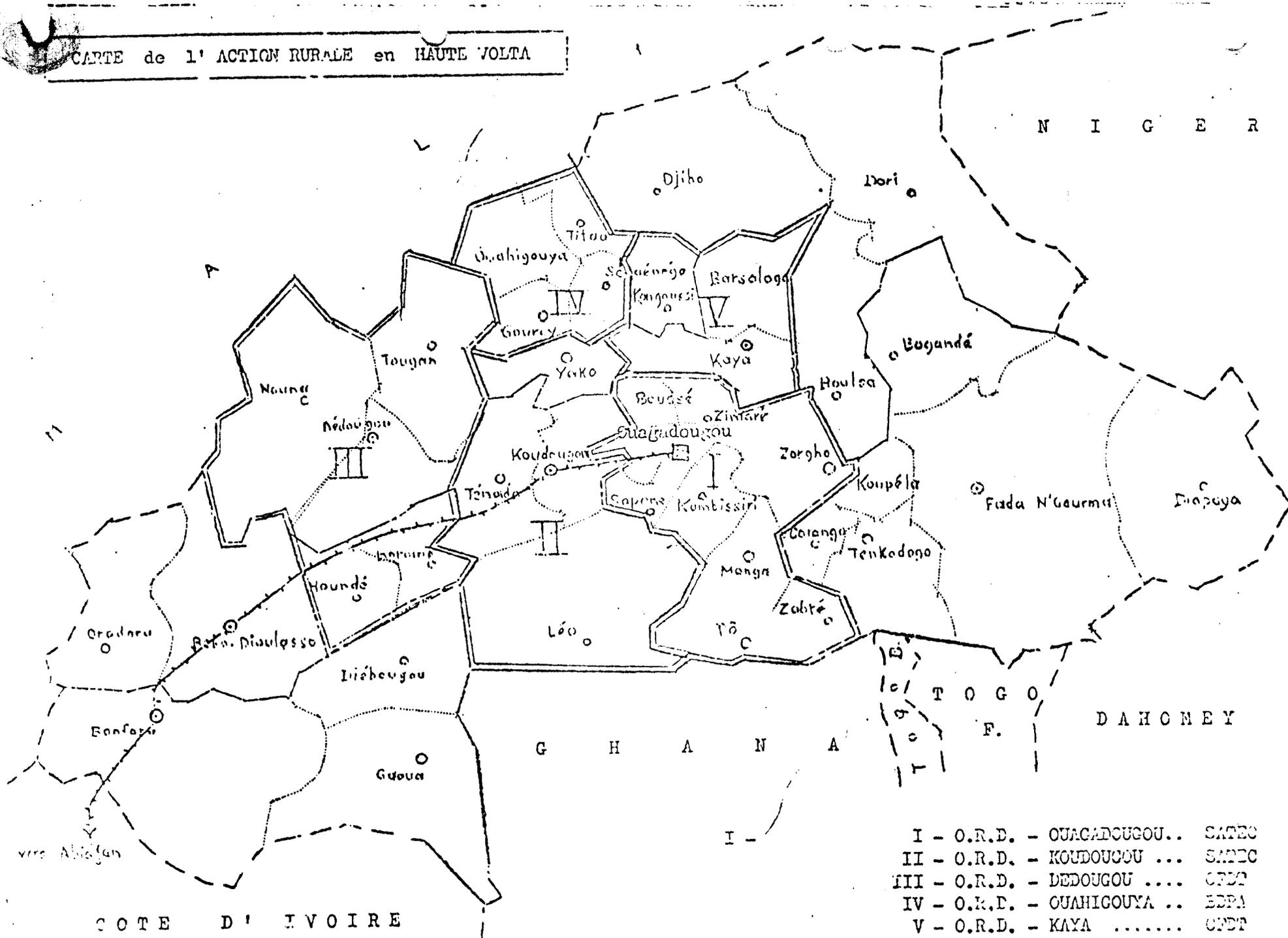
Le territoire de chaque O.R.D. est divisé en secteurs dont la responsabilité est confiée à un assistant technique, chef de secteur. Ce dernier organise le travail des encadreurs anime, oriente et contrôle leur travail. Les secteurs sont divisés en zones d'encadrement confiés aux encadreurs.

---

(1) des décrets fixaient pour chaque O.R.D. qui se créait au fur et à mesure l'organisation et les attributions

(2) Bureau pour le Développement de l'Agriculture, Société intervenant aux mêmes titres que la SATEC mais avec des moyens plus modestes et des méthodes sensiblement identiques dans la seule région de Ouahigouya.

CARTE de l' ACTION RURALE en HAUTE VOLTA



- I - O.R.D. - OUAGADOUGOU... SATEC
- II - O.R.D. - KOUDOUGOU ... SATEC
- III - O.R.D. - NEDOUGOU .... CFDT
- IV - O.R.D. - OUAHIGOUYA .. EBPA
- V - O.R.D. - KAYA ..... CFDT

## 2) Action et Bilan des premières années

En 1966/67, l'action de l'O.R.D. était dominée par le développement des cultures de rente.

En 1968, les reproches suivants lui étaient faits : méconnaissance des aspirations réelles des paysans; insuffisance structurelle du programme d'action.

La prise en compte des critiques se concrétise par recrutement d'un sociologue chargé d'étudier les motivations des cultivateurs en particulier dans les zones où les résultats étaient médiocres : cette étude n'eut pas lieu.

Par la suite, une action intensive de vulgarisation fut lancée.

Mais le vulgarisateur chargé de ces transformations n'a pas été ou est mal préparé à ces tâches; il ne connaît en effet des thèmes que leur expression verbale et est donc souvent incapable de faire les démonstrations.

Le SATEC assurera la direction et le fonctionnement de la plupart des O.R.D. jusqu'à son désengagement en 1968.

L'action des O.R.D. est cependant une expérience instructive. Les coopératives devinrent des associations de paysans endettés et l'expression d'un échec, le milieu traditionnel non motivé les ayant rejetées.

Les techniques modernes sont tributaires des aléas et l'innovation entraîné des dépenses supplémentaires. S'il ne pleut pas, la charrue et l'engrais ne donnent pas les effets escomptés.

Toutes ces raisons conduisent le paysan à préférer les pauvres certitudes anciennes aux promesses généreuses mais incertaines.

Les lacunes les plus évidentes des O.R.D. apparaissent dans l'approvisionnement et l'octroi des crédits aux producteurs, la commercialisation des produits ce qui conduit à la mise en place de structures d'appui<sup>(1)</sup> :

- CREDIT pour le coton
- SOVOLCOM pour la commercialisation en général
- U.R.C. pour regrouper les coopératives de chaque O.R.D.
- DIRC pour l'institution et l'encadrement du crédit.

A partir de 1965, plusieurs institutions de financement interviennent concurremment sur le terrain :

- BND (ex. Crédit de Haute-Volta)
- CCA (future CNCA), (2)
- comme gestionnaires de crédits étrangers : FED, CCCE, US-AID...

(1) Voir signification des sigles en annexe

.../...

(2) idem.

3) L'action conjuguée de l'O.R.D., de la BND et du Gouvernement.

Les prêts de campagne (à court terme) étaient directement accordés par la BND aux O.R.D. qui en assuraient le placement et le recouvrement; le crédit à moyen terme aux coopératives avec la caution de la SATEC jusqu'en 1965, puis des O.R.D.

A partir de 1966, on constate une augmentation très rapide du taux des impayés, récapitulé ci-après :

Tableau n°3 : Evolution du taux des impayés de 1965 à 1968

Année	Taux d'impayé %
1965	3,8
1966	38,2
1967	65,6
1968	66,8

Source : B.N.D.

Les raisons étaient d'ordre économique et humain : le coût de l'équipement et le montant des échéances annuelles exigées (1 830 FCFA par an pendant 5 ans) se sont révélés trop élevés au regard d'un accroissement de revenu monétaire faible.

La conséquence des impayés fut l'arrêt des prêts en 1967 par la BND qui saisit 1 100 houes non utilisées.

En outre, elle prépare une campagne intensive de recouvrement à l'occasion de la commercialisation des récoltes avec l'appui de l'administration.

Le Gouvernement décida enfin de confisquer les houes des mauvais payeurs, mesure impopulaire qui eut pour effet d'améliorer les recouvrements. Mais la BND se retira par la suite du crédit agricole.

La CNCA prendra la relève à partir d'août 1979 mais avec une nouvelle approche.

Jusqu'en 1966, intrants et équipements agricoles étaient entièrement importés.

On envisage désormais leur fabrication sur place.

L'industrie du matériel agricole sera au centre de ce travail.

.../...

LES NOUVELLES APPROCHES INDUSTRIELLES POST-COLONIALES

MODE L'EQUIPEMENT AGRICOLE

" La vraie union, dans un corps, est une union d'harmonie qui fait que toutes les parties, quelques opposées qu'elles nous paraissent, concourent au bien général..., comme des dissonances dans la musique concourent à l'accord total".

MONTESQUIEU (Grandeur et décadence des Romains)

S O M M A I R E

I n t r o d u c t i o n

III - Les conditions générales de l'industrialisation au Burkina Faso: le secteur des industries de matériel agricole.

III-A Problématique du développement industriel

III-B Les industries de matériel agricole : exemple de la SOVICA

IV - Le C N P A R

IV-A Le problème de la survivance de l'artisanat et la création du CNPAR

IV-B Organigramme et objectifs du CNPAR

IV-C Activités du S.A.C.S.

V- L'APICOMA

L'une des caractéristiques communes des acteurs en milieu rural au Burkina jusqu'en 1965-1966, est le fait d'être de simples intervenants visant à introduire des moyens techniques importés sans chercher ni à les concevoir, ni à les fabriquer sur place (même dans de simples usines de montage).

Toutes choses qui justifient que la partie précédente consacrée à ces premières expériences de modernisation de l'agriculture ait été intitulée : les expériences pré-industrielles.

### III Les conditions de l'industrialisation et le secteur des industries de matériels agricoles

#### III A - Problématique du développement industriel et réalités burkinabè

##### 1. Les stratégies alternatives dans le choix d'une voie d'industrialisation

Après l'indépendance en 1960, la Haute-Volta de l'époque avait à combler un retard technologique et économique. Et comme toutes les nations prospères qui l'ont précédé l'industrialisation semble la voie toute tracée.

Développement n'est-il pas synonyme d'industrialisation en raison des transformations importantes que cette dernière entraîne dans la Société?

Mais comment y parvenir et avec quels moyens ?

En comptant sur ses propres capacités ou en s'ouvrant à l'extérieur?

Dans le choix d'une voie d'industrialisation on se trouve confronté à deux stratégies alternatives : l'industrialisation par substitution d'importation ou l'industrialisation par valorisation des exportations?

##### \* Par substitution d'importation

L'expérience américaine(1) en donne une illustration : elle vise la constitution d'industries de base puissantes, moins vulnérables à la conjoncture internationale.

##### \* Par valorisation des exportations

La Chine et le Japon ont fait l'expérience de ce type d'industrialisation, en passant par des stratégies foncièrement opposées. Celle de la Chine consiste en une politique de fermeture (quasi-autarcie) et repose sur l'atout d'un espace économique vaste; celle du Japon qui favorise au contraire l'ouverture aux influences extérieures, en vue de l'accompagner de facultés d'assimilation (piratage, copie de modèles en les modifiant) et d'une volonté de concurrence a connu plus de succès malgré le handicap de l'espace géographique du pays et surtout sa pauvreté en ressources naturelles.

---

(1) Amérique latine

A l'examen du terrain industriel burkinabè, la voie semble à cheval sur les deux alternatives.

## 2) Infrastructures et conditions de base de l'industrialisation au Burkina

Le paysage industriel du Burkina Faso se concentre dans quelques centres urbains : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou et Banfora.

Les voies de communications y sont pour quelque chose mais aussi certaines installations extrêmement déterminantes (1) (énergie électrique, eau courante, téléphone) qui font la différence avec les centres secondaires et surtout les campagnes souvent enclavés et sous équipés.

La formation technique, peu développée, est assurée par quelques établissements : C.E.T., Lycée Technique, Centre Austro-Burkinabè qui, seul, donne un enseignement complet. Mais au niveau supérieur, de nombreux bacheliers bénéficient de bourses pour des formations d'ingénieur ou de technicien, qualifiés dans divers pays africains et surtout européens.

De telles conditions de base ont permis le développement d'un secteur industriel largement dominé par de petites entreprises de transformation.

Les quelques grandes unités sont tributaires d'un matériel de haute technologie coûtant cher à l'acquisition comme à l'entretien.

## 3) Exemple d'une zone industrielle : Kossodo et ses difficultés

Les unités industrielles sont le plus souvent des entreprises de joint-venture i.e associant conjointement entrepreneur burkinabè et investisseur de pays développés qui apporte l'équipement moderne de production et l'assistance technique.

Ce genre de collaboration comporte ses difficultés : en effet, le matériel n'est pas toujours adapté. Ainsi, les machines de la SIBB (Société Industrielle de Biscuits et Bonbons) exigeaient une quantité de beurre telle que le prix de revient du biscuit ne serait plus compétitif sur le marché.

L'industrie naissante connaît d'autres difficultés : d'ordre fiscal ou douanier qui pèsent sur le prix de revient. Certains produits importés sont moins taxés que les matières premières entrant dans leur composition pour les fabriquer.

Le code des investissements révisé en 1984 et auquel les investisseurs étrangers n'ont plus droit, a diminué l'effet incitateur, émoussé l'esprit d'initiative et accru la méfiance des banquiers qui se contentent de financer le court terme (fonds de roulement, stock, trésorerie courante).

---

(1) Depuis quelques temps, des efforts sont faits au profit des autres régions (eau, électricité) ce qui permet d'amorcer une décentralisation de l'industrie.

(2) Collège d'Enseignement Technique.

La TCR (Taxe de Coopération Régionale) instituée au sein des Etats Membres de la C.E.A.O., pénalise les entreprises burkinabè qui ne peuvent exporter en général alors que les produits des autres pays (Sénégal et Côte-d'Ivoire surtout) concurrencent les leurs.

Tous ces problèmes traduisent un certain malaise dans l'activité industrielle et interpellent les ministères de tutelle (Commerce et Approvisionnement du Peuple, Promotion Economique).

### III-B/ - Les industries de matériel agricole : exemple de la SOVICA

Le pays s'est trop souvent laissé influencer par des stratégies de développement conçues par et pour un environnement socio-économique différent. Il en résulte une structure industrielle fragile, embryonnaire et déséquilibrée.

Les effets de développement sont minimes : peu d'intégration et de valeur ajoutée, peu d'emplois, faible distribution de revenus, dépendance financière et surtout technique.

Les industries de métaux tiennent lieu d'industrie de base dans la mesure où elles alimentent la chaudronnerie, la forge, la fonderie et ateliers mécaniques.

D'ailleurs, les industries de matériel agricole quelque soit leur statut (sociétaire ou EPIC - Etablissement Public à caractère industriel et commercial) sous-traitent tant avec cette branche qu'avec l'artisanat.

(1)

La SOVICA et l'APICOMA - CNPAR en sont des exemples.

#### \* La SOVICA : Société Villageoise d'Intervention et de Coopération avec l'Agriculture

Créée et mise en service<sup>(2)</sup> en 1966, la gamme de ses produits englobe entre autres, des charrues, des charrettes, des butteuses, des semoirs etc...

Jusqu'en 1968, elle ne fabrique que des charrettes (à plateau ou à tonnerau) livrées à ses consommateurs avec des harnais dont elle sous-traite la confection avec des artisans maroquiniers.

Par la suite, elle importa de la France, auprès des Etablissements GARD et FILS, 7 000 houes pour les monter sur place (modèle Manga).

---

(1) Initialement "Société Voltaïque et non Villageoise, la SOVICA est aujourd'hui une Société d'Economie Mixte au capital de 75 millions FCFA avec un effectif de 16 personnes.

(2) Sur financement de la C.S.P.P.A. (Caisse de Distribution des Prix des Produits Agricoles) sous forme de dotation remboursable de 30 millions de FCFA

Puis on la remplaça par la houe SINE, plus robuste. Les pièces détachées venaient cette fois-ci des Etablissements MONZON-NOLLE, toujours en France.

Le bâti (mis au point par un chef de fabrication européen) résidant à Ouagadougou) avec lequel il était initialement livré, ployait et se brisait chez les utilisateurs.

Désappointée, la Direction de la SOVICA demanda au fournisseur (Ets MONZON NOLLE) d'envoyer, en 1970, un spécialiste pour mettre sur pied une chaîne de montage.

La petite unité ainsi installée ne fait que de la mécano-soudure et du montage avec un petit outillage : cisaille, poinçonneuse, perceuse, tornet, meule, tronçonneuse, antreuse, poste de soudure.

Les matières premières étaient constituées de profilés et laminés métalliques en acier et ses pièces détachées des ressorts, dents, socs, butteurs, sardeurs, pneus, essieux, jantes, vis, roues, le tout importé de la France. Sa capacité de production était de 500 unités par an.

En 1970, elle reçut 1 250 commandes auxquelles elle fit face en ayant recours à l'importation des charrues BOURGI GNONNE BI-2M.

Ce dernier modèle, plus robuste et de meilleure qualité coûtait de <sup>(1)</sup> ~~surcoût~~ moins cher que les produits SOVICA.

La forte demande libère le génie inventif des forgerons qui se mettent à fabriquer des bâtis de charrette avec de vieux ponts de voiture.

La SOVICA aujourd'hui rénovée importe charrettes, charrues et citernes. Son siège social, initialement à Ouagadougou a été transféré à Bobo-Dioulasso (secteur 19).

D'autres unités industrielles ayant une stratégie et une activité d'envergure identique à celle de la SOVICA, sont nées après 1970 : ateliers <sup>(2)</sup> FARC de Tenkodogo et Bobo-Dioulasso.

Mais l'unité ayant opté pour une alternative fondamentalement opposée est bien le duplex APICOMA - CNPAR

---

(1) Confirmation des incidences du régime fiscal ?

(2) Fonds d'Assistance ARCOMA-COREMA devenu CNEA.

Le CNEA (Centre National d'Equipeement Agricole) importe toutes ses matières premières ainsi que ses produits finis ou semi-ouvrés entrant dans la composition de ses charrues ou charrettes.

.../...

Bien qu'étant les éléments d'un même ensemble, nous les analyserons séparément pour la simple raison que l'APICOMA se présente mieux sous l'aspect d'une unité industrielle que le CNPAR qui se révèle être plutôt une simple structure administrative ou de formation professionnelle.

#### IV/ - LE CNPAR

De part sa stratégie, le CNEA cherche à satisfaire plus la demande de produits industriels qu'artisans.

Pourtant, l'Etat fait des efforts pour former des artisans forgerons qualifiés et promouvoir leur activité avec notamment l'ouverture, en 1967, du Centre de Formation Professionnelle rapide des artisans ruraux (CFPRAR<sup>(1)</sup>), transformé en CNPAR en 1974.

#### IV-A - Le problème de la survivance de l'Artisan et la création du CNPAR

Les enquêtes sur l'artisanat au Burkina révèlent en effet l'existence d'une grande diversité d'artisans soudeurs, menuisiers métallique ou bois, réparateurs d'appareils mécaniques et de quelques petites entreprises privées dont les plus en vue sont :

- AMK (Atelier Mécanique de Kossodo)
  - ACMO (Atelier de Construction Mécanique et Divers)
  - CBTM (Compagnie Burkinabè de Transformation des Métaux)
  - SATIM (Société Africaine de Transformation Industrielle des Métaux)
  - SOMIMA (Société Mobilist Métallique IMA)
  - SOZARO (Société Zagré Roger)
- etc...

Mais le travail artisanal de la plupart des ruraux s'effectue dans des ateliers peu équipés en outillage moderne.

Aussi, face à la concurrence des produits industriels fabriqués en série, les productions artisanales n'ont pas résisté, mais tout n'a pas été perdu.

Le problème de la survivance de l'artisanat n'est pas propre au Burkina. Même dans les pays développés, l'artisanat ne disparaît jamais complètement car il trouve refuge dans des activités de minutie, de précision, d'originalité, de qualité artistique, exigeant du goût individuel ou dans des travaux disséminés dont l'accomplissement échappe à toute tentative de rationalisation industrielle.

De même, les caprices d'une clientèle particulière (démunis par exemple) font que celle-ci y trouve son compte, ainsi que certaines firmes importantes sous-traitent à l'artisanat des productions particulières pour donner un label à leur produit.

---

(1) avec l'assistance du PNUD et du BIT

Pour mieux circonscrire ce problème de survivance de l'artisanat et de son intégration au système industriel, il convient de faire au préalable une analyse de la structure étatique à l'origine de sa revalorisation ou promotion; le CNPAR

Il démarre ses activités en 1969 en vue d'atteindre les objectifs suivants :

- le développement de la culture attelée par la fabrication et l'entretien du matériel
- l'accroissement des revenus des artisans et des agriculteurs
- l'amélioration de l'habitat et de l'équipement ruraux
- la création d'emplois.

Ce Centre bénéficie du soutien actif de nombreux organismes : B.I.T., PNUD etc... (sous des formes diverses) récapitulés dans le tableau ci-après.

Tableau n°4 : Les intervenants à l'action du CNPAR

Pays ou Organisme	Modalité de soutien
- Gouvernement Suisse	Convention d'aide et d'assistance technique (envoi d'experts, aide à l'achat de la matière d'oeuvre, construction d'antennes régionales, équipement en matériel lourd)
- USAID et FED	Erection des antennes de formation de Ouahigouya et Fada
- FED	Bourses des stagiaires en perfectionnement ou recyclage
- PAM	Aide en vivres

Source : CNPAR

#### IV-B/ - Organigramme du CNPAR et Objectifs

Le CNPAR, établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère du Travail, de la Sécurité et de la Fonction Publique est rattaché à un de ses Services techniques : l'CNPE ( Office National de Promotion de l'Emploi). Relevant de la DFOP (Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelle) de cette super-structure, l'organigramme<sup>(1)</sup> du CNPAR comprend les sous structures suivantes :

- une Direction (à Ouagadougou) à laquelle est rattachée un Secrétariat.

(1) Voir schéma en supplément cartographique

- 5 (cinq) établissements de perfectionnement implantés à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Fada et Dédougou
- un Centre de perfectionnement des artisans urbains (CMAU) à Bobo-Dioulasso
- un Service d'Assistance, de Conseil et de Soutien (SACS) à Ouagadougou
- un Service relativement autonome (l'APICOMA) à Ouagadougou

La Direction oriente et coordonne les actions de formation, de perfectionnement, de suivi et de production, participe à l'élaboration du projet et au conseil d'administration de l'O.N.P.E.

**\* Recrutement, Formation et Installation d'Artisans**

Des critères conditionnent l'accès aux établissements de formation : être un artisan traditionnel ayant une formation de base et âgé de 18 à 35 ans ou faire preuve d'une habileté manuelle certaine.

La formation se déroule d'octobre à Avril pendant la période de relative inactivité en milieu rural. Dès le début du stage, on fait exécuter une "pièce test" par chaque stagiaire en vue d'évaluer son niveau moyen.

Les instructeurs aident à améliorer les techniques traditionnelles ou à en apprendre de nouvelles et à fabriquer du matériel pour leurs propres besoins ou pour la vente.

En fin de formation les stagiaires reçoivent chacun :

- à titre gratuit du petit équipement et
- contre remboursement en 5 ans, du matériel lourd (étau, enclume) d'une valeur globale de 400 000 FCFA.

**IV-C/ - Activités du S.A.C.S.**

Le magasin de vente du SACS distribue les pièces de rechange du nouvel outillage ou la matière première à un prix étudié (généralement hors taxe) aux artisans installés. (voir tableau n°5 ci-après) :

Tableau n°5 : Evolution de 1984 à 1988 des ventes en hors taxes de matière d'oeuvre et outillage aux artisans.

Année	Chiffre en millions
1984	81,2
1985	51,8
1986	87,1
1987	80,5
1988	94,4

Source : S.A.C.S.

.../...

Les artisans bénéficient également d'un recyclage dès qu'une évolution technologique doit modifier les conditions de travail.

En revanche le S.A.C.S. prend des sanctions à l'encontre des paresseux, allant jusqu'au retrait du matériel, ce qui suppose que les artisans installés soient régulièrement suivis.

\* Centre de Formation et Antennes de Suivi (voir organigramme en annexe)

Le tableau ci-après, donne pour l'année 1985/86, par antenne de suivi, le nombre de forgerons formés et suivis.

Tableau n°6 : Nombre d'artisans formés en activité en 1985/86

Ouagadougou	102	Banfora	12
Bobo-Dioulasso	69	Diébougou	30
Ouahigouya	53	Tenkodogo	28
Dédougou	119	Koudougou	35
Fada	29	Kaya	32

Source : S.A.C.S.

Depuis la création du CNPAR jusqu'en 1985, 1871 ruraux ont été formés toutes sections confondues.

L'évolution du nombre d'artisans dans les sections forge et menuiserie se présente ainsi :

Tableau n°7 : Evolution des effectifs de menuisiers et forgerons formés de 1970 à 1985

	1970	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85
Menuiserie	0	13	17	18	20	17	27	21	21	24	29	29	25	26	30	31
Forge	6	35	16	50	26	34	24	38	37	43	47	48	56	57	77	60

Source : CNPAR

En 1979, on a recensé 264 artisans ayant cessé toute activité pour diverses raisons: exode rural, problème de débouchés, manque d'intérêt des populations pour des produits, manque d'organisation et d'initiatives.

En dehors de quelques uns de la première promotion engagés comme instructeurs ou conseillers par le CNPAR, tous les autres sont renvoyés sur le terrain.

Mais la majorité d'entre eux s'attendait sûrement à être employés comme ouvriers ou à être organisés et encadrés dans des structures d'accueil. A cette attente le CNPAR semble répondre par ce dérisoire panneau publicitaire "pour tous nos besoins en matériel agricole, faisons confiance à nos artisans forgerons".

Mais plus concrètement le jumelage des activités SACS et APICOM permet de canaliser la production des artisans et de résoudre en partie le problème.

.../...

Figure n°5

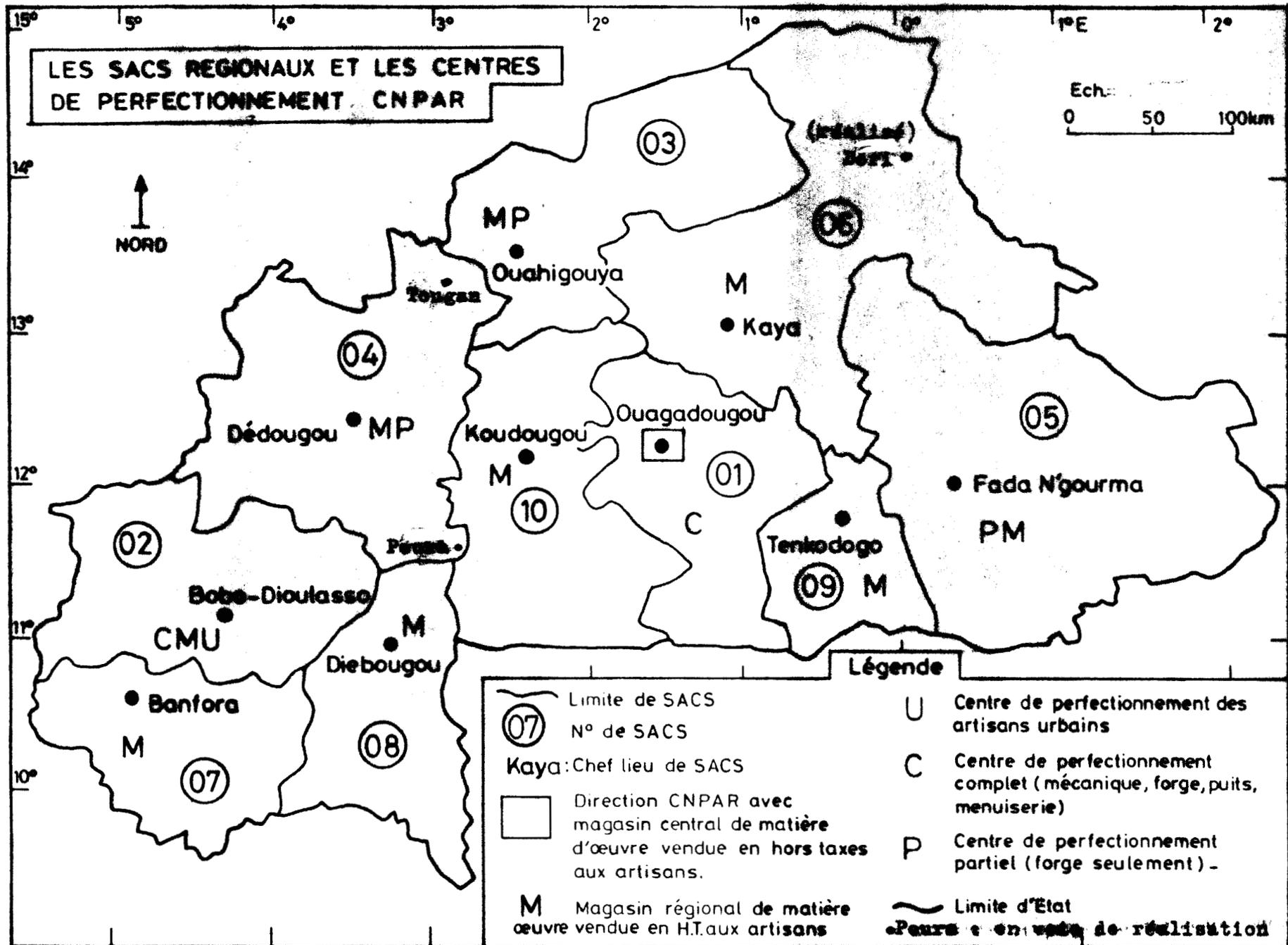
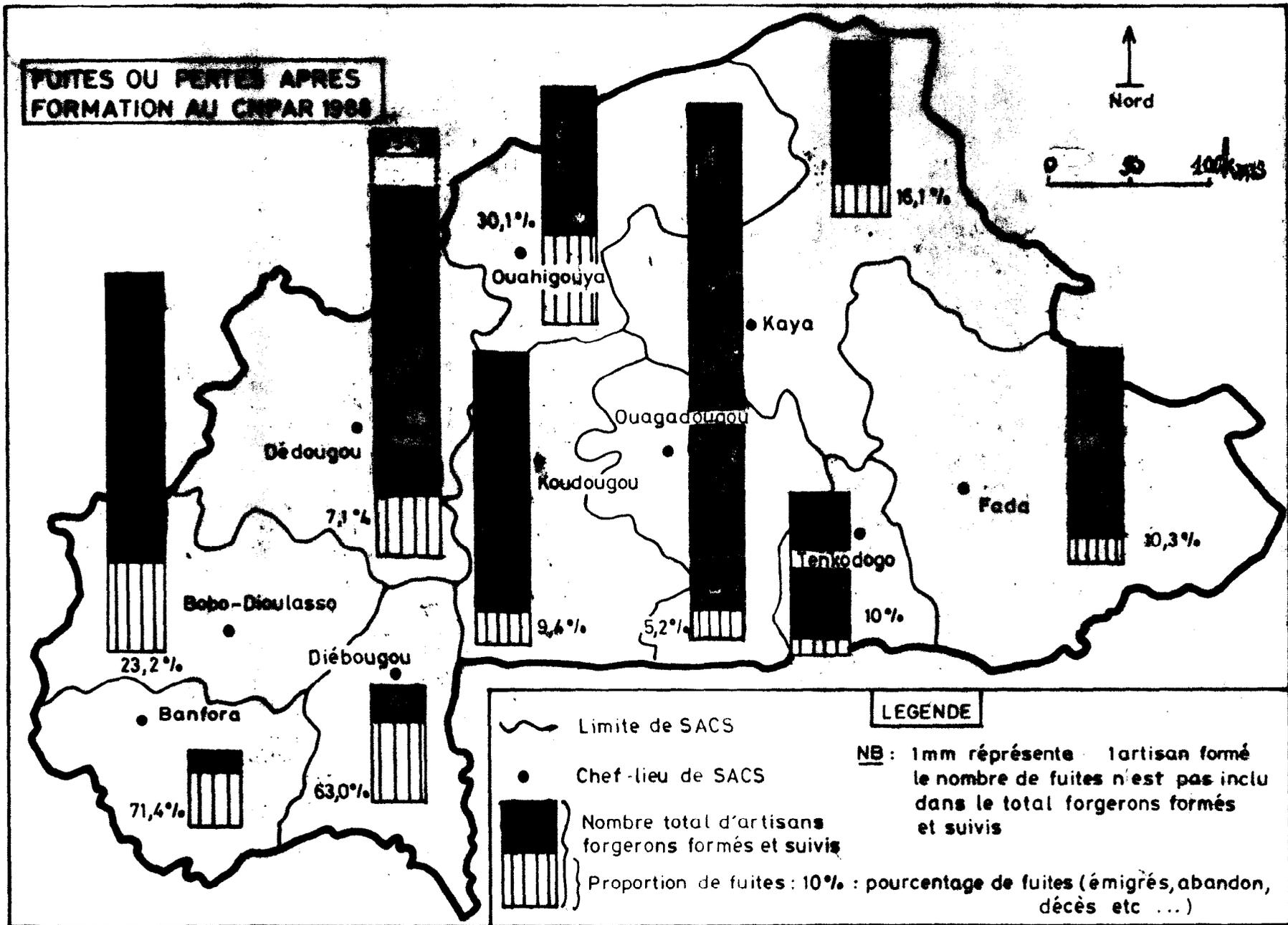


Figure n°6



V - L'APICOMA

"Sur le plan économique, l'entreprise de faible dimension possède des atouts essentiels par rapport à la grande entreprise : Elle est dotée d'une structure suffisamment légère pour être souple; elle bénéficie de ce fait d'une remarquable capacité d'adaptation au marché et obtient des prix de revient bas, étant donné que ses coûts fixes sont eux-mêmes peu élevés.

Ces avantages rendent naturelle une complémentarité entre grandes et petites industries.

Sur le plan social, la petite entreprise conserve à notre société sa dimension humaine. Et il est bon que la dimension humaine soit maintenue ou restaurée.

De même, elle est un élément essentiel d'une politique harmonieuse d'aménagement de l'espace. (Elle facilite l'irrigation de l'ensemble du territoire national, évite la concentration des unités de production).

Ainsi, la petite entreprise joue un rôle essentiel de régulation et de pondération dans les équilibres généraux du pays" (A. MORCOURT, Revue Patronat, C.N.P.F., Mars 1975)

S O M M A I R E

- V - A-Conditions de création et objectifs
  - V - B-Organigramme et répartition des responsabilités
  - V - C-Politique d'approvisionnement et de décentralisation
  - V - D-Les débouchés et les problèmes de distribution
  - V - E-Le chiffre d'affaires et la rentabilité
- VI L'ACTION MULTIFORME ET CONJUGUEE POUR L'EQUIPEMENT AFRICOLE :  
CNCA- BCEAO - ORB - SOFITEK - SOFIVAR
- VI- A-Les modalités d'action de la CNCA et les O.R.D.S
  - VI- B-L'action BCEAO, une intervention indirecte
  - VI- C-SOFITEK et SOFIVAR deux structures parallèles aux O.R.D.

Conclusion Deuxième partie

## V - L'APICOMA

### V-A - Conditions de création et Objectif

L'analyse du secteur industriel de Kossodo a relevé la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Le coeur du sous-développement se situant surtout dans le monde rural, au lieu d'une transposition pure et simple de méthodes ou de stratégies importées, une unité conçue sur place sera la plus adaptée à nos réalités socio-économiques.

D'ailleurs, la place de l'artisanat dans l'économie nationale est incontestable. Contentons-nous, à défaut de chiffres pour appuyer cette allégation, de ce que les revenus procurés par l'activité artisanale permettant des économies financières, diminuent l'exode rural, complètent ceux de l'agriculture ou de l'élevage, bref constituent une part importante du P.I.B.

L'intérêt de l'intégration du secteur artisanal dans la politique de développement n'est plus alors à démontrer et les revenus attendus d'une telle approche pourraient diminuer le recours à l'aide extérieure financière au moins.

La création de l'APICOMA qui joue une carte contraire à celle du C.N.E.A. ou de la SOVICA, comble un vide laissé par ces derniers : l'intégration du secteur rural artisanal.

L'APICOMA cherche à réaliser un prototype de matériel agricole adapté aux exigences de la culture attelée à des coûts de revient bas et à la portée du plus grand nombre des agriculteurs.

C'est donc pour éviter toute déviation par rapport aux objectifs de l'O.N.P.E. et du C.N.P.A.R. que l'autonomie d'action ou de choix de stratégie industrielle fut refusée à l'APICOMA.

D'ailleurs comment pouvait-il en être autrement, puisqu'il fallait que le C.N.P.A.R. utilise l'APICOMA pour assurer la survie du marché et du secteur artisanal.

Si on laissait l'APICOMA libre du choix de sa stratégie, il pourrait s'orienter sur l'extérieur et s'écarterait des objectifs nobles de création d'emploi et d'accroissement des revenus des ruraux qui ne peuvent seuls placer leurs produits face à la concurrence des productions similaires importées ou provenant d'ateliers modernes, (SOVICA, CNEA).

La seule alternative plausible était de jumeler les activités de l'APICOMA et du CNPAR, notamment avec le S.A.C.S.

V-B/ - ( )rganigramme et Répartition des Responsabilités

L'APICOMA est placé sous la tutelle du Ministère du Travail et non de celle de la Promotion Economique comme le voudraient les textes en vigueur, et le Chef de Service, responsable direct placé sous l'autorité du Directeur du C.N.P.A.R. jouit d'une relative autonomie de décision (il agit, souvent pour le compte du Directeur du CNPAR) administrativement ou financièrement.

- Il supervise cinq (5) sections :
- une section comptable et administrative (1)
- une section commerciale
- une section magasin
- une section atelier
- une section cartographie.

Un secrétariat-standard et un "bureau conseils, encadrement et assistance technique" complètent l'organigramme. (voir annexe).

Les coopérants sont envoyés par l'O.S.E.O.<sup>(2)</sup> qui dans le cadre de la coopération, les prend entièrement en charge.

La section comptable et administrative a les plus larges attributions gestion du personnel, relations avec les fournisseurs et les clients, opérations comptables, de caisse<sup>(3)</sup> et avec les banques. Les autres sections ont des tâches plus spécifiques :

- la section commerciale s'occupe de marketing et de publicité
- le magasin gère les stocks (matières premières, produits ouvrés, semi ouvrés)
- la cartographie effectue les dessins industriels ou des maquettes
- l'atelier est au centre des activités de l'APICOMA.

Sur un effectif de 52 personnes au 31/12/1987, on compte 3 cadres, 4 agents de maîtrise, 12 employés et 32 ouvriers.

Les ouvriers n'ont pas de formation spéciale sinon une petite expérience professionnelle en soudure avant leur embauche. Le Chef de Service et les agents de maîtrise vont souvent en stage se perfectionner en Suisse.

Est-ce l'alignement sur la grille de la Fonction Publique qui explique le niveau peu élevé des salaires dont se plaint le personnel? Celui-ci bénéficie néanmoins des avantages suivants: transport à partir du CNPAR jusqu'à l'APICOMA par car, indemnité de mécanographie et de salissure, prêts ou gratification en nature (charrettes surtout). Quoiqu'il en soit, son mécontentement expliquerait un taux élevé d'absentéisme et une faible conscience professionnelle surtout chez les ouvriers.

- (1) Cette section cumule des responsabilités rendant difficile le contrôle et la confrontation. Une décentralisation du travail par la création d'une section trésorerie ou administrative, permettrait une vérification contradictoire des pièces émises par la comptabilité.
- (2) Organisation Suisse d'Entraide Ouvrière : Mouvement Progressiste Suisse
- (3) Une partie des encaissements (pour les ventes) relève toutefois de l'atelier qui effectue les versements en banque.

\* Structures techniques

Les locaux actuels de Kossodo ont été construits en 1982 mais l'atelier des installations fonctionnait avant dans l'enceinte du CNPAR.

Avant l'électrification de la zone commerciale de Kossodo, l'APICOMA disposait d'un groupe électrogène de 150 KVA qui sert aujourd'hui de secours en cas de coupure d'électricité.

Le tableau ci-dessous donne quelques rubriques des dépenses pour son implantation, donnant une idée sur la taille de l'atelier :

Tableau n°8 : Principales dépenses d'implantation de l'APICOMA

- Machines <sup>(1)</sup> .....	36 806 660
- Outillage .....	6 887 665
- Bureau technique.....	4 836 908
- Matériel divers.....	3 361 328
- Bureau, magasin, vestiaires.....	5 568 085
- Véhicules.....	10 724 890
- Bâtiments.....	75 519 832

Source : Comptabilité de l'APICOMA

Les machines,<sup>(1)</sup> le matériel et les véhicules sont aujourd'hui amortis à plus de 75 % mais leur renouvellement ne semble pas poser de problèmes, ce qui est signe d'une bonne gestion. Mais la gestion comptable des stocks, du personnel et du budget est essentiellement manuelle actuellement/<sup>et</sup> pourrait être améliorée autrement<sup>(2)</sup>

Le magasin comporte 6 compartiments :

- pièces détachées d'origine : essieux, écroux, roues, clés
- pièces fabriquées par l'APICOMA : crochets, chaînes etc...
- pièces livrées par les artisans sous-traitants
- outillage et pièces de rechange des machines
- pièces fournies par les fournisseurs locaux: bois, fer etc...
- diluant et peinture.

L'atelier, pièce maitresse de l'entreprise se compose des sections suivantes :

(1) Il s'agit des biens d'équipement essentiellement

(2) La machine comptable est hors d'usage; la firme gagnerait à acquérir du matériel informatique pour mieux maîtriser la gestion plutôt qu'à remplacer ladite machine d'origine Suisse et inconnue des mécanographes burkinabè qui ne peuvent de ce fait ni assurer son entretien, ni la réparer.

.../...

- Section usinage à froid : four, fraiseuse, meuleuse, machine à rouler, perceuse, poste de soudure servant à faire les pliages, le travail de tube, fers ronds et de chaînes.

- Section forge : Ventilateurs électriques (soufflets) postes de soudures assemblage.

- Section "coupé" : scies alternatives à courant (servant à couper toute matière métallique) cisailles profilées (coupe plus rapide que les scies alternatives) perceuse, guillotine, plieuse.

- Section peinture : équipée pour la peinture à l'air comprimé.

Tout l'équipement de l'atelier est importé; les ingénieurs burkinabè n'arrivant pas encore à le concevoir ni le fabriquer sur place; mais on comprend moins que l'entretien et la réparation soient assurés par des techniciens Suisses, même si le Burkina n'a pas encore ce savoir faire technologique.

Le problème qui se pose en fait est bien celui de la dépendance technologique.

Aussi l'APICOMA, pour s'adapter à la situation, et en atténuer les conséquences, donne-t-elle au moins une orientation particulière à ses politiques d'approvisionnement et de décentralisation en concédant à des nationaux la possibilité d'exercer leur capacité technologique ou de bénéficier de revenus.

#### V-C/ - Politique d'approvisionnement et de décentralisation

##### 1) - les fournisseurs

L'APICOMA s'approvisionne<sup>(1)</sup> en matières premières et produits semi-ouvrés auprès de fournisseurs locaux et étrangers.

Les fournisseurs étrangers sont essentiellement la France et la Suisse. Les nationaux<sup>(2)</sup> sont en fait des importateurs qui livrent les articles en hors taxes au prix rendu magasin.

Parmi les plus réguliers on peut citer : HAGE Joseph, SOFIBI, SOGEFI, TECHNIMETAL, GECCO, SIDDOO, ACMD.

L'unité industrielle APICOMA ne maîtrise pas tous les éléments intervenant dans sa production et notamment les produits industriels exigeant un haut niveau de compétence. Elle entretient donc des relations de traitance de complémentarité technique ou cotraitance" avec d'autres industries.

(1) Voir en annexe, liste du matériel faisant l'objet de l'approvisionnement

(2) Le fournisseur est désigné suite au dépouillement d'un appel d'offres lancé par le Directeur de l'ONPE pour le compte de l'APICOMA.

Par ailleurs, l'APICOMA contribue au chiffre d'affaires des fournisseurs locaux, ce qui stimule un tant soit peu leur activité commerciale ou industrielle.

L'exonération des droits de douane est une contribution importante de l'Etat pour amoindrir les coûts de production et par conséquent le prix de cession du matériel au paysan.

Par contre, les prestations de service des établissements para-publics ou privés<sup>(1)</sup> sont réglés en toutes taxes comprises (T.T.C.) :

- SONABEL (facture mensuelle d'électricité de 500 000 environ)
- ONEA (facture mensuelle d'eau de 50 000 environ)
- ONATEL (frais de téléphone)
- AMK (transformation de la fonte en douille)
- SARI (galvanisation des pièces).

Les relations de l'APICOMA avec les deux dernières entre dans le cadre de la sous-traitance.

"Les coûts économiques et sociaux de la concentration de travailleurs peuvent dépasser les améliorations de production qu'on en attend. L'évolution rapide des marchés et des progrès techniques impose une constante réadaptation pour faire face à la concurrence",<sup>(2)</sup> d'où l'intérêt de recourir à des secteurs juridiquement extérieurs à l'entreprise ou sous-traitants.

La sous-traitance de capacité intervient lorsque l'entreprise donneuse d'ordre répartit des travaux de sa propre spécialité entre artisans ou entreprises sous-traitantes du même corps de métier.

Pour l'APICOMA, cette option s'explique par l'envergure du chantier qu'aurait exigé une unité complète de production mais aussi l'intégration d'artisans ruraux dans la chaîne de production.

Si l'APICOMA devait employer dans son atelier tout ce monde, les coûts de production dépasseraient ses capacités de PMI (Petite ou Moyenne Industrie).

---

(1) Ces frais de fournitures extérieures ainsi que d'autres dépenses pourraient être mieux suivis ou budgétisés, de façon à conscientiser le personnel sur l'intérêt pour la firme de minimiser ses frais de gestion (notamment de téléphone).

(2) L'artisanat dans le système économique, Economie et Humanisme, n°246. Mars 1979.

\* Analyse portant sur l'approvisionnement de l'APICOMA

Tableau n°9 : Evolution de l'approvisionnement  
de 1982 à 1986 en valeur (C.F.A.)  
et en pourcentage

(Fournitures et matières premières)

Années	1982		1983		1984		1985		1986	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
(1) Total Appro.	93,3		231,5		115,1		184,9		211,9	
dont :										
Matières premières	70,4		169,9	+141,3	80,9	-52,4	143,3	+71,1	58,8	-59,0
Matériel auxiliaire	22,9		61,6	+169,0	34,2	-44,5	41,6	21,6	153,1	+268,0
(2) Chiffre d'affaires (C - A)	197,7		336,5	+ 70,2	197,4	-41,3	190,0	- 3,7	304,7	+ 60,4
Rapport total										
Approvision- nement	-	47,2	-	68,8	-	58,3	-	97,3	-	69,5
G.A. (1)										
(2)										

Source : APICOMA

L'approvisionnement en matières premières et matériel auxiliaire connaît une évolution générale en dents de scie (hausses allant de 21,6% à 268 %, régression de - 44,5 % à 58,8 %); l'évolution du chiffre d'affaires est également irrégulière.

Sur la période considérée, l'approvisionnement représenté en moyenne plus de 50 % du chiffre d'affaires, ce qui veut dire que l'APICOMA vend moins qu'elle n'achète aux autres agents économiques.

Mais cette dépendance doit s'analyser comme étant plutôt positive puisque l'activité de l'APICOMA distribue des revenus aux secteurs tertiaire (entreprises commerciales) et secondaire (industrie). Le secteur primaire n'est pas en reste. C'est ce que va révéler la suite.

2/ La sous-traitance avec les artisans ruraux

Dans la pratique, les opérations relatives à la sous-traitance avec les artisans ruraux se font par le biais du SACS qui répartit les commandes de l'APICOMA entre les forgerons à qui il appartient de livrer le matériel pour percevoir les revenus.

.../...

Tableau n°10 : L'évolution des revenus versés aux artisans de 1975 à 1983

Année	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Montant FCFA	532450	2478777	3000672	6037994	8274870	2238700	9751000	11956005	36299640

Après une évolution régulière à la hausse de 1975 à 1979, on note une chute en 1980 (retour au niveau de 1976) une reprise à la hausse à partir de 1981 et une ascension spectaculaire en 1983 (+ 202,5 %).

Tableau n°11 : Evolution de la part de la sous-traitance artisanale dans les fournitures et le chiffre d'affaires APICOMA ( en millions )

Année	1982		1983		1984		1985		1986	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Sous-traitance	12,0	-	36,3	(+202,5)	15,7	(-56,7)	33,7	(+114,6)	14,4	(-56,4)
Fournitures matériel auxiliaire	22,9	-	61,6	(+169,0)	34,2	(-44,5)	41,6	(+ 21,6)	153,1	(+26,6)
Chiffre d'affaires	197,7	-	336,5	-	197,4	-	150,0	-	304,7	-
Part sous-traitance dans fournitures	-	52,4	-	58,9	-	45,9	-	81,0	-	9,6
Rapport sous-traitance/chiffre d'affaires	-	6,1	-	10,8	-	8	-	17,7	-	4,7

N.B. : Entre parenthèses se trouve indiqué l'évolution en pourcentage d'une année à l'autre.

D'une manière générale, la part de la sous-traitance artisanale dans les fournitures de matériel auxiliaire atteint souvent 50% en moyenne

Toutefois, son niveau a accusé en 1986 une baisse dramatique(9,6%) par rapport à 1985 qui avait enregistré 81,0%. Cette situation s'explique par les commandes d'avance qui ont été faites en 1985, stockées et utilisées en 1986.

Ces chiffres si modestes soient-ils, traduisent une relative liberté de manoeuvre vis-vis de l'extérieur.

.../...

**Tableau n°12 : Livraison de matériel par les artisans ruraux  
à l'APICOMA de 1983 à 1986  
(Prix en FCFA indexés base 1983(prix constant 1983))**

Année Désignation	1983	1984	1985	1986
Soc Tom 6"	3 000	-	250	-
Versoir 6"	1 500	1 800	1 200	260
Point butteur	1 250	1 034	2 500	1 865
Soc sarcleur	28 800	-	1 800	2 310
Soc réversible	31 600	20 500	9 780	1 800
Aile butteur droite	409	1 440	2 025	1 310
Aile butteur gauche	35	1 500	2 080	1 435
Crochet de chaîne	4 000	2 620	4 000	14 220
Equipement butteur	-	-	2 365	873
Manille	-	-	-	700
Valeur totale en millions FCFA	36,3	15,7	33,7	14,4

Pour mieux percevoir l'évolution réelle (écarts dus à l'inflation), les valeurs en FCFA ont été calculées sur la base des prix unitaires 1983 considérés comme constants, jusqu'à la fin de la période d'analyse.

On constate une évolution générale à la baisse et en dents de scie. Il convient cependant de faire quelques réserves sur ces chiffres, car, en réalité, ils ne représentent pas la totalité des commandes faites chez les artisans sur le plan national.

L'APICOMA s'approvisionne aussi auprès d'artisans urbains. Ainsi, en 1985 par exemple, l'entreprise NIKIEMA Koudbi Paul (sise à Gounghin) a livré 300 versoirs et 300 socs de butteurs manga pour près de 3 millions FCFA.

De même certains agriculteurs achètent directement chez les artisans sans passer par le SACS ou l'APICOMA. Plus qu'une sous-traitance, la décentralisation ainsi révélée va plus loin: une partie de la production ( finition, montage) est assurée par des soudeurs-forgerons établis dans des ateliers dits de particuliers.

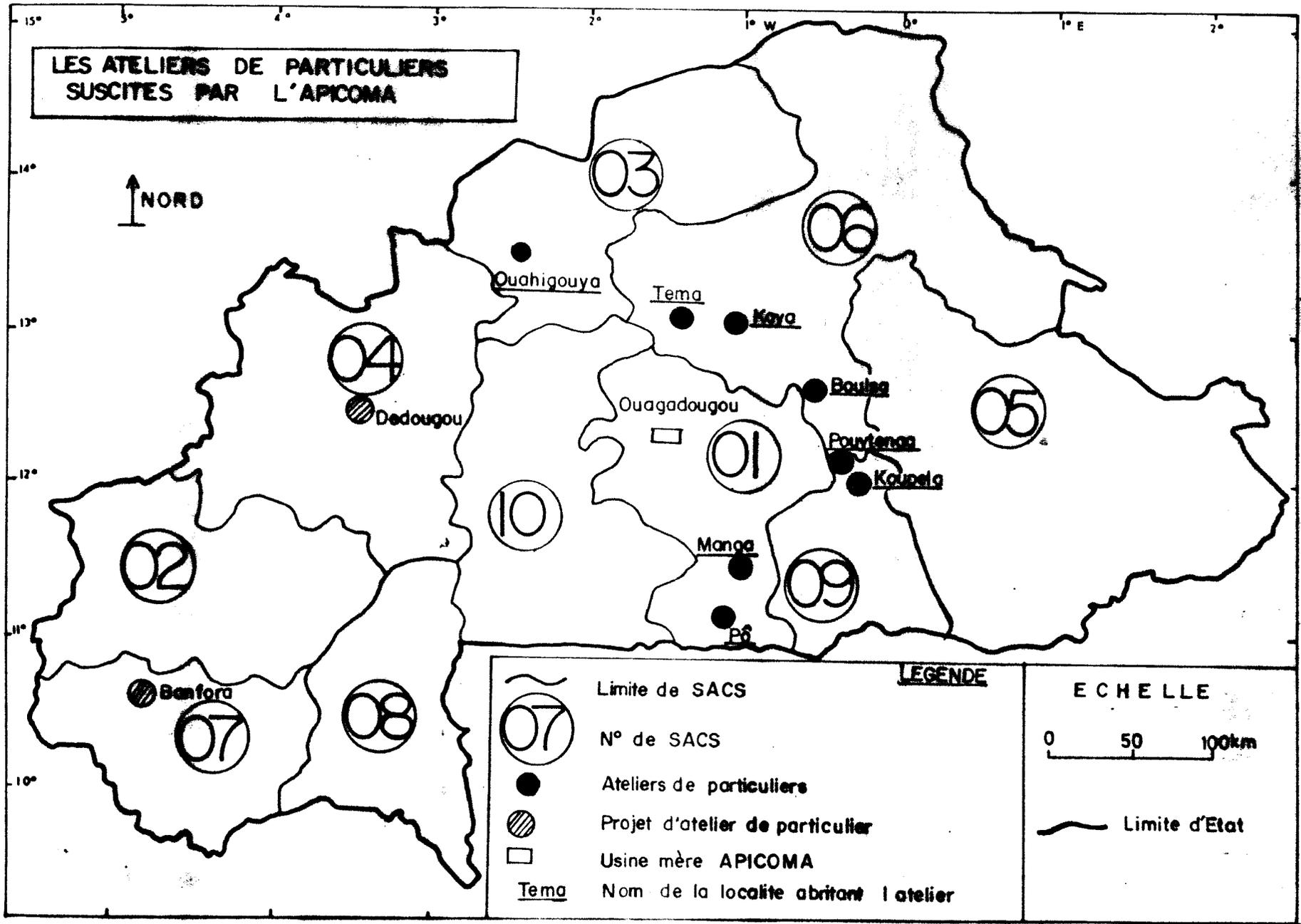
### 3/ - Les ateliers de particuliers ou auxiliaires indépendants

Il s'agit généralement de soudeurs-forgerons qui, après leur formation et avec l'appui du CNPAR ou de l'APICOMA, effectuent des travaux de finition ou de montage des produits APICOMA. Le nécessaire leur est livré à un prix étudié.

Mais ni le CNPAR, ni l'APICOMA n'intervient dans la gestion de ces unités; cependant l'APICOMA les suit régulièrement.

Nous les appelons pour cela des auxiliaires indépendants. Ces ateliers se mettent en place le plus souvent avec le soutien de missions chrétiennes, d'associations de développement ou d'ONG qui assurent le transport des pièces détachées.

Le graphique ci-après donne une illustration de la situation géographique de ces ateliers.



V-D/ - Les débouchés et les problèmes de distribution

1) Clientèle rurale et urbaine

Les consommateurs des produits APICOMA résident aussi bien en ville que dans les campagnes; cependant les paysans sont les principaux utilisateurs et clients.

Ils se constituent en groupements auxquels l'ORD retrocède le crédit d'équipement obtenu de la CNCA ou directement d'organismes d'aide extérieurs.

Les membres des groupements bénéficiant du crédit s'engagent ainsi solidairement envers leur créancier. Le groupement règle globalement la note de l'ORD, quitte à se retourner contre ses membres mauvais payeurs. Les groupements villageois apparaissent comme des organisations encore superficielles. En effet, ils n'ont pas le statut juridique pour traiter directement avec la CNCA.

La procédure d'octroi du crédit CNCA gagnerait donc à être assouplie en conférant aux groupements un rôle plus actif à l'instar des "conseils villageois BNDA" en Côte-d'Ivoire.

La CNCA pourrait s'inspirer de cette expérience pour le recouvrement de ses créances auprès des paysans.

Pour sa part, l'APICOMA, toujours réglé au comptant par la CNCA ou les ORD, n'a pas d'impayés auprès de sa clientèle rurale.

Ses mauvais payeurs viennent essentiellement de la clientèle urbaine: en moyenne, 3 millions de factures impayées par an; 2 millions de factures de débiteurs douteux par an.

Au détail, l'APICOMA vend directement au comptant ou à crédit à des fonctionnaires de l'Etat surtout, mais plus encore à des centrales d'achat qui jouent le rôle de distributeur et de vulgarisateur.

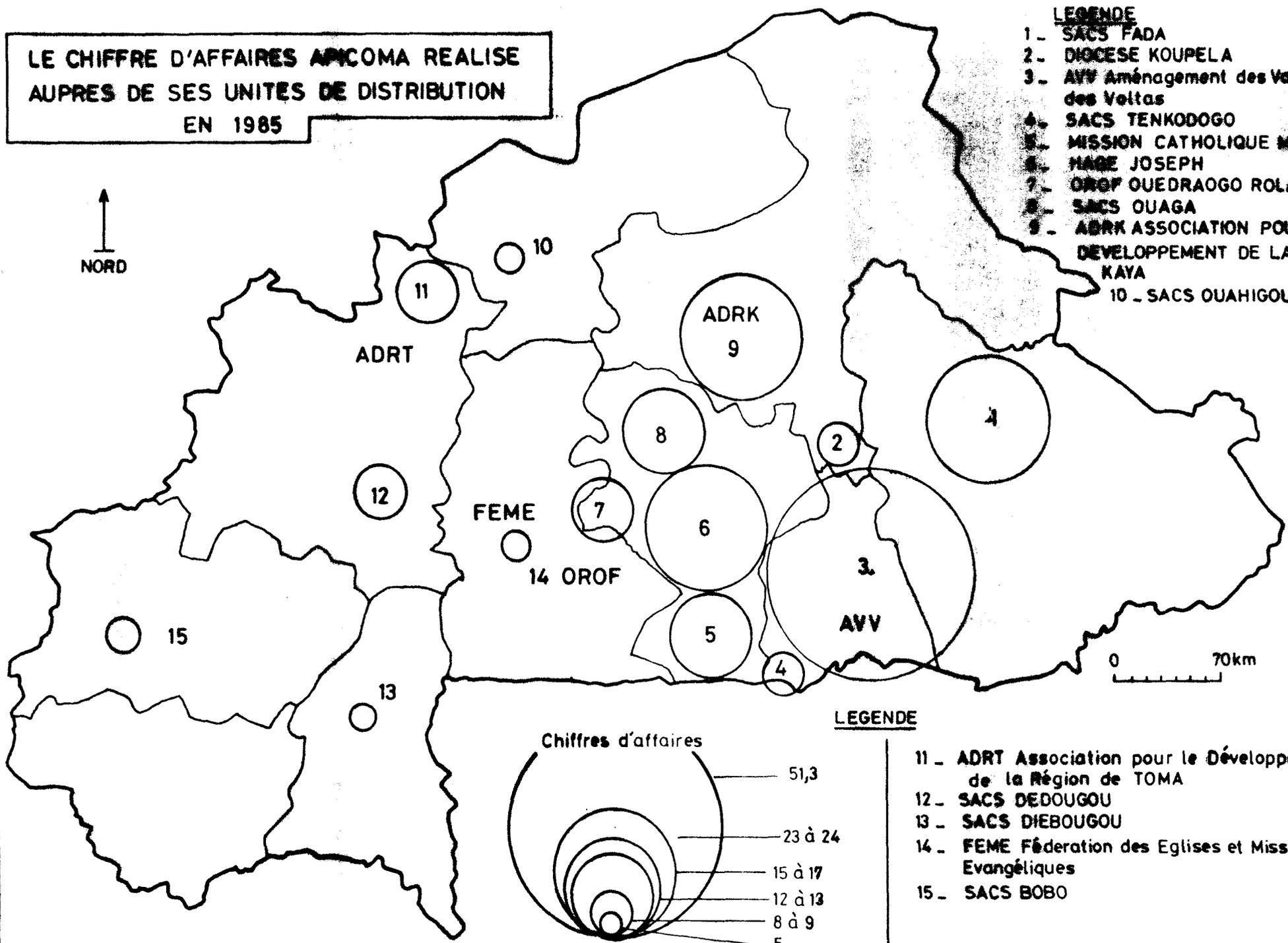
2) La carte de la clientèle APICOMA (unités de distribution)

( voir figure ci-après )

**LE CHIFFRE D'AFFAIRES APICOMA REALISE  
AUPRES DE SES UNITES DE DISTRIBUTION  
EN 1985**

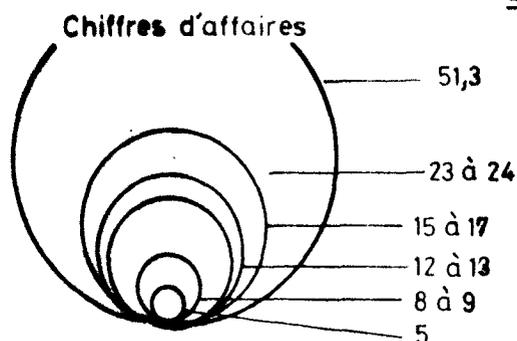
**LEGENDE**

- 1 - SACS FADA
- 2 - DIOCESE KOUPELA
- 3 - AVV Aménagement des Vallées des Voltas
- 4 - SACS TENKODOGO
- 5 - MISSION CATHOLIQUE MANGA
- 6 - HAGE JOSEPH
- 7 - OROF OUEDRAOGO ROLAND ET FRERES
- 8 - SACS OUAGA
- 9 - ADRK ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE KAYA
- 10 - SACS OUAHIGOUYA



0 70km

**LEGENDE**



- 11 - ADRT Association pour le Développement de la Région de TOMA
- 12 - SACS DEDOUGOU
- 13 - SACS DIEBOUGOU
- 14 - FEME Fédération des Eglises et Missions Evangéliques
- 15 - SACS BOBO

\* Analyse portant sur les unités de distribution

Le CATWEL, le Groupement 6S Naam, les Associations de Kaya et Toma les Missions Catholiques de Manga et Koupéla, la FEMME et le Groupe des centrales d'achat privées (1) retiennent l'attention par leur régularité et l'importance de ce qu'ils distribuent.

Outre la CNCA, l'AVV et les antennes CNPAR, certains ORD sont des clients importants : Est, Muhun, Centre, Centre Est et Centre Nord. Ceux du Muhun et de l'Est font des achats directs au comptant à l'APICOMA sans passer par la CNCA, ayant reçu des fonds d'aide à cet effet.

ONG et Missions chrétiennes connaissent bien le matériel; elles aident à sa diffusion et comblent le besoin de formation<sup>(2)</sup> des utilisateurs en lieu et place des ORD.

Leurs observations contribuent à une meilleure adaptation du matériel. Ainsi, c'est à leur demande que les dents fixes ont été transformées en dents amovibles à volonté et que l'âge en col de cygogne a été remplacé par un autre en col droit, avec un allègement du triangle.

Elles sont également à l'origine de la modification de la forme du bac des charrettes tombereau.

On peut enfin citer à leur compte, cette autre amélioration du matériel : suite à la critique portant sur la fragilité du socle qui se tordait, il a été conçu un autre plus solide. Si à l'origine on ne pouvait monter sur la houe que l'accessoire de sarclage, aujourd'hui les socles butteurs et labour peuvent y être montés.

Ainsi, le rôle primordial des distributeurs privés du matériel de l'APICOMA en milieu rural est un des aspects de son originalité.

Indirectement, les paysans font l'essentiel du chiffre d'affaires de l'APICOMA malgré les impayés<sup>(3)</sup> enregistrés à la CNCA au titre des ORD.

---

(1) Quelques centrales d'achat privées, CODIAM, OROP, OUEDRAOGO Abdoulaye, OUEDRAOGO Boukary, HAGE Joseph, Groupement Naam, Coomako, Coomaba, PPI, Garu Blind Projet (Ghana) et un privé de Koupéla.

(2) La vulgarisation préalable à l'utilisation de la charrue consiste en semailles en ligne droite pour augmenter la densité des semis labours opérés perpendiculairement à la pente pour lutter contre l'érosion.

(3) Il est probable que si les sommes recouvrées par les ORD pour le compte de la CNCA sont confondues à leurs propres flux financiers, les impayés sur crédit d'équipement agricole soient le fait des ORD eux-mêmes et non des paysans.

Analysons maintenant la notion de rentabilité, signe révélateur de la santé d'une entreprise.

V-E/ Le chiffre d'affaires et la rentabilité de l'APICOMA

1) Le chiffre d'affaires

\* Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires

Tableau n°13 : l'évolution du chiffre d'affaire APICOMA de 1982 à 1986 (en millions FCFA)

A N N E E	Chiffre d'affaires global(évolution)		Charrues		Charrettes (en valeur)	Autres (en valeur)
	Valeur	Pourcentage	Valeur	Pourcentage		
1982	197,6	-	169,2		14,6	13,9
1983	336,5	{+70,2}	208,2	{+ 24,0}	80,0	48,4
1984	197,4	{-44,7}	115,1	{- 41,3}	56,4	25,9
1985	190,0	{- 3,6}	98,0	{- 15,0}	67,5	22,9
1986	304,7	{+60,5}	93,0	{- 5,0}	177,0	24,6

Après une baisse en 1984 et 1985 (respectivement - 44,7 % et - 43,5 % par rapport à 1983) la reprise s'opère en 1986 (+60,4 % contre 70,2 % en 1983).

Les ventes de charrettes connaissent une hausse spectaculaire en 1984, en valeur relative (+447,9%) puis évoluent régulièrement à la hausse.

Celles des charrues baissent régulièrement depuis 1984.

2/ Rentabilité financière (voir tableau n°14 ci-après

Tableau n°14 : le bénéfice et les rétributions (30 % du bénéfice) versées à l'ONPE par l'APICOMA (en valeur)

A N N E E	Bénéfices(+) ou pertes(-)	Rétributions versées	Bénéfices nets
1981-1982	+ 75 664 192	22 699 257	52 964 935
1982-1983	+ 36 844 452	11 053 335	25 791 117
1983-1984	+ 31 432 973	9 429 892	22 003 081
1984-1985	- 1 589 818	-	-
1985-1986	+ 28 563 555	7 027 625	21 535 930
1986-1987	+ 40 389 923	11 053 335	29 336 588
1987-1988	+ 47 492 645	- *	47 492 645
1988-1989	+ 13 302 350	- *	13 302 350

\* La rétribution de 30 % prélevée sur le bénéfice est dispatchée à raison de 2 % pour l'ONPE (Participation aux frais Administratifs) et 28 % pour le CNPAR (appui à la formation) ; Elle est devenue caduque à l'échéance des accords de financement en 1988.

Le bénéfice moyen dépasse 30 millions/an, bonne rentabilité qui lui permet de financer son actif circulant (fonds de roulement) sans recours ni au crédit fournisseurs, ni au crédit bancaire.

De 1982 à 1986, la firme est bénéficiaire, l'année 1985 exceptée, <sup>(1)</sup> mais avec une tendance générale à la baisse.

On relève également une tendance marquée à la baisse dans l'évolution des revenus de sous-traitance versés aux artisans (respectivement 6,3 et 5,1 millions en 1988 et 1989 contre 14,4 et 9,3 millions en 1986 et 1987).

Mais cette dernière s'explique par le fait que les artisans maâtisent de plus en plus les produits APICOMA, surtout les charrues.

Cela conduit alors l'APICOMA à réduire sa production de charrues et par conséquent le montant de la sous-traitance, afin de laisser le marché à ses sous-traitantes. Il y a donc une compensation heureuse de cette baisse de revenus, ce qui peut s'appréhender à travers le chiffre d'affaires des magasins et matières d'oeuvre et outillage qui font des ventes en hors taxes aux artisans.

En effet, en considérant que le prix de vente des outils forgés égale le prix d'achat de matières plus le bénéfice, on peut considérer que le chiffre d'affaires des artisans égale au moins le prix d'achat récapitulé comme suit :

Tableau n°15 : Achats de matières d'oeuvre dans les magasins SACS par les artisans de 1984 à 1988 (en millions)

A N N E E	1984	1985	1986	1987	1988
Vente de matières d'oeuvre	81,2	51,8	87,1	80,5	94,4

Source : S.A.C.S.

L'APICOMA apparaît entre autres approches dites industrielles de la deuxième décennie post-coloniale, comme une nouvelle forme d'appui en faveur des ORD, venant en ajout à ses prédécesseurs (SOVICA et CNEA).

La philosophie, sans mettre fondamentalement en cause le mode d'intervention de ces derniers, les complète et donne un nouveau visage à la politique d'équipement agricole au Burkina.

Parallèlement à ces actions déjà conjuguées (encadrement pour les ORD, équipement pour les industries), la BCEAO <sup>(2)</sup> la CNCA et la SOPITEX verront également leur rôle s'accroître sur le terrain.

(1) Cette perte semble imputable à l'importance des charges d'exploitation et surtout des investissements sur fonds propres (dépenses de matériel pour 189 millions)

(2) Outre ses prestations offertes aux banques et établissements financiers, la BCEAO est déjà intervenue comme actionnaire à la BND, à la CSPPA, à la CNCA et comme ~~appartenant~~ indirect de concours financiers (réfinancement)

VI - L'ACTION MULTIFORME ACTUELLE POUR L'EQUIPEMENT AGRICOLE  
DE LA CNCA, DES CRPA, DE LA BCEAO, DE LA SOFITEX ET DE LA SOFIVAR

La CCA (Caisse de Crédit Agricole), ancienne appellation de la CNCA a déjà assuré depuis 1965, conjointement avec d'autres institutions<sup>(1)</sup>, la gestion des crédits ou subventions en provenance de l'étranger.

Certains O.R.D. ont aussi bénéficié directement de ces fonds :

- FED pour l'ORD de la COMOE en 1980,
- CCCE, AID, FIDA pour celui de l'Est,
- AID et FIDA pour la Bougouriba.

La CNCA, reconnue comme banque en 1981 reçoit désormais les fonds du crédit d'équipement agricole. La FAO est le plus gros bailleur et le plus clément (pure subvention) parmi les fournisseurs ci-après :

Tableau n°16 : Quelques lignes de crédit agricole  
dont a bénéficié la C.N.C.A.

Organisme	Montant	Durée de remboursement	Taux
CCCE	250 millions FCFA	30 ans dont 10 de différés	2 %
CCCE	530 millions FCFA	" " "	2 %
FED	135 millions ECU	" " "	0,75 %
FAO	2 667 millions FCFA	-	0 %
CCCE	1 150 millions FCFA	30 ans dont 10 de différés	2 %
KFW	3 millions D.M.	15 ans dont 5 de différés	5 %

Source : C.N.C.A.

(1) Voir signification des sigles en annexe.

VI - A LES MODALITES D'ACTION DE LA CNCA ET DES ORD

La CNCA diffuse le progrès technique (culture attelée, motorisation) en milieu rural et améliore par conséquent la productivité agricole.

La D.F.O.M.R. (1) et les O.R.D. se chargent de :

- l'organisation, l'animation, la formation et l'encadrement de la population;
- la vulgarisation de techniques nouvelles ;
- le perfectionnement et la spécialisation des cadres et agents des services concernés;
- la mise en place de structures adéquates d'accueil du crédit à l'équipement agricole.

Les O.R.D. et la C.N.C.A. se complètent notamment. Ainsi, la C.N.C.A. accorde les crédits aux O.R.D. qui les replacent auprès des G.V. (groupements villageois).

Les G.V. (créés par Ordonnance du 13/5/1983) ne peuvent contracter un prêt esqualité, d'où la médiation des O.R.D.

Les paysans bénéficiaires des dits crédits doivent apporter au moins 20 % de la valeur des animaux (boeuf ou âne d'attelage) qu'ils assurent pécuniairement par ailleurs contre la mortalité. La cotisation au FGMB (Fonds de Garantie de Mortalité Bétail) est de 10 % de la valeur d'acquisition et en cas de perte non litigieuse (conditions d'entretien correctes), l'animal est remboursé à 100 % de sa valeur d'achat. Il est aussi prévu de rembourser à chaque G.V. 75 % de l'excédent du FGMB au bout de 5 ans.

Les opérations de la CNCA sont soumises à la réglementation bancaire et fiscale qui impose une TPS (taxe de prestation service) sur le chiffre d'affaires. Dans la pratique, elle est incluse dans les taux appliqués à la clientèle (2). Seule la CNCA en a été dispensée.

---

(1) Direction de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural

(2) Pour un prêt assorti d'un taux de 11 %, la majoration TPS de 21,95 % élève ledit taux à 13,41 %.

La B.C.E.A.O.(1) qui exerce la tutelle et le contrôle des banques primaires intervient également de façon indirecte à la faveur de la C.N.C.A.

#### VI-B - L'ACTION - B.C.E.A.O.

Selon les règles d'intervention appliquées jusqu'au 30 septembre 1989, les crédits accordés aux P.M.E. et P.M.I. sont assujettis au taux de base B.C.E.A.O. appelé T.E.P. (Taux d'Escompte Préférentiel) majoré de la marge bénéficiaire de l'établissement de crédit qui doit se situer entre 1 et 3 points maximums.

Les entreprises ayant un encours de crédit inférieur à 30 millions sont considérées comme P.M.E.

Au delà de 30 millions, on ne devait bénéficier que du T.E.N. (Taux d'Escompte Normal) majoré d'un nombre de points variant entre 0 et 5 maximum.

Les O.R.D. ont un encours de crédit généralement supérieur au seuil de 30 millions, critère de différenciation des P.M.E. et des entreprises dites nationales (dont 51 % au moins du capital sont détenus par des ressortissants de l'UMOA).

Or l'application d'un taux élevé aux paysans serait contraire à l'objectif d'équipement agricole; c'est pourquoi la B.C.E.A.O. accorde à la C.N.C.A. des mesures dérogatives aux conditions générales de banque, afin de lui préserver son objectif de promotion paysanne.

En effet, des taux insupportables par les masses rurales pourraient hypothéquer l'avenir du crédit dans ce milieu.

Ainsi, la C.N.C.A. prenait pour base de sa marge bénéficiaire, le T.E.P. et non le T.E.N.(3).

La B.C.E.A.O. contribue également à la mise en place de structures adéquates au profit des P.M.E. et de la paysannerie : fonds de bonification des intérêts bancaires et fonds de garantie des P.M.E. (4)

- 
- (1) Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest : Institut d'Emission de l'UMOA ayant par Etat une agence principale dirigée par un Directeur National et une agence auxiliaire au moins dirigée par un Responsable.
  - (2) D'importants changements en cours (à partir d'octobre 1989) affectent les modalités d'intervention de la BCEAO (politique de la monnaie, du crédit, des taux etc...)
  - (3) A compter d'octobre 1989, il n'existe plus que le T.E.S. (Taux d'Escompte) valant 10 %. Les taux minima (0 point minimum pour le TEN et 1 pour le TEP) auxquels étaient astreints les établissements de crédit sont supprimés et seule est fixée une marge maximale de 5 points pour toutes les catégories de crédits qui s'ajoutera au taux de base de la B.C.E.A.O.
  - (4) Voir en appendice annexe documentaire portant <sup>sur</sup> l'action de la CNCA et de la BCEAO.

Tableau n° 18: Evolution en %ge des crédits culture attelée CNCA dans la masse des crédits à M.T

Année \ %ge	Culture attelée (Pourcentage)	%ge des crédits motopompes et matériel roulant
1983-84	74 %	13 %
1984-85	65,9 %	13 %
1985-86	33,88 %	58 %
1986-87	21,8 %	70,6 %

Source = C N C A

Tableau n° 19: Cumul des impayés sur les crédits 1982, 83, 84, 85 et 86 octroyés aux O R D, au 29/02/88

Nom de l'ORD	Montant cumulé des impayés au 29/2/88	dont impayés sur crédit 1983
Mouhoun	61,7	17,2
Bougouriba	6,9	3,4
Hauts Bassins	34,6	16,2
Est	44,0	10,8
Centre Est	93,5	28,4
Centre Nord	92,0	62,0
Sahel	52,4	12,5
Centre Ouest	52,0	22,8
Centre	165,5	69,4
Comoé	11,9	3,6
Yatenga	80,9	46,0
TOTAL	695,4	292,3 (42,0 %)

Source = C N C A

\* Analyse portant sur les crédits aux ex.ORD

Au 29 février 1988, le montant des impayés sur les crédits O.R.D. s'élevaient à 695,4 millions de FCFA soit 56,75 % des crédits douteux de l'année 1987 (source CNCA).

Les O.R.D. du pays Mossi (Centre, Centre Est, Centre Nord, Yatenga) accumulent les plus forts taux d'impayés avec plus de 50 % du total.

Les impayés sur les crédits 1983 (indiqués dans la dernière colonne) en constituent à eux-seuls 42 %; suivent par ordre décroissant, les autres années (ne figurent pas au tableau) :

1984 = 33,3 %  
1985 = 14,9 %  
1982 = 8,5 %  
1986 = 1,3 %

Par ailleurs, la tendance actuelle est à une regression des crédits culture attelée au profit des crédits d'équipement ou d'exploitation de haut niveau (moto-pompes, matériel roulant etc...)

Tableau n°20 : Evolution de l'encours des crédits douteux de la CNCA

Année	Montant en millions	Evolution en %
1985	373,3	
1986	647,3	+ 73,4
1987	1 225,3	+ 89,3

Source : CNCA

L'évolution des crédits douteux accuse une tendance haussière (+73,4 % en 1986; + 89,3 % en 1987).

La suppression des O.R.D. en 1988 n'a pas effacé leur passif. Le recouvrement des sommes dues se poursuit auprès des CRPA (Centre Régional de Production Agropastorale), les nouvelles structures mises en lieu et place et qui sont loin d'être seules sur le terrain.

VII - C) SOFITEX et SOFIVAR : DEUX STRUCTURES PARALLELES AUX CRPA

Sociétés d'économie mixte, la SOFITEX et la SOFIVAR interviennent en milieu rural, concomitamment avec les ORD devenus CRPA, mais dans les domaines spécifiques de la production du coton et de l'arachide.

.../...

La SOFITEX, plus ancienne, est riche de l'expérience CFDT à laquelle elle succède tout comme l'O.R.D. à l'égard du BDPA et de la SATBO.

De création plus récente (1985), la SOFIVAR à son tour, s'inspire de l'expérience SOFITEX :

- modernisation des techniques culturales et vulgarisation de moyens de production adaptés ;

- formation agricole et incitation à l'utilisation de semences sélectionnées, engrais et produits de traitement.

Aussi la diffusion de ces cultures (coton et arachide) ainsi que de leur technique de production agricole est d'autant mieux acceptée qu'elles ne suscitent pas la méfiance des paysans.

Ces derniers ont compris tout l'intérêt qu'il y a à cultiver ultérieurement les céréales sur les anciens champs (1) de coton ou d'arachide enrichis par l'engrais.

Mais le plus important dans l'action(2) de la SOFITEX et de la SOFIVAR est sans doute l'organisation judicieuse de la commercialisation et la distribution de ristournes.

Ainsi, après déduction des charges relatives aux intrants agricoles (engrais, produits de traitement), le niveau du revenu net permet de mieux faire face au crédit d'équipement C.N.C.A.

Indirectement, la SOFITEX et la SOFIVAR, par leur action, contribuent ainsi à réduire les impayés des O.R.D. à la C.N.C.A., ce qui est salutaire à cette dernière.

\*

\* \*

Il apparaît que depuis la première expérience défunte des fermes pilotes jusqu'à la dernière en pleine activité (SOFIVAR), la nécessité d'équiper le paysan en moyens modernes (charrues attelées ou motorisées, charrettes) demeure une constante.

Avec les dernières structures d'intervention que nous venons de passer en revue ci-dessus, un bilan global quantitatif et qualitatif de l'équipement agricole a pu être dressé. Mais ce dernier s'avère insuffisant : d'où l'intérêt d'en connaître les répercussions au niveau des utilisateurs pour avoir une appréciation d'ensemble valable sur les producteurs et autres acteurs dans le domaine sus-cité.

---

(1) Mil ou sorgho y poussent et produisent prodigieusement.

(2) Voir en appendice, l'annexe documentaire portant sur la SOFITEX et la SOFIVAR.

TROISIEME PARTIE : P<sub>3</sub>

L'APICOMA VU PAR LES UTILISATEURS

I n t r o d u c t i o n

VII - LA CARTE DE L'EQUIPEMENT AGRICOLE

VII - A - L'APICOMA-CNPAR

VII - B - Le CNEA : Etude Comparative avec l'APICOMA (stratégie)

VII - C - La carte de l'équipement agricole

VIII - L'IMPACT LOCALISE DE L'INDUSTRIE DE MATERIEL AGRICOLE AU MUHUN

VIII - A - Les activités de l'APICOMA-CNPAR au Muhun

VIII - B - Bilan global des interventions de 1975 à 1980

IX - PESANTEUR SOCIOLOGIQUE ET MODERNISATION AGRICOLES : CAS DU GOINDEGUE

IX - A - Introduction du matériel de culture attelée au Goindégé

IX - B - Le Goindégé et la dynamique de la communauté KO

IX - C - Conséquences de la dislocation sociale et de l'exode sur  
l'équipement agricole : cas de Oulo

X - Elements de changement et d'actualité à l'APICOMA et au Goindégé

~~à fin 1989.~~

L'originalité de la politique d'industrialisation de l'APICOMA CNPAR au Burkina Faso, apparaît nettement en référence à d'autres stratégies appliquées dans le même pays (celle de la SOVICA ou du CNEA) et même à des expériences d'autres pays.

Le CNEA, dont la politique est foncièrement opposée à celle de l'APICOMA-CNPAR, suscite une étude comparée tant au niveau des stratégies respectives que des résultats.

Mais un bilan de l'équipement agricole au seul niveau des producteurs, même global, s'avère incomplet; appréhendé au niveau des utilisateurs en plus, il serait plus exhaustif et réaliste et permettrait de mieux apprécier la politique ou la stratégie des dits producteurs.

## VII / - LA CARTE DE L'EQUIPEMENT AGRICOLE DU BURKINA

### VII- A - L'APICOMA

#### 1) Les produits APICOMA

L'APICOMA produit et commercialise surtout du matériel de culture attelée : charrue et charrette.

- La charrette, à bras à traction asine, équine ou bovine sert à divers transports :
  - récoltes et fumier principalement mais aussi
  - marchandises, bois (en ville comme en campagne).

On distingue la charrette tombereau en forme de bac et la charrette à plateau qui est plat; les deux modèles se présentent en trois versions dont les caractéristiques sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau n°20 : les charrettes APICOMA et leurs caractéristiques

Désignation	Traction	Caractéristiques
Charrette tombereau	Asine	Essieu carré de 35 mm, 2 pneus de dimension 145x14, charge utile 1 000 Kg
Charrette petit plateau	Asine	Essieu carré de 35 mm, 2 pneus 145x14, charge utile 1 000 Kg
Charrette petit plateau	Bovine	Essieu carré de 35 mm, 2 pneus 145x14, charge utile 1 000 Kg
Charrette grand plateau	Bovine	Essieu carré de 40 mm, charge utile de 1500 Kg; 2 pneus 145 x 14

.../...

- \* La charrue est livrée avec une houe et un butteur. On l'utilise pour les travaux de labour profond.
- \* La houe, instrument polyvalent, peut porter plusieurs types de socs<sup>(1)</sup> pour des opérations variées :
  - scarifiage : labour superficiel sans retourner la terre afin de faciliter la pénétration de l'eau
  - binage : (brisure de la croûte supérieure du sol) intervient après le labour et le semis pour offrir de bonnes conditions aux racines des plantes
  - sarclage : permet de lutter contre les herbes qui gênent le développement de la plante
- \* Le butteur ramène la terre autour du pied de la plante et favorise son enracinement; les buttes ainsi faites retiennent l'eau et empêchent le ruissèlement et l'érosion
- \* La brouette, la remorque ou pousse-pousse, le banc d'école et plus récemment la pompe à eau, sont d'autres productions de l'APICOMA

Tableau n°21 : Les différents types de charrues APICOMA et leurs accessoires

Désignation	Caractéristiques
Houe Manga (bovine ou asine)	Instrument polyvalent dont le seul équipement lui permet de faire toute la série des travaux
Houe BF 1 A et BF 1A (bovine et asine)	Bras constitués de tubes très résistants pouvant être ouverts ou fermés à volonté par simple réglage
Charrue BF 1B (bovine)	Composé d'un âge en acier doux où sont fixés roue, régulateur, mancherons, plaques d'assemblage et accessoires; d'un étançon sur lequel peut se monter corps de labour, houe ou butteur
Charrue BF 2 A-S	Formé d'un âge soudé à 90° en acier doux sur lequel se fixent mancherons, accessoires de réglage, roue et régulateur
Charrue BF 2 B-S	Conçue comme la BF 2 AS mais plus robuste; peut recevoir corps de labour ou butteur Soc en acier traité, versoir en acier triplex
Butteur	Comprend 2 ailes en tôle noire et une pointe réversible en manganosilicieux forgé

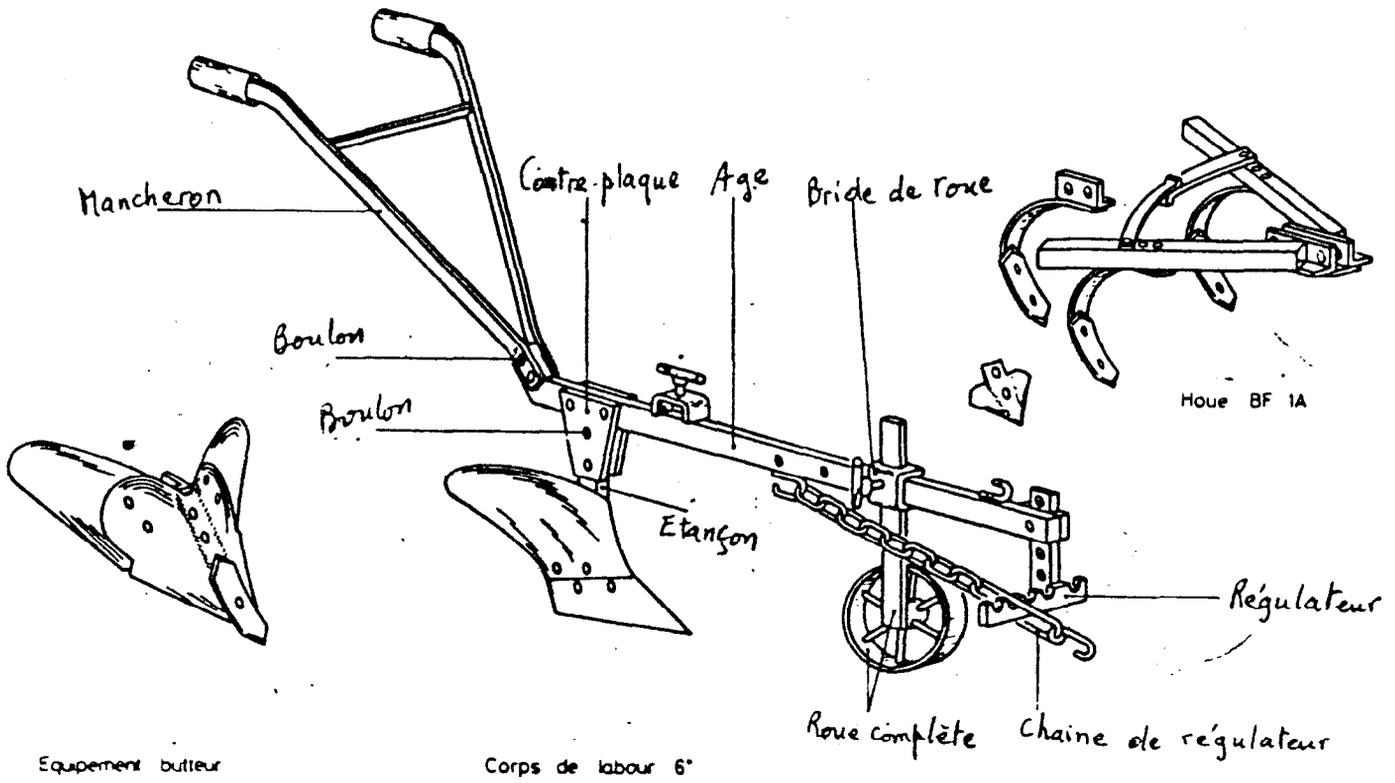
(1) Le soc en acier manganosilicieux et le versoir en acier sont forgés par les artisans ruraux.

La profondeur de travail est donnée par la position de la roue; la largeur et le talonnage sont réglés par le régulateur de chaîne. Les charrues comprennent souvent une chaîne de traction, des dents, des socs, des rayonneurs, des équipements butteur ou corps de labours.

.../...

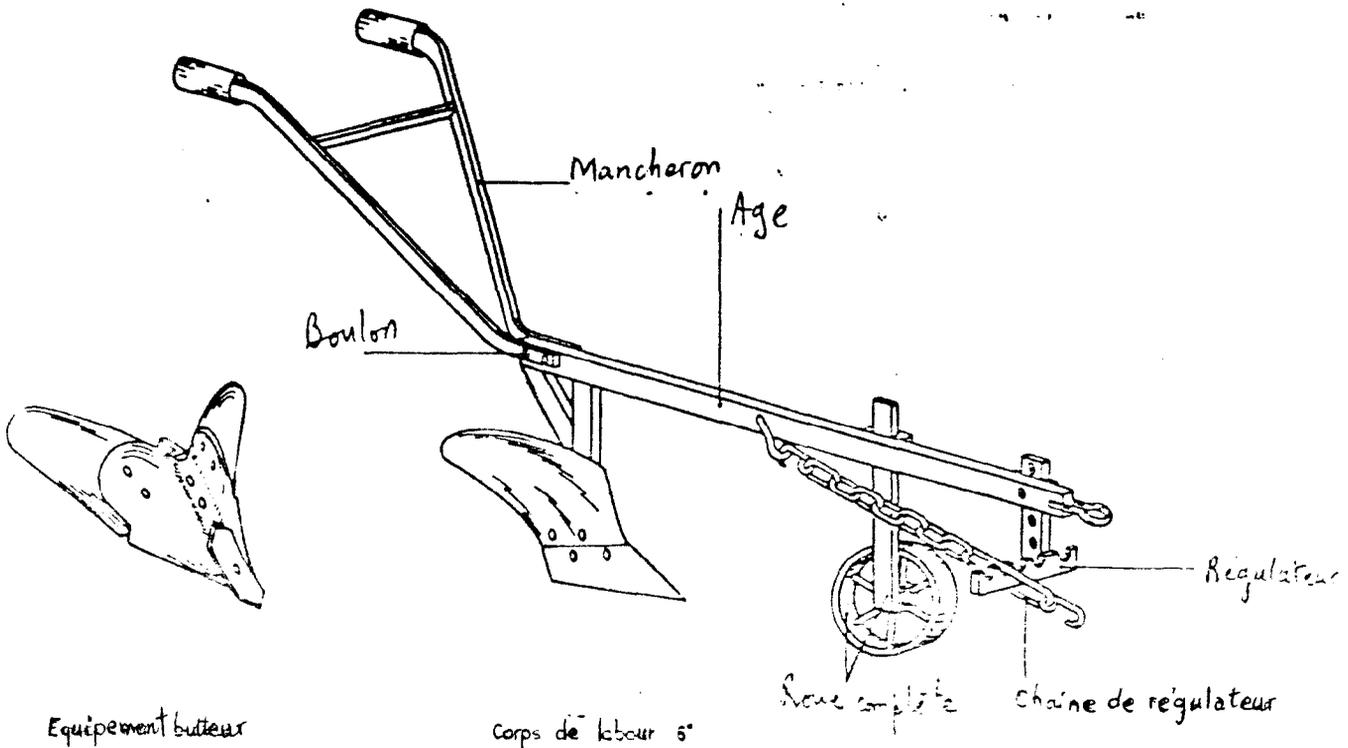


# BF 1A

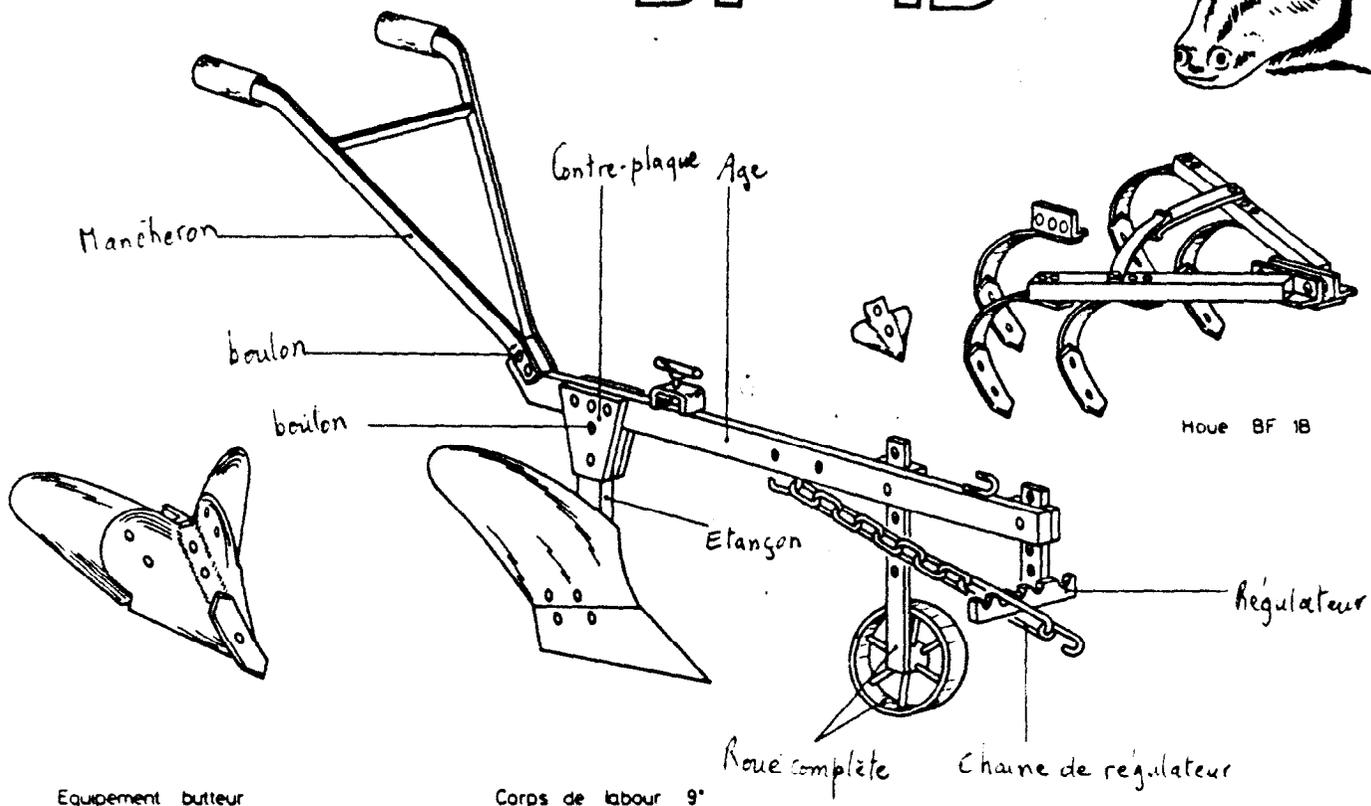


Figures n°9 et n°9 bis

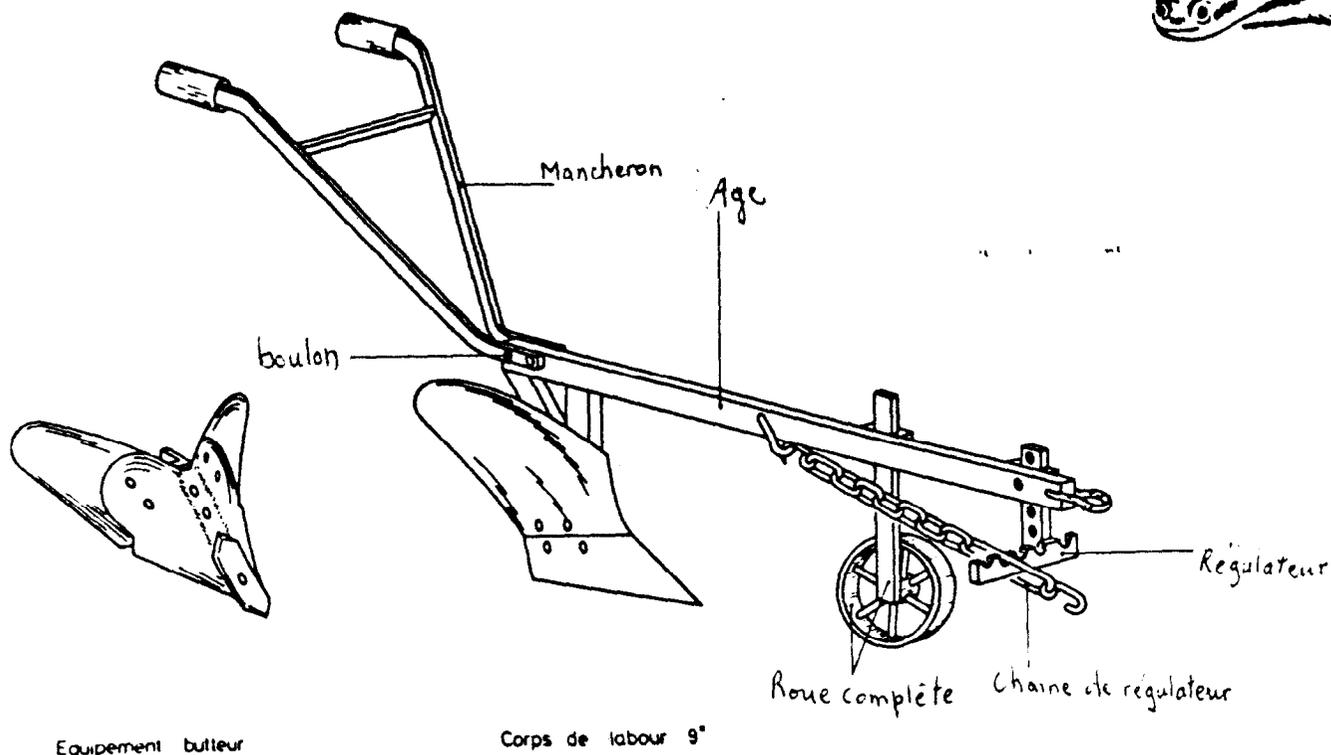
# BF 2AS



# BF 1B

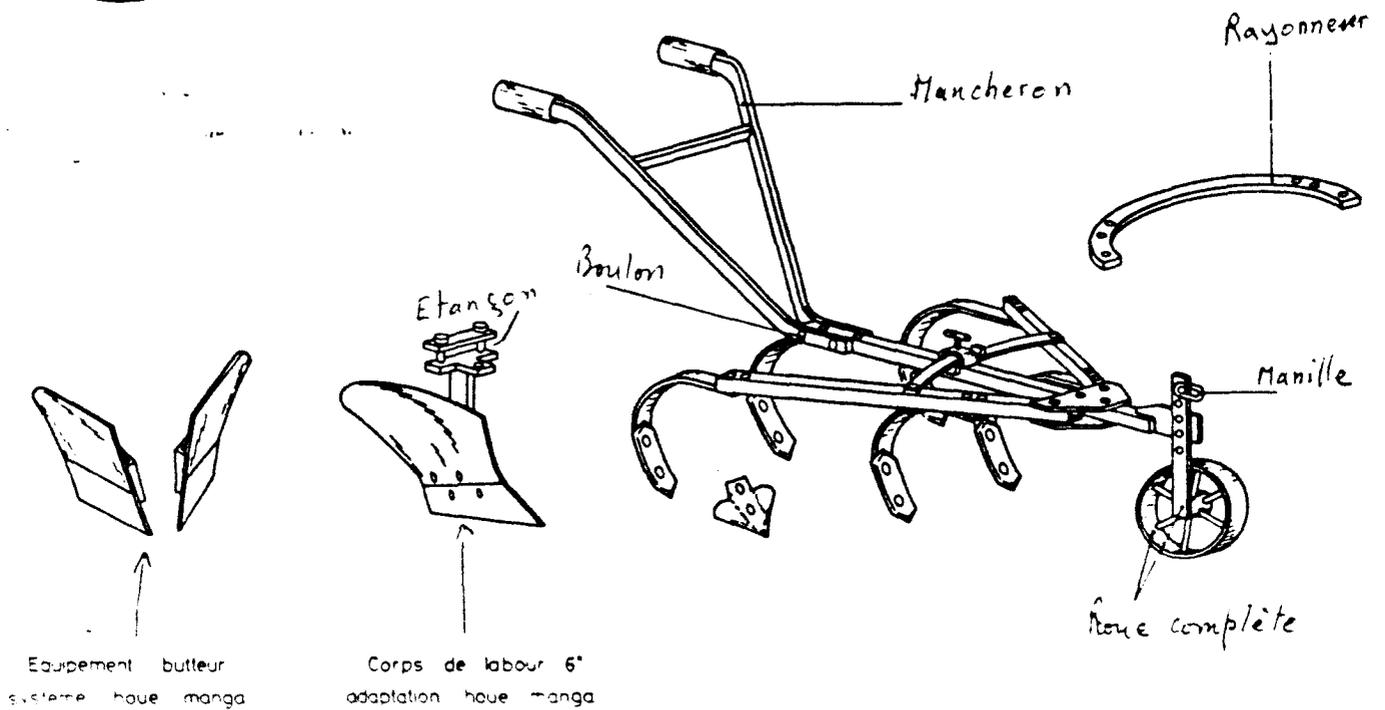
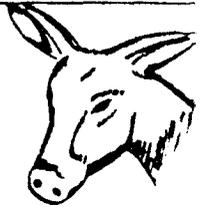


# BF 2BS





# HOUE MANGA



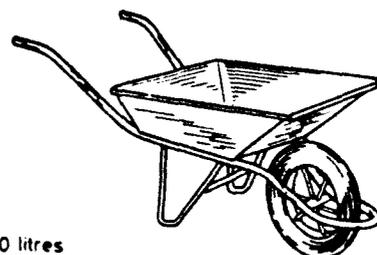
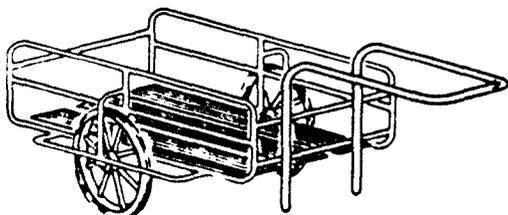
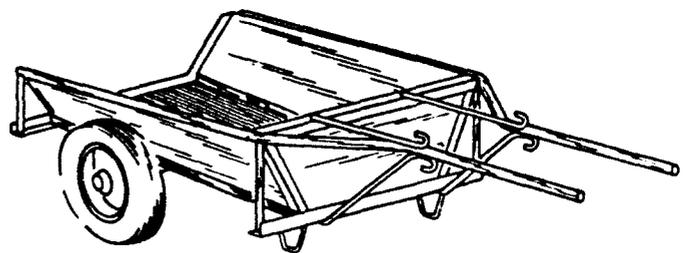
## Charrette tombereau

charge utile	1000 kg
pneumatiques	145 x 14
essieu carré	∅ 35
roulement AV	30 206
roulement AR	30 206



## Remorque

charge utile	200 kg
pneumatiques	20 x 2,125 et chambre a air
jante	aluminium avec 6 rayons rigides



## Brouette

capacité	50 litres
roue	caoutchouc increvable

PRODUCTION DE L'APICOMA DE 1975 A 1986 (Unités)

ANNEE	Charrues de labour	Equipement sarclage	Equipement butteur	Charrettes et remorques à eau
1975	240	200	40	-
1976	1 290	1 290	870	-
1977	1 610	1 390	590	-
1978	2 702	1 758	902	-
1979	2 167	2 348	548	-
1980	1 641	1 934	175	-
1981	2 533	4 694	375	-
1982	4 639	6 409	1 123	776
1983	4 370	5 030	1 476	1 216
1984	2 892	3 282	1 420	365
1985	1 495	1 714	1 596	1 085
1986	1 193	1 193	676	2 032
Cumul	26 772	31 237	9 791	5 474
Moyenne	2 231	2 603	816	1 095

Production : 1987 - 1989

Année \ Produit	1987	1988	1989
Charrues (dont houes Manga)	3 525 (750)	3 700 (750)	3 400 (750)
Butteurs	2 000	1 000	1 000
Charrettes (dont tombereau)	3 015 (1 500)	3 575 (1 700)	4 975 (3 000)
Chaines	2 000	1 500	1 500
Divers (pousse-pousse Remorques, bancs)	250	500	550

Source : APICOMA

## 2) L'évolution de la production

L'APICOMA a une capacité de production de 3 000 charrues et 3 000 charrettes tous types confondus (par an).

Les tableaux n°s 22 et 23 de la page précédente donnent une idée des productions réalisées de 1975 à 1986, puis de 1987 à 1989. N'en font pas partie les statistiques de production du réseau de sous-ateliers ou de produits semi-ouvrés.

L'évolution de la production de charrues de labours suit sensiblement la même tendance irrégulière que celle d'équipement de sarclage. Cependant, aussi bien en cumul qu'en moyenne annuelle, la production d'équipement de sarclage est plus importante. La quantité d'équipement butteur produite correspond au tiers de celle de labour ou sarclage et évolue également de manière erratique.

Les charrettes qui n'ont pu être mises sur le marché qu'à partir de 1982, atteignent un niveau moyen d'un millier par an jusqu'en 1985 puis voient leur production doublée en 1986, plus que tripler en 1987 et 1988 et presque quintupler en 1989 (voir tableau actualisé n°23).

### VII-B/ - Le CNEA (Centre National d'Equipement Agricole)

Le FLAC (Fonds d'Assistance ARCOMA-COREMA) créé en 1975 grâce au FENU et à l'USAID est connu sous l'appellation CNEA depuis 1983 (voir sigles en appendice).

Jouissant du statut d'EPIC<sup>(1)</sup>, avec une dotation actuelle en fonds propres de 974,7 millions FCFA), le CNEA poursuit plusieurs objectifs : modernisation des exploitations agricoles et de l'association agriculture - élevage, mécanisation et motorisation agricoles, production et commercialisation des équipements agricoles.

Il diffuse des charrues et charrettes de sa fabrication à partir de matières premières entièrement importées<sup>(2)</sup>.

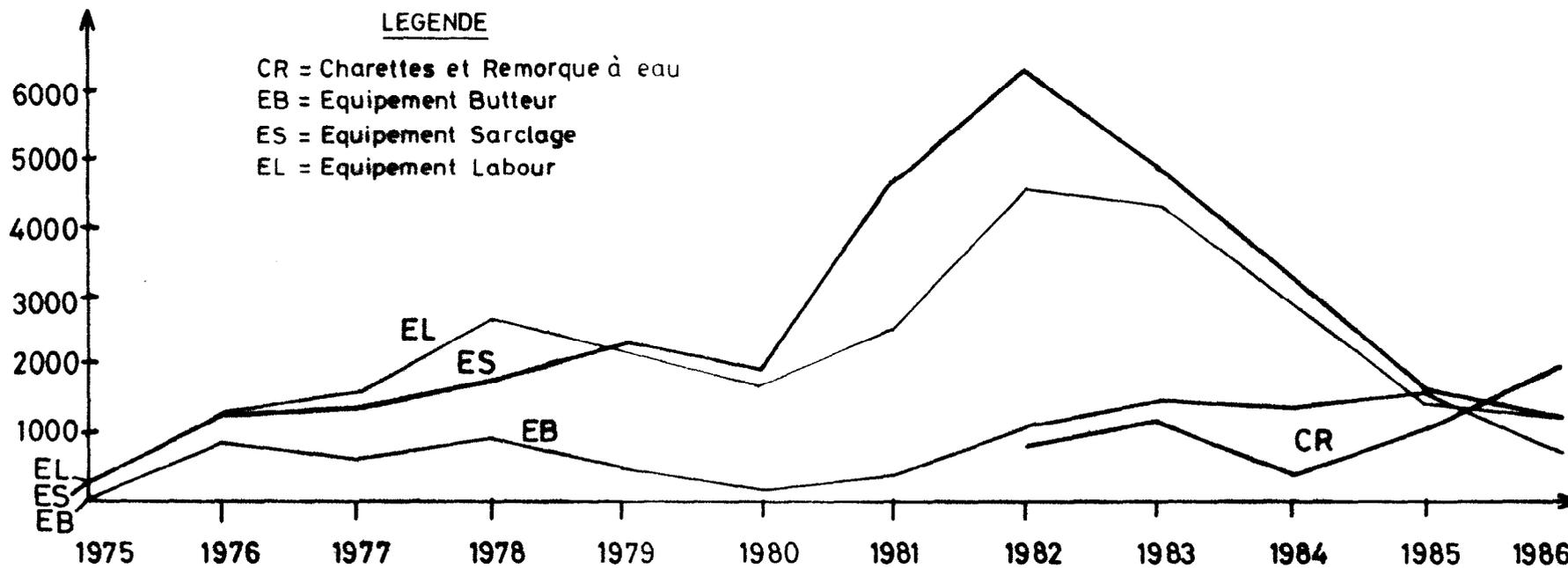
Les ateliers centraux de fabrication installés à Tenkodogo et Bobo-Dioulasso sont reliés à des annexes de montage, finissage et vente à Bobo-Dioulasso, Banfora, Gaoua, Solenzo, Ouahigouya, Dédougou, Tenkodogo, Koudougou, Kaya, Dori et Boulbi.

---

(1) Etablissement Public à caractère industriel et commercial

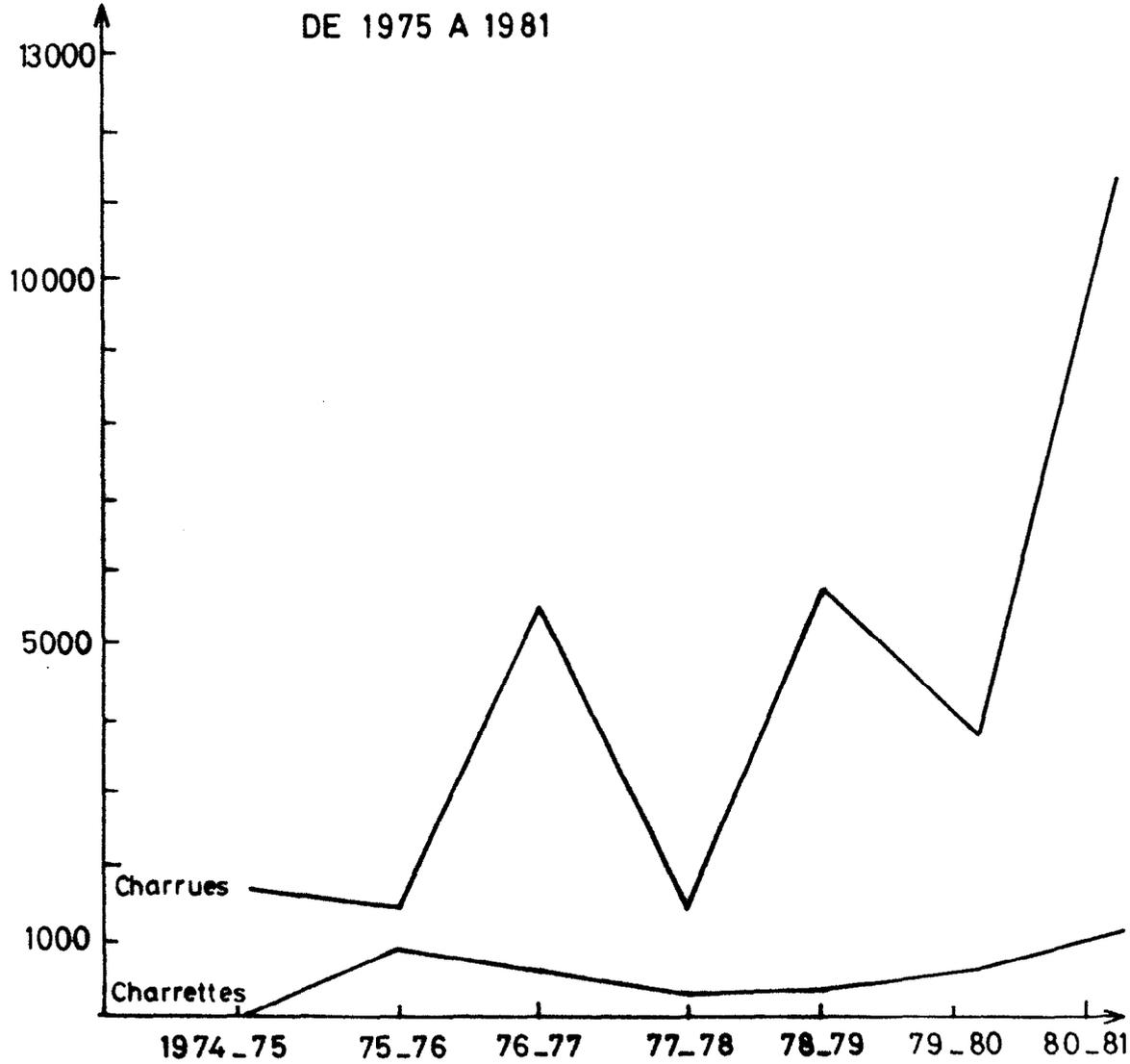
(2) Selon une étude de la CNCA, le coût de ces importations est excessivement élevé (490,4 millions en 1988, soit 81,5% du total des charges d'exploitation qui s'élevaient à 601,4 millions) d'où une dépendance vis-à-vis de l'extérieur qui constitue un handicap sérieux pour ses activités.

Figure 0017



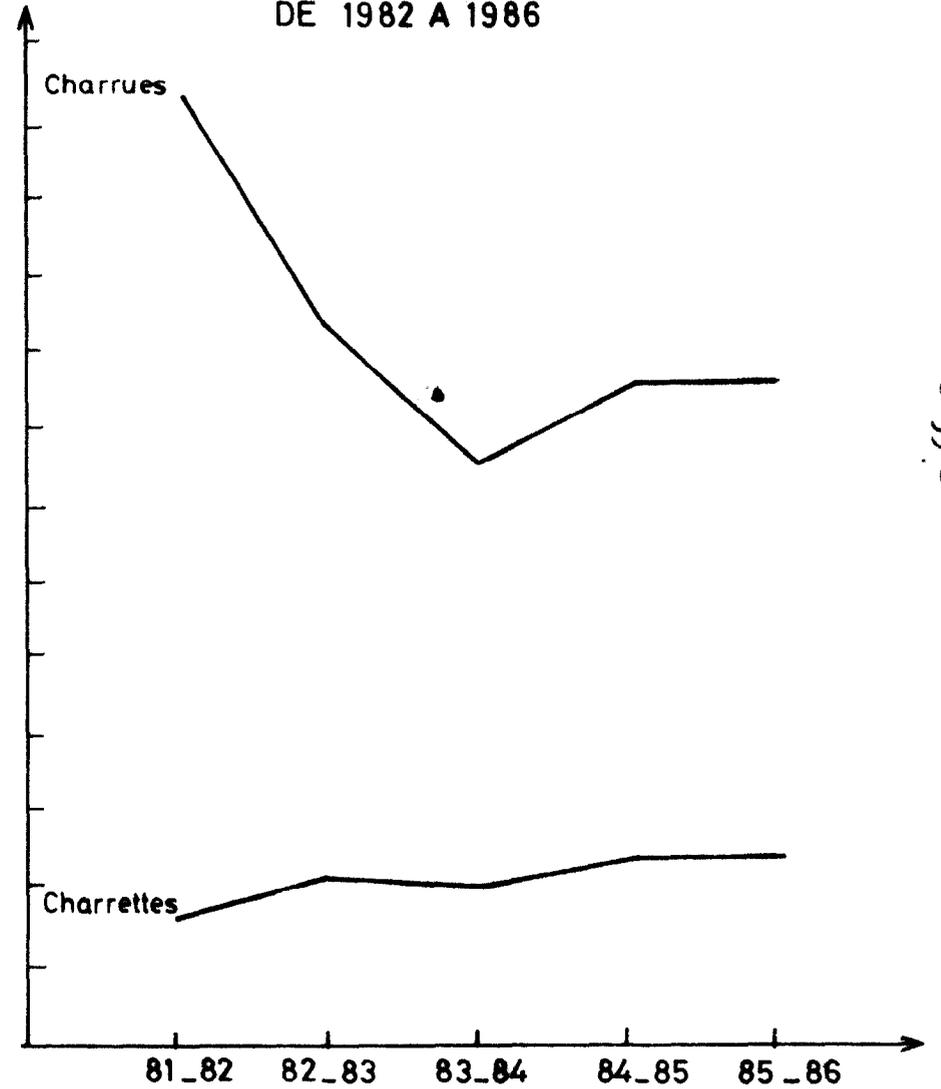
EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE L'APICOMA DE 1975 A 1986

L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU FAAC  
DE 1975 A 1981



FAAC : FONDS D'ASSISTANCE ARCOMA - COREMA

L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU CNEA  
DE 1982 A 1986



CNEA : CENTRE NATIONAL D'EQUIPEMENT AGRICOLE

Le CNEA connaît des problèmes<sup>(1)</sup> : des pertes cumulées de 394 millions FCFA (dont 67 millions FCFA pour l'exercice 1984-1985) en 1986, demande de crédit court terme de 150 millions FCFA destinés au financement de l'acquisition de matières premières pour les besoins de production de la campagne 1987-1988.

L'évolution de l'activité est assez satisfaisante (chiffre d'affaires moyen de 340 millions FCFA) mais la rentabilité demeure négative. Le problème de gestion du CNEA est préoccupant et appelle une assistance, ou un redressement radical.

Les mauvais résultats du CNEA accréditent la pertinence de l'option APICOMA dont on assiste à une multiplication des auxiliaires indépendants; l'efficacité de la stratégie est confirmée par cette relation particulière avec ses sous-ateliers qui réhausse le niveau des revenus en faveur du secteur primaire.

Le CNEA dont la stratégie est l'opposée de celle de l'APICOMA a vu ses problèmes de plusieurs types-organisation, gestion<sup>(2)</sup>, production le contraindre à une compression de personnel et à la fermeture de la plupart de ses ateliers, sauf ceux de Bobo-Dioulasso, Tenkodogo, Dédougou et Boulbi.

Le plaidoyer en faveur de la thèse d'Auvolat est plus que convaincant. Puisqu'il fait allusion à une gestion humaine et financière efficace en termes de coût et de productivité, les difficultés du CNEA semblent parvenir de la gestion centralisée (siège à Ouagadougou où il n'y a aucun atelier) pour une unité géographiquement dispersée ou de la multiplicité de ses points de gestion (les deux ateliers de fabrication et les 9 centres de montage, finition et vente).

Les actions conjuguées des divers intervenants industriels dont les principaux sont actuellement le CNEA et l'APICOMA, ont entraîné une augmentation du niveau de la production agricole en substituant progressivement aux techniques et méthodes culturelles arriérées, des moyens et techniques nouveaux et modernes.

---

(1) Malgré les aides de la Suisse (via FAO) et des Pays-Bas (aide en marchandises) et le privilège de remise de 25% sur les taxes à l'importation que lui consent l'Etat.

(2) La structure financière est fort déséquilibrée et le fonds de roulement insuffisant, le fait recourir aux crédits de trésorerie à la CNCA. Le niveau élevé des charges d'exploitation est dû à la lourdeur des droits et taxes à l'importation de matériel auxiliaire provenant de l'étranger et dont une bonne partie est pourtant disponible auprès des artisans ruraux.

Figure n°14

LA PRODUCTION CUMULEE 1982-1985 ET LA PRODUCTION ANNUELLE 1986 DE CHARRUES ET CHARRETTES DES ATELIERS CNEA-

NORD  
↑

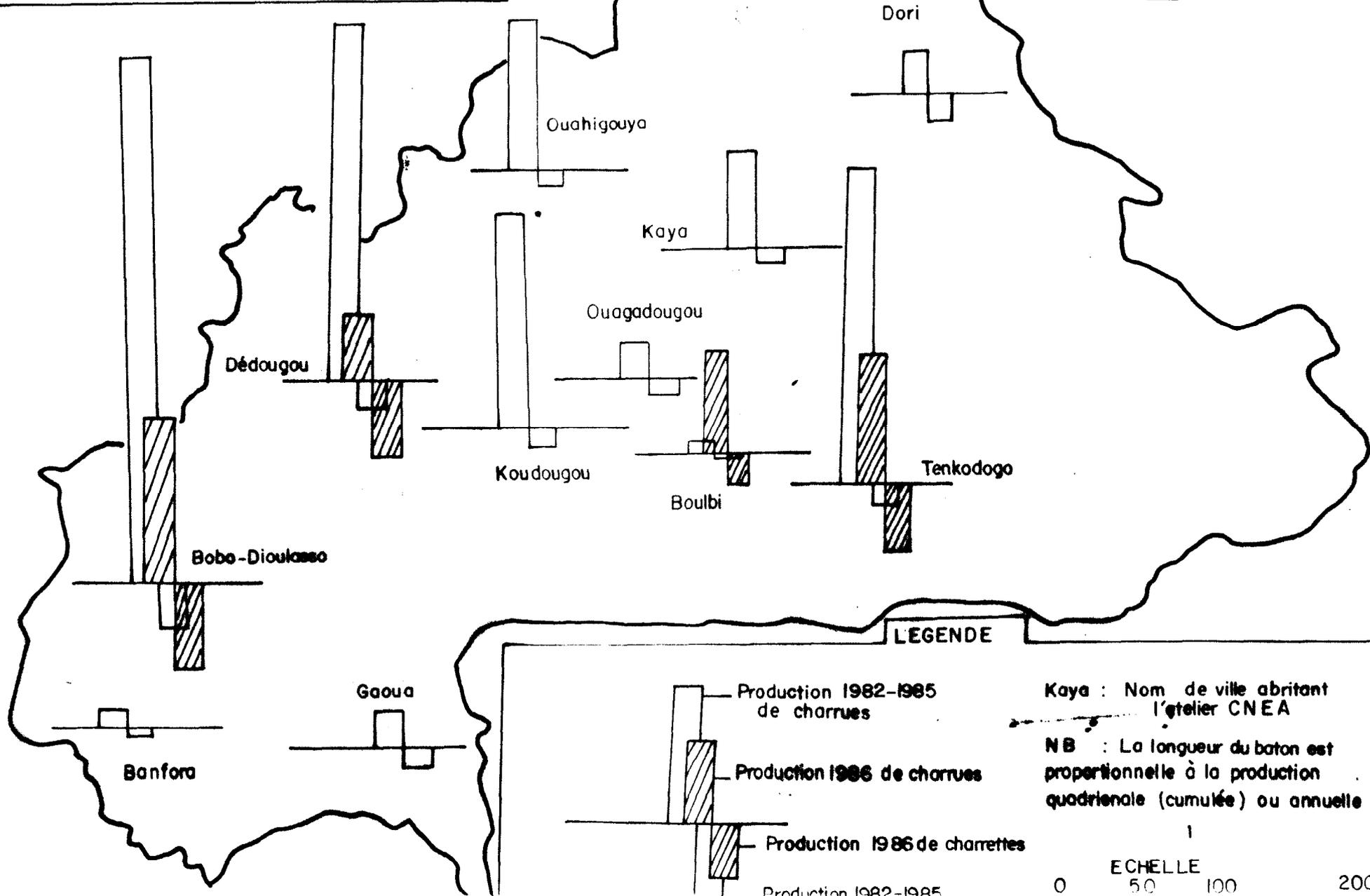


Figure n°15

PRODUCTION DE CHARRUES COMPAREE  
DES ATELIERS CNEA POUR LES ANNEES  
1983 ET 1985

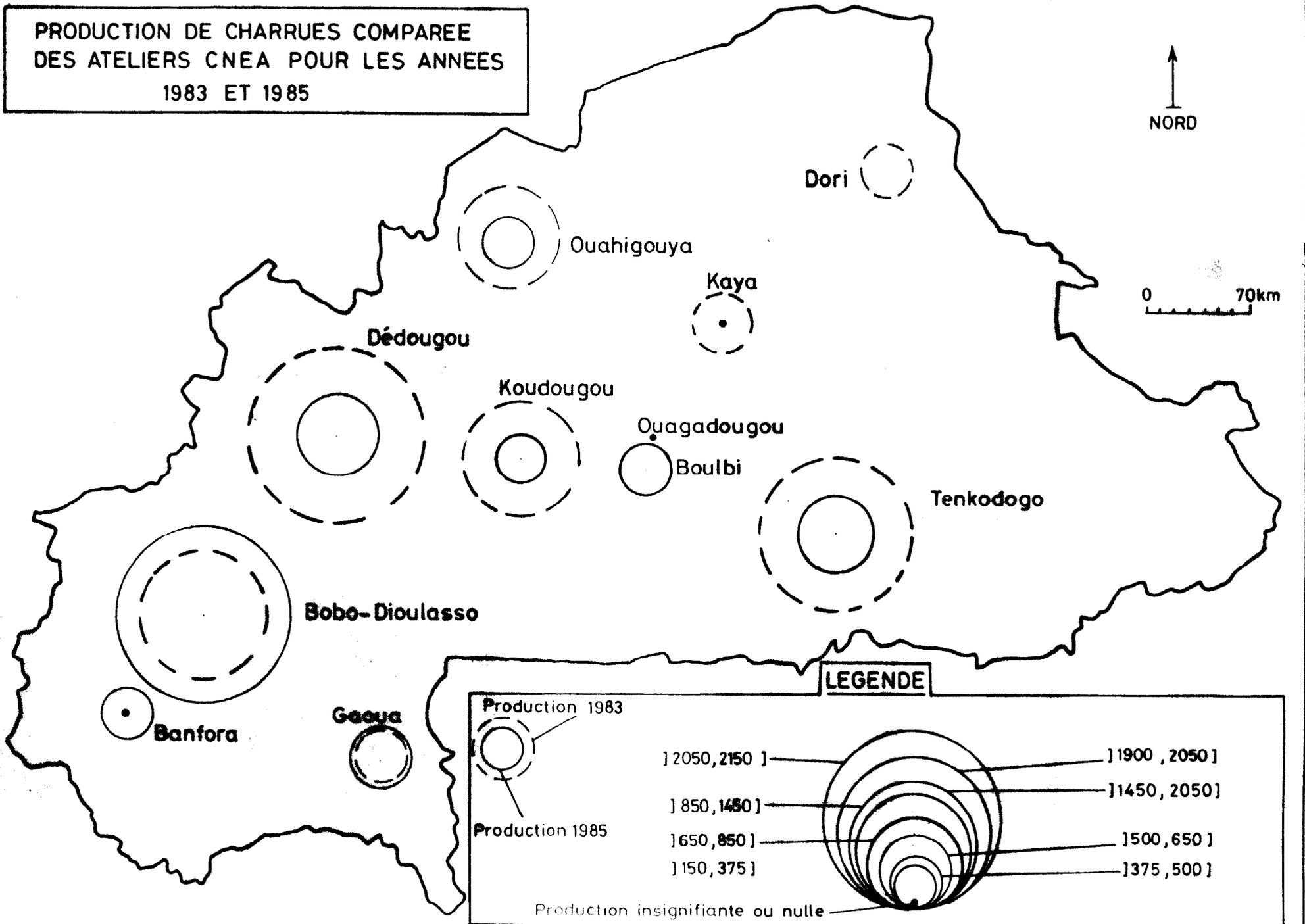
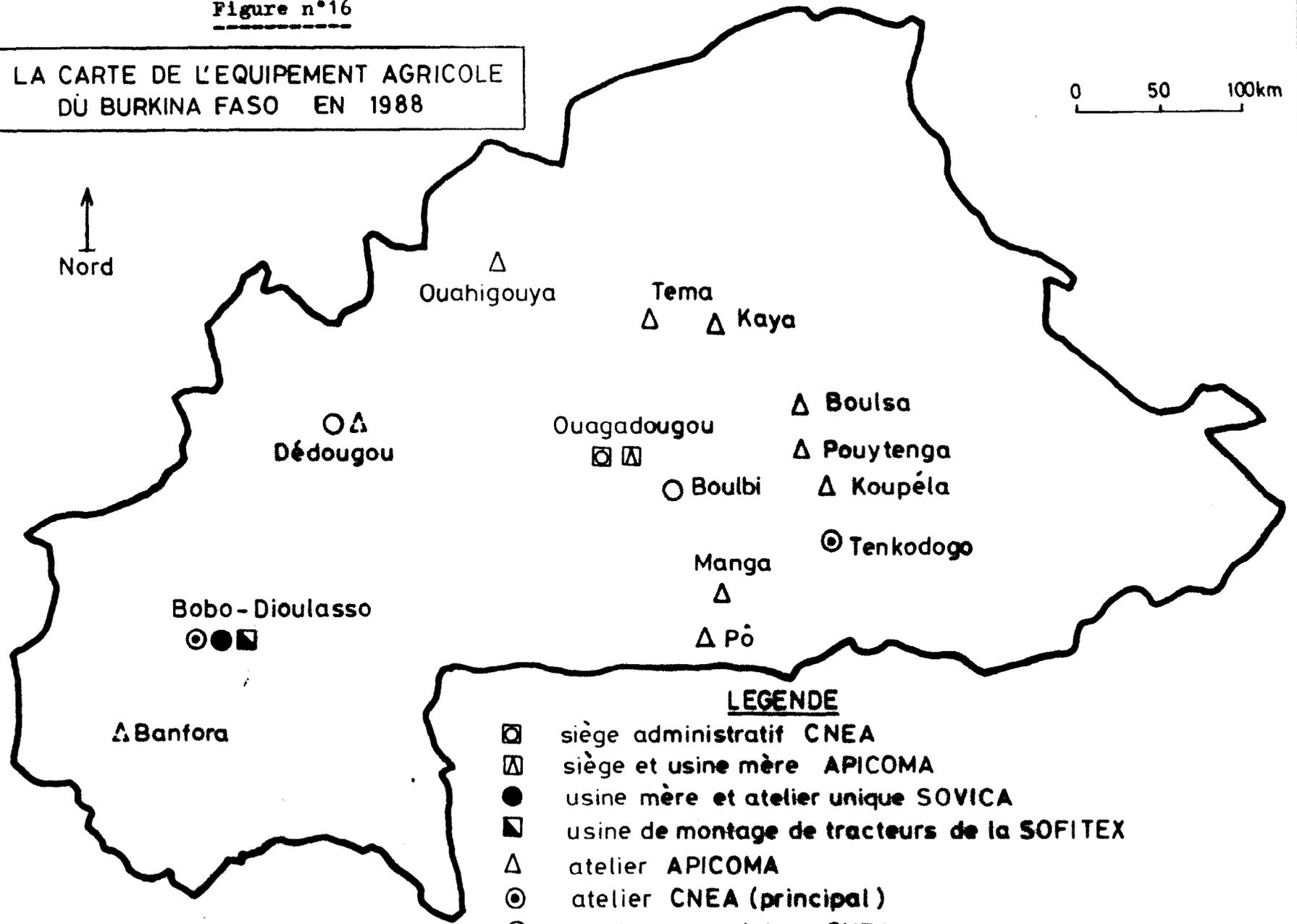


Figure n°16

LA CARTE DE L'EQUIPEMENT AGRICOLE  
DU BURKINA FASO EN 1988

0 50 100km

Nord



LEGENDE

- ☐ siège administratif CNEA
- ▣ siège et usine mère APICOMA
- usine mère et atelier unique SOVICA
- ▣ usine de montage de tracteurs de la SOFITEX
- △ atelier APICOMA
- ⊙ atelier CNEA (principal)
- atelier secondaire CNEA
- △ projet d'atelier APICOMA

En dépit des efforts appréciables au niveau global (chez les producteurs) le parc de charrues et charrettes demeure encore limité.

En effet, les statistiques globales ne rendent pas compte de la situation vécue au niveau local; d'où l'intérêt de l'étude centrée sur le village de Oulo, au Goindégué, dans le Sud-Est du Muhun, permettant de faire un bilan chez les utilisateurs.

#### VIII - L'impact localisé de l'industrie de matériel agricole au Muhun

##### Bilan des interventions

Les quelques statistiques globales de production (APICOMA et CNEA) sont loin de nous imprégner des réalités locales (traduction spatiale et temporelle de la politique d'équipement). L'absence de développement sur ce dernier point rend l'oeuvre incomplète d'autant que le rapport fait industriel - réalités locales n'est pas toujours évident et que le concept d'industrialisation (1) dépasse la seule présence d'industrie.

#### VIII- A - Les activités du CNPAR - APICOMA au Muhun

La Province du Muhun a été recensée parmi les clients et les fournisseurs de l'APICOMA(2). Elle appartient à la région de l'Ouest burkinabè qui abrite 4 antennes CNPAR sur les dix dans le pays.

Par ailleurs Dédougou abrite encore un des rares ateliers CNEA ayant survécu à la crise.

---

(1) On admet à juste titre que le concept de "Phénomène d'industrialisation s'étend à l'ensemble des phénomènes techniques, économiques et sociaux qui sont cause ou conséquence du fait industriel : transformation au niveau de la société, intégration du produit industriel au milieu etc...

(2) Dans la Répartition du crédit culture attelée par O.R.D. de 1982 à 1984 la part de la Province est de 22 % environ de l'enveloppe globale CNCA consacrée au crédit agricole.

1) Formation et installation d'artisans ruraux

Le tableau n°24 ci-après indique le nombre d'artisans ruraux forgerons et menuisiers formés par le CNPAR et installés dans les 6 (six) secteurs de l'ex. O.R.D. du Muhun jusqu'en 1986.

Tableau n°24 : Artisans ruraux au Muhun par secteur

	Dédougou	Tougan	Nouna	Boromo	Solenzo	Kougny
Forgerons	31	28	25	10	28	18
Menuisiers	22	9	6	8	8	18

Source : Antenne CNPAR - Dédougou

Les artisans forgerons qui nous intéressent plus particulièrement sont au nombre d'une trentaine dans la plupart des secteurs à l'exception de celui de Boromo qui n'en a que 10, loin de la moyenne par secteur qui s'établit à 24 forgerons.

L'explication vient peut être de ce tableau

Tableau n°25 : demande de formation adressée au CNPAR en 1987

	Boromo	Dédougou	Solenzo	Nouna	Djibasso	Safané	Tougan	Toma	Kassoum
Forgerons	1	12	13	15	4	3	11	7	2
Menuisiers	0	13	8	4	2	3	5	13	0

Source : Antenne CNPAR - Dédougou

Le Département de Boromo qui englobe le pays KO et le village Oulo, est le plus faible demandeur.

.../...

2) Le niveau des revenus de la sous-traitance

En 1983-1984, les artisans installés dans la Province du Muhun ont livré d'importants matériels à l'APICOMA : 15,75 % des quantités totales (au plan national).

Tableau n°26 : Livraison de matériel à l'APICOMA par les artisans du Muhun

	Province du Muhun	Total Burkina
Versoirs	450	1 800
Ailes droites	500	1 440
Socs versoirs	3 000	20 500
Crochets de chaine	600	2 620

Le tableau ci-après résume pour les exercices 1984-1985 et 1985-1986, le nombre d'artisans en activité et le montant des revenus de la sous-traitance par produit.

Tableau n°27 : Revenus de la sous-traitance au Muhun en 1985 et 1986

	1984-1985		1985-1986	
	Quantités	Valeur	Quantités	Valeur
<del>Soc</del> reversoir	1650/9780	692 250	400/4110	386 000
Manille	-	-	0/ 700	-
Versoir "6"	150/1200	99 750	140/140	93 100
Pointe butteur	400/2500	132 000	0/1865	-
Ailes droites butteur	506/2025	28 336	0/1310	-
Crochets de chaine	500/4000	50 000	2000/14220	200 000
Soc sarcleur	0/1800	-	0/1800	-
Nombre d'artisans en activité	119/509	-	122/570	-
Valeur totale		1 902 336		679 100

Bien que le nombre d'artisans en activité en 1985-86 ait légèrement augmenté, la proportion par rapport au total du pays a décru (21,1 % contre 23,4 % en 1984-85).

Les revenus distribués par rapport à ceux de tout le pays confirment la tendance observée en 1983-84, (soit 15 %).

.../...

VIII-B/ - Le bilan global des interventions de 1975 à 1980

1) Chronologie des interventions

Avant 1975, la seule industrie de matériel agricole (SOVICA), arrivait difficilement à satisfaire les besoins du marché; le supplément était donc importé (d'Europe, du Sénégal ou du Mali).

CNEA

L'atelier/de Dédougou, a été ouvert en 1975, année à partir de laquelle le CNEA monopolisera le marché dans l'ORD pratiquement jusqu'en 1980.

Ce monopole a été rendu possible grâce à une collaboration étroite avec l'ORD qui recensait les besoins des secteurs et les communiquait à l'atelier.

Les agents de la section machinisme de l'ORD étaient formés par la cellule formation du Ministère de tutelle (Agriculture et Elevage) et à leur tour, organisaient les séances de vulgarisation à l'intention des Chefs de secteurs qui donnaient la même formation aux encadreurs chargés en dernier ressort de veiller à une utilisation correcte du matériel par les paysans.

Dès la naissance de l'APICOMA, parallèlement à la place de choix du CNEA (ex. FAAC) sur le marché régional, les introductions de matériel APICOMA ont pu être favorisées par l'antenne CNPAR de Dédougou.

Les ONG suivantes :

- CFR (Centre de Formation Rurale)
- CIAM (Centre Initiation à l'Agriculture Moderne) ont également contribué à vulgariser le matériel APICOMA.

Mais c'est récemment, avec l'introduction du crédit agricole financé par l'USAID, la Banque Mondiale ou la CNCA, que les sources d'approvisionnement de l'ORD du Muhun se sont étendus à l'APICOMA.

.../...

2) Analyse du Parc de Matériel de Culture Attelée

Tableau n°28 : L'évolution du parc de matériel de culture attelée  
de l'O.R.D. de 1975 à 1980

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Boromo	118	90	125	250	471	530
Dédougou	595	360	515	620	1 072	1 556
Solenzo	1 210	1 230	1 300	1 755	2 008	2 166
Nouna	1 220	1 105	1 315	1 655	889	2 029
Kougny	695	740	840	995	1 230	1 290
Tougan	280	27	405	480	523	727
Total ORD Muhun	4 118	3 802	4 500	5 745	7 193	8 298
Evolution d'une année/l'autre		-7,7%	+18,4%	+27,7%	+25,3%	+15,4%
Evolution par rapport à 1975		-7,7%	+9,3%	+39,5%	+74,7%	+101,5%

Le parc global de l'ORD du Muhun a régressé de 7,7% en 1976 par rapport à 1975 puis amorce une hausse (18,4%) à partir de l'année suivante. En 1978, la croissance a été la plus importante en valeur numérique (+27,7%); c'est à partir de cette année de croisière qu'on constate une évolution haussière en valeur absolue jusqu'en 1980 (de plus d'un millier).

Cependant en valeur relative, la tendance, haussière entre 1976 et 1978, est régressive (+25,3% et +15,4%) respectivement en 1979 et 1980 contre 27,7% en 1978.

Les secteurs les plus démunis sont ceux de Boromo et Tougan dont le niveau de parc équivaut au tiers de celui de Solenzo.

La prospérité des zones de Nouna et Solenzo est certainement liée à la présence des ateliers CNEA jusqu'à leur fermeture en 1985.

Bien que nous n'ayons pu avoir les statistiques récentes, on nous a laissé entendre que le fossé se creuse entre Solenzo et Nouna d'une part et les autres localités de l'autre.

Après ces révélations au niveau régional qui ont permis une vue approfondie de certaines réalités qui n'étaient qu'apparence à l'échelle nationale, nous poussons plus loin nos investigations avec la monographie de "Oulo", village situé dans l'un même de ces secteurs à parc faible: Boromo.

IX - Pesanteur Sociologique et Modernisation Agricole des  
de Oulo au "Goindégué", dans le secteur agricole de Boromo

IX-A - Introduction du matériel de culture attelée au Goindégué

Le parc de charrues et charrettes du secteur de Boromo décroît en valeur relative (respectivement + 100, + 88 et + 13%); en 1980, il est, inférieur de moitié par rapport à la moyenne régionale sur 6 années.

Y'aurait-il un lien avec la situation géographique de Boromo à la limite de 3 O.R.D.(1)?

Cette position périphérique lui est plutôt préjudiciable : Boromo a été rattaché toutêt à Diébougou, tantôt à Dédougou ou Koudougou.

Ceci étant, le retard du secteur est également imputable au poids des traditions.

Les Ko ont longtemps préféré la dala traditionnelle au matériel moderne.

Aussi, pour élucider la situation, il y a lieu de s'intéresser à l'histoire de l'introduction du matériel de culture attelée au Goindégué, (région Ko) correspondant aux sous-secteurs de Oury et Boromo.

Un ancien fonctionnaire en retraite à Boromo témoigne;

En 1955, le FERDES y fit des propositions d'équipement gratuit en charrue et bœuf d'attelage dans les villages suivants(2) situés le long de la route Bobo-Boromo-Dédougou, : Ouahabou, Boromo, Siby, Oulo, Oury, soit 4 villages Ko (les derniers) sur les cinq.

Le projet préconisait la constitution de fermes pilotes sans aucune contribution des paysans bénéficiaires.

Il y eut des volontaires dans tous les villages précités mais les paysans Ko se sont désistés peu après.

Finalement seul Ouahabou fit l'expérience de 1955 à 1974, malheureusement peu concluante dans toute la région.

Les Ko n'avaient pas non plus un besoin pressant de s'équiper(3) la houe traditionnelle leur suffisant pour produire.

---

(1) à la limite Sud des O.R.D. du Muhun et du Centre Ouest et Nord de celui de la Bougouriba

(2) Ouahabou étant un village Dafin

(3) cf. Les expériences précoloniales (première partie).

En effet le paysage offrait d'énormes possibilités. On en veut pour preuve l'installation en 1941-42 de la SECACO (Société d'Exploitation du Carburant Colonial) à quelques kilomètres de Siby sur le fleuve Muhun, pour l'exploitation du karité.

Cette unité industrielle produisait 1 000 à 2 000 tonnes de beurre de karié par an jusqu'à sa fermeture en 1953.

Le but premier de cette usine était la production d'essence synthétique à partir du beurre de karité mais, selon A. KONE(1) (dans sa lettre rapport n°366/CD/DGEA du 23/3/1982), ce projet initial n'a pas abouti pour deux raisons :

- la guerre<sup>(2)</sup> qui a fait couler une partie des machines,
- la pénurie des corps gras dans le monde.

Le matériel de culture attelée n'a pu réellement s'introduire au Goindégué qu'en 1980-81 sur l'initiative de la CNÇA.

Les tentatives d'interventions antérieures se sont heurtées à une mentalité peu réceptive et méfiante.

#### IX-B/ - Le Goindégué et la dynamique de la Communauté Ko

##### 1) Généralités

Le pays Ko ou Goindégué est limité par les pays Nounouma (à l'Est et au Nord), Marka et Bwaba (à l'Ouest et au Sud).

Il s'étend sur une superficie d'environ 1 000 Km<sup>2</sup> entre les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> degré de latitude Nord et les 2°30 et 3°3 de longitude Ouest.

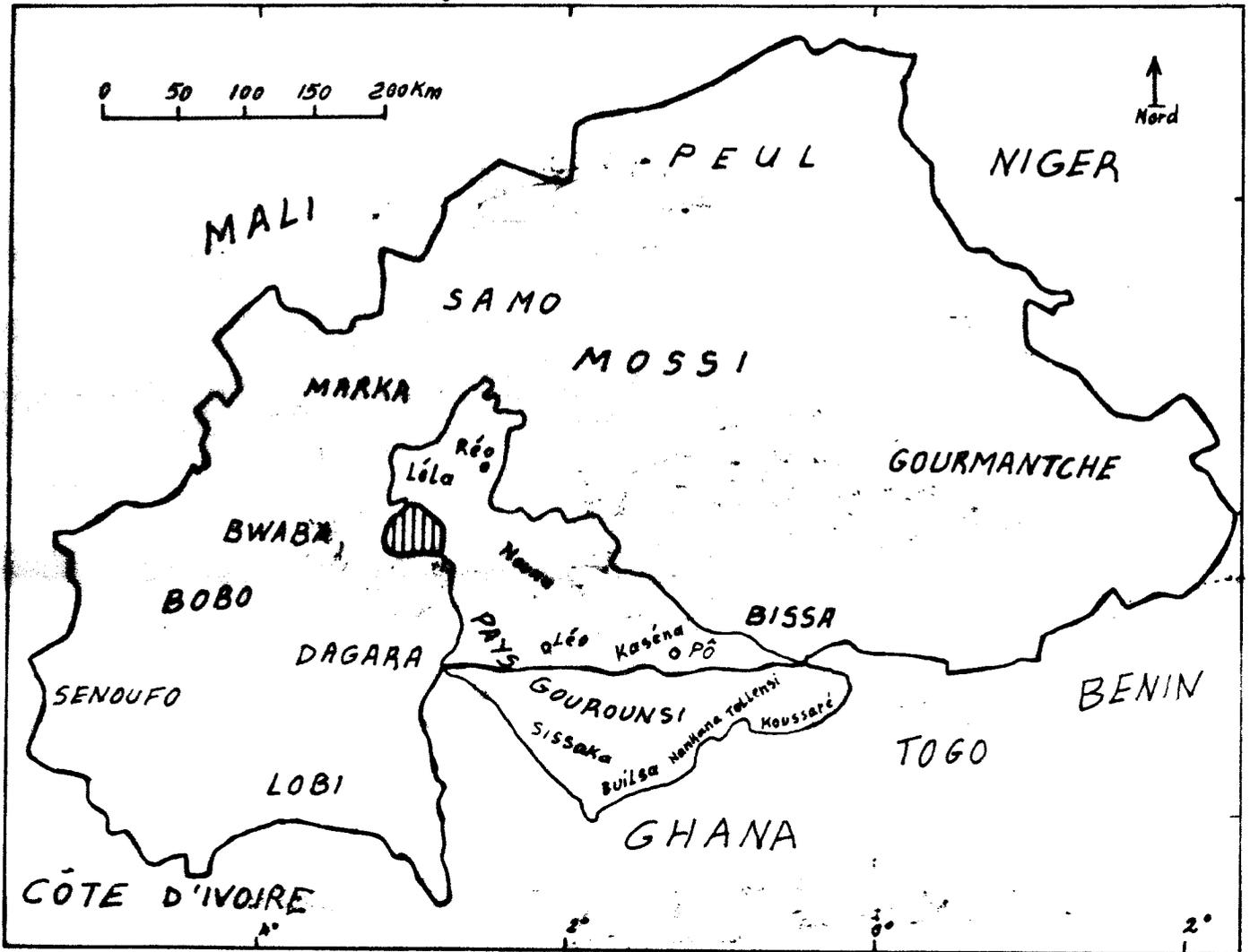
Arrosé par le Muhun (qui en est la limite Est) et son affluent, le petit Balé ou Son, le Goindégué se situe dans la zone climatique, caractérisée par une végétation de savane et de forêt galeries.

---

(1) M. A. KONE était le Sous-Préfet de Boromo à l'époque, à qui le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Mines avait adressé une lettre de demande de renseignements sur la SECACO.

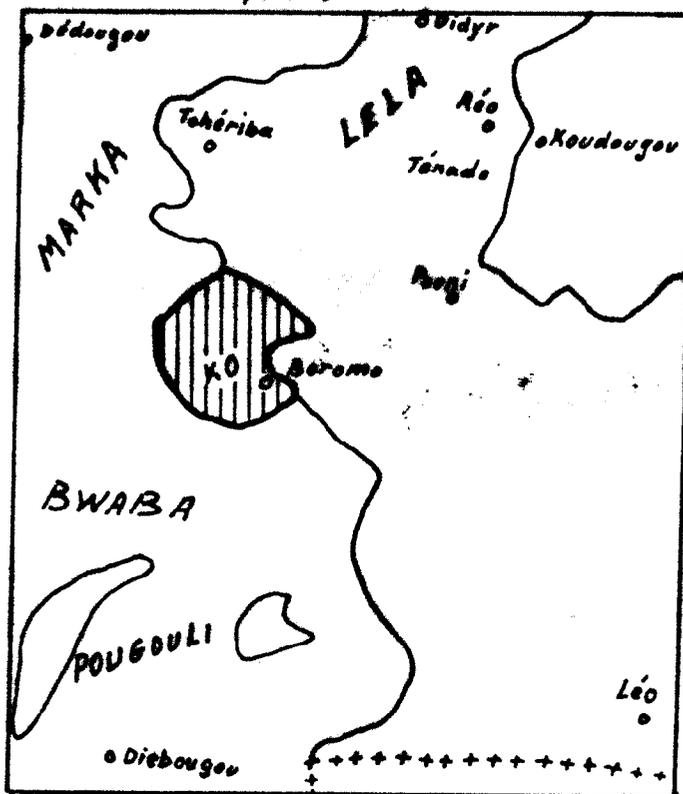
(2) Seconde Guerre Mondiale (1939-45)

# LOCALISATION DU PAYS KO AU BURKINA FASO (Pays Gourounsi)



— Limite de l'espace culturelle Gourounsi

▨ Pays KO



La population Ko résidente recensée en 1980 était d'environ 20 000 habitants répartis dans une vingtaine de villages<sup>(1)</sup> rattachés aux départements de Oury et Boromo.

Tableau n°29 : les villages Ko et les Départements dont ils dépendent

Départements	Villages Ko
Oury	Oulo, Koena, Souboye
Boromo	Balao, Bitiako, Habè, Kalambouly, Koupelou Lapara, Nancu, Ouako, Ouroubonon, Siby, Solobouly, Souho, Vircu

La langue Ko est proche du Sissala, du Nouna mais aussi du Pougouly. Le mot "Ko" signifie "viens" (en langue Ko ou Winien) ou encore rivière en langue Jula.

Les populations Ko se désignent elles-mêmes par le vocable Winien-na ou Winien dont le singulier est Winion.

Dès l'époque coloniale, J. PRADÉL, dans une correspondance administrative<sup>(2)</sup> soutenait que les Ko et les Nounouma sont les transfuges du cercle de Koudougou et de la subdivision de Léo et que leur dissémination au Nord a été arrêtée par les Marka-Dicoulo de Safané.

Venus du pays Sissala (Nord Ghana) ils ont séjourné temporairement chez les Nouna.

Selon G. MANESSY<sup>(3)</sup>, tous les Gourounsi actuels du Ghana et du Burkina (Nounouma, Lélé, Sissala, Ko, Koussassé, Nankana etc...) auraient eu la même culture et parlé la même langue à une certaine époque de l'histoire puis leur éclatement culturel et linguistique est intervenu à la suite des mouvements migratoires de grande envergure.

Si les premiers Ko sont des anciens émigrants Gourounsi, les autres venus par la suite et ayant adopté le Winien (langue Ko), ont des origines diverses (Bwaba, Marka, Samogo, Dagari) reconnaissables aux noms de famille, de quartier ou de village.

Par exemple, les Ganou viennent du pays Dagari; les Illa, Séré et Bitié du pays Marka; les Aka, Benon, Bénin, Yewana viennent du Nord Ghana; les Gnamou et les Lougué de Solobouly et Kalambouly viennent de Bouly, dans la Province de la Sissily.

(1) Il existe des villages mixtes (Ko-Nounouma): Secaco, Mou, Koessaw, Bouloumoussi, Zamo, Séréna (etc...)

(2) Lettre n°70/CAB/CONF du 21/1/1950

(3) "Les langues Gourounsi" (SELAF 1962)

## 2) La vie traditionnelle économique et sociale au Goindégué

### a) Organisation et exploitation foncières

Chaque village Ko a ses terres et son marigot et les populations en connaissent les limites avec les voisins.

Les terres sont réparties en propriétés familiales transmises de père en fils.

Le droit de propriété est permanent et on le rappelle à tous ceux qui en ont une jouissance temporaire par l'exploitation des arbres fruitiers (nééré surtout).

Le terroir est sous l'autorité du chef de terre, "le "INOU" chargé de régler les éventuels différends terriens

Dans la division du travail, l'homme s'occupe des activités principales (agriculture, petit élevage, cueillette de nééré etc..), la femme de la cueillette de karité, de champ de condiments et du ménage (préparation de soumbata(1), beurre de karité etc...); les deux récoltent et les femmes transportent les céréales au village. La femme a généralement à côté un champ individuel tout comme il arrive à l'homme de préparer lui-même au champ.

L'aire habitée du village rassemble une part infime des terres cultivées: ce sont les champs de case, fumés par les ordures ou les bêtes domestiques. La plupart des exploitations est donc constituée par les champs éloignés dits de brousse.

Les villageois confient leur bétail bovin aux peulhs(2) du village mais entretiennent eux-mêmes leurs volaille, ovins ou caprins.

La famille élargie aux grand-père, oncles paternels, petits frères, enfants de père et de mère différents etc... était jadis très cohérents; le chef de famille, généralement le doyen d'âge ne restait jamais inactif (champ de maison, petit élevage, ruches, cordes etc...), mais il gérait surtout la récolte.

Le système de culture distingue le sarclage après semis (deux fois pour les champs de village(3), une fois pour ceux de brousse(4), et le buttage (San-Mou); dans les champs de brousse, l'unique sarclage est appelé "Gnikoin).

Les produits de l'activité économique(5), en dehors des Tiessou (marchés du soir existant dans chaque village) sont échangés sur les marchés de Boromo, Oulo, Oury, Siby et Solobouly de façon rotative.

---

(1) Condiment à base de nééré (grains)

(2) Ils sont plus ou moins intégrés au village et parlent parfaitement le Ko

(3) Le sarclage peut avoir lieu même avant semis pour ces champs où l'herbe pousse plus vite du fait de la fumure importante, ce qui justifie par ailleurs le nombre de sarclage

(4) Ils se caractérisent par la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis et l'abandon des anciens champs en jachère.

(5) Excédents par rapport aux besoins de subsistance

b) L'habitat

Il est groupé : les quartiers sont distants les uns des autres de quelques mètres et à l'intérieur les concessions communiquent entre elles par le toit en terrasse. La concession comprend les cases des hommes, des femmes et jeunes à l'intérieur d'un même enclos. Mais il arrive que les jeunes construisent à l'écart, ce qui ne signifie pas forcément volonté d'indépendance ou individualisme. Les liens sociaux privilégient encore la vie communautaire. Cependant la volonté d'indépendance économique vis-à-vis de la grande exploitation familiale(1) se manifeste de plus en plus et de façon précoce.

3) Les tendances actuelles : dislocation familiale, exploitation individuelle exode rural

a) de l'économie de subsistance à celle d'échange : mésententes familiales et individualisme.

L'individualisme a été favorisé par la monétarisation de l'économie rurale.

L'introduction des cultures de rente a transformé profondément l'économie traditionnelle rurale.

Les demandes de champs individuels (TCHINCHAW) se sont multipliées et le doyen de famille n'y voyait pas d'inconvénient tant que la vie communautaire n'était pas menacée. Les bénéficiaires y travaillent seulement en dehors des heures dues au champ collectif; ils s'y rendent tôt le matin, tard le soir ou les jours de repos (vendredi plus éventuellement certains jours de marché).

Progressivement certains s'attardent dans ces Tchinchaw au détriment des travaux collectifs.

Les disputes qui en résultent conduisent souvent à la dislocation de la famille et l'instauration d'une gestion séparée de la terre ou des récoltes.

En dehors de quelques rares familles exemplaires encore attachées à la vie communautaire on a de plus en plus à faire à des familles nucléarisées où le fils se sépare du père ou de l'oncle, le père du frère ou du neveu.

Mais, malgré ces jouissances séparées de la terre, l'essentiel du patrimoine foncier familial continue(de facto) d'être géré suivant les règles coutumières malgré l'entrée en vigueur en 1984 de "l'Ordonnance sur la réorganisation agraire et foncière qui fait de l'Etat le seul propriétaire des terres.

---

(1) Ensemble de parcelles exploitées en commun par toute la famille et dont la production est destinée à l'ensemble du groupe ainsi que les recettes des ventes (vivres, coton, néré, pisciculture etc...).

La cohésion communautaire de jadis n'est donc plus de mise: de nombreuses familles se disloquent et perdent souvent de leur vitalité avec le départ des jeunes en émigration (villes ou pays côtiers, surtout Côte-d'Ivoire).

b/ L'exode rural, ses causes profondes

On ne peut citer l'origine de l'exode sans penser aux transformations mentales et sociales apportées par l'économie monétaire et au déséquilibre croissant entretenu entre la ville ou les pays côtiers et la campagne soudanienne du Goindégué.

Même si la voie ferrée qui traverse la région de l'Est à l'Ouest a favorisé les départs, ceux-ci avaient des motivations profondes :

- prix décevants payés aux exploitants pour leurs produits agricoles ou de cueillette

- recherche de numéraire pour compléter les ressources locales et s'équiper en matériel moderne difficile à acquérir au village

- recherche d'un emploi salarié, stable, moins dur que le travail de la terre qui est pénible et aléatoire.

- raison matrimoniale : (enlèvement de femme, mésentente familiale) entre autres.

Les emplois offerts sont subalternes : manoeuvres dans les plantations, les ports ou les chantiers divers, maçons, tailleurs, commis pour ceux justifiant du niveau de l'école primaire ou du certificat.

Une ponction s'exerce sur la main-d'oeuvre nécessaire à l'exploitation rurale mais, par les rapports monétaires, matériels, culturels et techniques qu'il établit entre les migrants et leur village natal, l'exode devient partie intégrante de l'économie villageoise, du même coup, une influence certaine s'exerce sur le système de production.

Ainsi, associé à l'effritement social, l'exode a des effets indéniables sur l'économie du Goindégué.

Prenons l'exemple de Oulo

IX-C/ - Conséquences de la dislocation de la structure sociale et de l'exode rural sur l'équipement agricole : cas de Oulo

1) L'introduction du matériel de culture attelée à Oulo

a) généralités sur le village de Oulo

Le village de Oulo est situé sur l'axe routier Boromo-Dédougou, à 19 Kms de Boromo et 10 Kms de Oury, le chef-lieu de département dont il relève depuis 1984, année avant laquelle il dépendait de Boromo.

Il aurait été fondé au moment des guerres samoryennes qui ont occasionné des déplacements de population du Sud vers le Nord.

.../...



Venant du Ghana, deux frères "Lagama",<sup>(1)</sup> en quête de refuge se dirigèrent par des pistes différentes vers le site actuel en provenance de Oury.<sup>(2)</sup> Ils se rencontrèrent près d'un marigot. L'un dit alors à l'autre depuis quelques jours je suis bien caché ici (Mi Ougo tène); et si nous nous y installions? Cette proposition ayant rencontré l'assentiment du second, ils en convinrent : se cacher (ougui) ou caché (ougo), se mettre à l'aguêt, être à l'aguêt.

La forme contractée de ce participe passé (ouwo) servit ainsi à désigner ce village, dénomination que le colonisateur déforma dans sa toponymie en "Oulo".

Le premier site est à 1 Km de l'actuel, au Nord-Ouest : les preuves archéologiques existent.

Quoi qu'il en soit de leur patronyme exact, (Louguet ou Bénin), les deux frères ont adopté le nom Benin au détriment de Louguet mais des indices subsistent, notamment à travers le nom du quartier Louguinièbon (quartier des Louguet), mais dont les noms de familles sont tous Bénin et non Louguet .

Selon la tradition orale, Oulo comptait parmi ses premiers habitants les Mien du quartier Fièbèbon. Ces derniers ne se sont pas associés à la gestion des terres conférée aux Bénin de Louguinièbon, Simnièbon et Zemnièbon plus considérés comme les quartiers originels de Oulo.

Les autres Ko de Oulo viennent du pays Dagari (Ganou) Bwaba (Sougué) Marka (Illa, Gnamou, To).

Le premier habitant Marka du quartier Yièbebon serait un paresseux ayant fui Oury où il habitait avec son grand-frère, à la suite d'une histoire d'adultère.

---

(1) Les lagama existeraient encore au Ghana, non loin des Sisala et autres sous groupes gourounsi et parleraient un "Winien" quasi identique à celui des villages Ko actuels (témoignages d'anciens émigrants du Ghana).

(2) Ils seraient des Louguet ou des Benin, patronyme existant encore à Oury.

b/ - Le parc de matériel moderne de culture de Oulo

Avant 1980, aucune charrue ni charrette n'était introduite au village. On n'y comptait que 45 pulvérisateurs vulgarisés grâce à la culture du coton, (action CFDT ou SOFITEX).

En 1986, 35 charrues et 68 charrettes ont été recensées à Oulo suivant la répartition suivante par quartier.

Nom du quartier	Parc de charrues	Parc de charrettes
Dambabon	9	20
Gannièbon	8	10
Dombon	4	7
Louguinièbon	1	4
Simnièbon	2	1
Zemnièbon	2	7
Lougobon	2	4
Kapagniebon	2	3
Yiébébon	2	1
Gouèguèbon	1	1
Yérénièbon	2	4
Fiémébon	-	-
Goingnièbon	-	4
G.J.A.	-	1

En 1988, on a recensé 91 charrues <sup>(1)</sup> utilisées et 111 charrettes <sup>(2)</sup> circulant à Oulo.

On constate que la quasi-totalité de l'équipement est de marque APICOMA (85 %).

(1) 47 charrues bovines et 44 asines; le taux d'accroissement global est de 160 % par rapport à 1986

(2) 65 charrues tombereau, 42 à petit plateau, 42 à grand plateau; le taux d'accroissement global est de 63 % par rapport à 1986.

.../...

2) Migration et Equipement de l'économie villageoise en matériel agricole

Les migrants envoient des aides appréciables au village(1) malgré la modicité de leurs salaires, ce qui permet de compléter de façon sensible, les maigres ressources tirées de la terre (on a recensé un migrant au moins par famille).

a) Conditions générales d'acquisition du matériel agricole

Le matériel agricole est acquis à crédit ou au comptant. Plus de 90 % du parc de charrues est acquis grâce au crédit CNCA; ce taux est de 39 % pour les charrettes.

Le matériel acquis sur crédit CNCA est remboursé surtout sur les recettes tirées du coton.

Les charrettes sont achetées surtout sur fonds propres (pour plus de 50 % du parc contre 1 % pour les charrues. (Il ne nous a pas été possible de connaître la part des envois des migrants dans ces fonds).

Mais il nous a été révélé que des familles ont eu à utiliser exclusivement des envois monétaires de migrants pour faire des acquisitions : il en est ainsi de 23 % des charrues en 1986.

Si la participation des migrants est relativement faible dans l'introduction du matériel agricole, elle est plus significative dans l'amélioration globale des conditions de vie.

b) Avantages généraux de la migration

L'habitat traditionnel (toit en terrasse) tend à disparaître au profit de maisons aux plans modernes et en semi-dur avec toits en tôle, portes et fenêtres métalliques, amélioration qui est le plus souvent le fruit des investissements des migrants (2) ou d'une contribution importante de ceux-ci apportée à la famille restée au village.

---

(1) Pour l'école ouverte en 1985, leur participation financière s'élève à 500 000 FCFA compte non tenu de la main d'oeuvre fournie par d'anciens migrants

(2) D'anciens migrants surtout en fournissent aussi la main d'oeuvre (maçons, menuisiers etc...)

Mais il existe des cas de fils oubliant complètement les leurs restés au village natal de même qu'à côté des oeuvres générales de bienfaisance des migrants, des répercussions malheureuses sont à relever, notamment sur l'équipement agricole.

c) Inconvénients (ou conséquences facheuses) du fait migratoire sur l'équipement agricole

Il est incontestable que l'économie rurale du village souffre des départs de ses fils d'autant qu'il s'agit des bras forts qui, lorsqu'ils trouvent un emploi stable, ne reviennent pas en hivernage et se font plutôt réjoindre par leurs femmes et enfants.

Le premier problème posé par l'exode est donc cette importante force de travail pour l'activité économique à laquelle il préjudicie.

En effet, les migrants constituent la majeure partie de la population active, le groupe le plus dynamique et le mieux doté de ressources physiques et intellectuelles et donc plus ouverts aux changements susceptibles d'améliorer les méthodes et techniques de production.

Cette ponction de main d'oeuvre constitue un manque à gagner pour beaucoup de familles et les apports monétaires ou matériels des migrants sont souvent loin de compenser ce manque à gagner ou la surcharge de travail provoquée chez ceux restés au village.

Beaucoup de terres ne sont pas mises en valeur faute à la fois de moyens techniques et de main d'oeuvre; sur le plan agricole, on regrette le départ des bras surtout lors des années de bonne pluviométrie.

Le départ de l'importante force de travail s'accompagne et s'alimente même d'un certain manque d'intérêt croissant pour les activités agricoles.

Tout cela est le redoutable méfait du fait migratoire qui, ajouté à la désintégration de la structure sociale, fait subir à la société Ko plus qu'une crise.

\*  
\* \*

Nous avons analysé jusque là des statistiques et des situations datant de 1987 au plus. Entre temps, des changements importants étant intervenus à l'APICOMA et de nouvelles statistiques étant disponibles, il convient de juxtaposer les dites et établir des comparaisons ou une analyse dynamique de l'évolution de l'activité, au risque de livrer un travail périmé.

.../...

QUATRIEME PARTIE : ELEMENTS DE CHANGEMENT ET D'ACTUALITE A FIN  
1989 A L'APICOMA ET AU GOINDEGUE

=====

X - APICOMA - CNPAR - Goindégué = Aspects généraux

X-A- APICOMA - CNPAR

X-B- Goindégué

XI ANALYSE DYNAMIQUE DES BILANS ET RESULTATS

1987, 1988 ET 1989 DE L' A P I C O M A

XI - A Premières observations

XI - B Structure financière et liquidité (trésorerie et BFR)

XI - C Activité

XI - D Rentabilité

QUELQUES ELEMENTS D'ACTUALITE  
ET DE CHANGEMENTS A L'APICOMA ET A OULO(Goindégué)

CONSIDERATIONS GENERALES PRELIMINAIRES

L'initiation de cette importante partie a pris racine :

- d'une part dans le fait qu'entre la rédaction et la soutenance, des changements sont intervenus entraînant des données nouvelles mises à notre disposition
- d'autre part dans le constat que la crise générale actuelle confirmée par le recours au PAS<sup>(1)</sup> ne peut manquer d'impact sur un établissement public à caractère administratif comme le CNPAR qui assure la direction de l'APICOMA.

D'où l'intérêt de chercher à renouveler le regard sur la structure centrale au moins, (objet du mémoire), en donnant quelques éléments d'actualité significatifs d'évolution en cours; d'où cet ajout synthétique:

X - APICOMA-CNPAR-Goindégué = Aspects généraux

X-A - APICOMA-CNPAR ET GOINDEGUE :

(1)- LES PROBLEMES D'AIDE LIEE CREES PAR L'INTRODUCTION  
DES POMPES A EAU MANUELLES AU BURKINA (APICOMA-Pompes à eau)

Au Burkina se pose un problème réel de commercialisation des pompes de l'APICOMA qui détient un stock important d'invendus.

Or en 1989, L'OSEO (Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière) a accordé au pays un crédit de 20 millions de francs suisses remboursables à fin 1990 à partir du produit des ventes de pompes

Le caractère "lié" de ce projet et de ce prêt faisait ainsi obligation au Gouvernement d'appuyer la commercialisation desdites pompes produites dans le cadre de la coopération suisse.

(1)PAS : Programme d'Ajustement Structurel

C'était sans ignorer que l'ONPE (Office National des Puits et Forages), l'UNICEF, les divers projets provinciaux de diffusion de pompes (Muhun, Gourma, Sahel etc...) géraient de leur côté des crédits ou subventions assujettis à des contraintes similaires imposées par les bailleurs de fonds, ce qui justifiait leur refus de coopérer avec l'APICOMA pour l'écoulement de ses pompes.

Par conséquent, des pompes de marque étrangère (VERNIER) ont été importées, créant une situation de marché inexistant au plan national, pour l'APICOMA.

Il faut cependant rappeler qu'en 1989, lorsque le projet pompes a été initié et confié au partenaire fabriquant les charrues et les charrettes (APICOMA), il avait été exigé que ce service du CNPAR recouvrit une certaine autonomie qui devait être favorisée par un statut particulier qui lui serait concédé ainsi qu'un monopole pour le marché des pompes.

Cette évolution souhaitée a été entravée par le Ministère de la Promotion Economique qui préconisait le transfert de la tutelle de l'APICOMA à son département.

Pourtant, un tel statut n'aurait pas manqué de répercussion heureuse sur le volet "charrues et charrettes" qui connaît en 1990 des difficultés liées à l'échéance des prêts ou subventions qui a entraîné la fin du bénéfice de l'exonération sur les importations de matériaux de production.

## 2) - LE POINT DES ACTIVITES DU CNPAR, DE L'APICOMA ET DES DIFFICULTES ET PERSPECTIVES

En 1988-1989, 148 artisans toutes spécialités confondues ont été formés sur 180 prévus. Cette promotion a été la première à ne pas bénéficier de bourses, leur allocation n'ayant pas été renouvelée. Le budget national (ONPE) a dû même consentir une dotation de 12,2 millions de francs environ pour la matière d'oeuvre, la pharmacie et l'outillage d'équipement.

Le fonds de roulement ne permet plus au SACS d'importer et attribuer gratuitement aux artisans l'outillage dont ils fabriquent alors eux mêmes une partie, cette tendance de valorisation des technologies locales ayant été favorisée par le manque de subventions extérieures comme par le passé.

Si l'antenne CNPAR de Poura n'a pu s'ouvrir, celle de Dori l'a été : des femmes ont été encadrées en tissage et équipées en métiers et peignes à tisser.

a) \* Une nouvelle activité du CNPAR : l'action de formation en situation

.../...

Elle est réalisée de manière ponctuelle et à la demande de Communautés Villageoises ou d'organismes qui en assurent le financement. La formation à la maintenance et entretien des pompes, motopompes et des moulins a toujours constitué l'essence de cette intervention. 121 agents ont ainsi été concernés par cette formation conformément au tableau ci-dessous.

Section	Nature du stage	Localité	Nombre Pers.	Organisme/Demandeur
Mécanique cyclo	Maintenance des pompes manuelles type ABI et INDIA	SAPONE	15	FDC = Fonds Développement Communautaire
	• MOINO	BOBO DISSO	4	Faso Yaar
	Maintenance motopompes	KAYA	25	Projet sensibilisation et formation
	"	KAYA	28	Plan de parrainage International de Kaya PPIK
	"	KONGOUSSI	25	Comité Technique d'Appui MACP
	"	ZINIARE	22	Projet Sensibilisation
	Maintenance Moulin	IOUAGA DIAPAGA	2	UNICEF

Tableau I : Action de formation en situation : faits et chiffres par nature et zone

Le non renouvellement des programmes d'aide financière a occasionné des abandons en cours d'année de stagiaires qui ne sont ni conséquemment équipés ni bénéficiaires de bourses. L'initiation au regroupement a été fortement propagé et en 1989, 12 groupements temporaires d'artisans sont connus (voir tableau ci-dessous).

A l'effet de trouver une solution à ces problèmes, des appuis sont attendus de la Coopération Suisse et du CESAO.

Dans le nouveau Centre de Dori, les sections cuir et tissage ont été fermées faute de moyens pour rémunérer les formateurs qui étaient pris en charge par le Projet Italien qui vient d'être arrêté (ils ne sont pas encore intégrés à l'ONPE).

b) recrutement et suivi des artisans : habituellement les candidatures sont reçues des CRPA.

En 1989, les contacts ont été élargies aux ONG et aux Groupements villageois pour proposer des candidatures.

Les multiples charges des conseillers artisanaux (récupération de crédit, vente d'outillage, recrutement d'artisans, animation, gestion) ne permettent pas à ces derniers d'être efficaces.

L'exonération douanière étant tombée faute d'appui financier extérieur au SACS ne permettra pas d'équiper les stagiaires forgerons et menuisiers en 1989.

Le disponible de l'outillage 88 a permis d'équiper 29 artisans sur 68 menuisiers et forgerons confondus à crédit.

Sièges (Provinces)	Nombre de Groupements	Nombre d'artisans
BAM (Kongoussi)	1	22
BAZEGA (Kombissiri Saponé)	2	37
BULKIEMDE (Koudougou)	1	35
GANZOURGOU (Zorgho)	1	26
KADIOGO (Ouagadougou)	1	27
OUBRITENGA (Boussé, Ziniaré)	2	48
PASSORE (Bokin, Yako)	2	56
ZOUNDWEOGO (Manga)	1	28

Tableau II : Les Groupements temporaires d'artisans

.../...

c) Le chiffre d'affaires et la rentabilité de l'APICOMA en 1989

En 1989, le chiffre d'affaires de l'APICOMA est de 403 043 883 contre 530 millions en 1988, et le bénéfice net de 13 303 350 contre 29 000 000 en 1988.

La baisse des demandes de matériel, est plus perceptible pour le matériel aratoire; ainsi, parmi les gros clients, seul l'A.V.V. a commandé ce dernier type de matériel.

Tableau II : Production 1989 et Ventes exercice 1989-1990

Type	Production 1989	Ventes
Charrues	3 400	4 017
Butteurs	1 000	820
Charrettes	4 975	3 239
Bancs	150	43
Pousse-pousse	100	5
Chaines	1 500	834
Remorques	300	138

d) Le problème du personnel

Depuis quelques années déjà, les ouvriers ne cessent de revendiquer une amélioration de leurs conditions de travail, estimant légitime de profiter des bénéfices ou du chiffre d'affaires souvent substantiels qu'ils voient l'APICOMA réaliser.

Faute de dispositions statutaires, des problèmes de critères de classement (ancienneté, mérite etc...) des ouvriers permanents et des temporaires créent un climat malsain entre employeur et employé.

e) Les rapports avec les partenaires financiers et techniques

Le FED

Cet organisme qui, par le passé, ne finançait que les allocations de bourses a révisé sa politique d'intervention qui est maintenant axé sur le système de développement intégré des provinces suivantes :

- Sourou
- Yatenga
- Passoré
- Sissili

Ainsi plus de 216 000 ECU (soit 73 500 000 FCFA) sont en voie d'acquisition et devront être consacrés à la création d'une antenne de suivi des artisans ruraux à Tougan (116 000 ECU) à la construction et à l'équipement d'un Centre Régional de Perfectionnement des artisans ruraux à Léo, le financement de stage de formation d'artisans ruraux (50 000 ECU et du fonds de roulement (50 000 ECU) destiné à l'installation des artisans ruraux dans la zone du programme. .../...

- La Coopération Italienne

Le projet qui a pris fin en 1988 a laissé des infrastructures inachevées à 80 % et la promotion 1989 non équipée. Aussi, une demande de financement pour une seconde phase a été sollicitée auprès du Gouvernement italien qui y a accédé.

En attendant le démarrage de ce programme, l'ONPE a dû subventionner en 1989 la formation pour 2 sections qu'il a pourvues en matière d'oeuvre.

- La Coopération Technique Suisse

L'IUED (Institut Universitaire d'Etudes en Développement) de Genève a mené une recherche action qui a permis de retenir les modalités pour repenser l'organisation du CNPAR en vue de sa redynamisation et de sa réinsertion au contexte actuel; le travail de recherche du CESAO a abouti à une étude pour la mise au point d'un programme d'appui aux artisans ruraux.

La Coopération Technique Suisse se propose d'appuyer le CNPAR sur le plan technique pour améliorer la connaissance du milieu socio-économique, la pédagogie (confection de programmes adaptés), et apporter un soutien financier pour le renouvellement des équipements, la réfection des bâtiments, la formation des formateurs. Cette intervention qui s'étalera de 1989 à 1991 s'élèvera à 193 900 000 francs CFA.

- Le Service des Volontaires Allemands

Ce partenaire intervient financièrement dans la formation, pour l'achat de matière d'oeuvre et dans le fonctionnement du CPAU outre les subventions pour l'équipement en machines et pièces de rechange.

Après une phase ayant connu la présence de techniciens allemands dans les sections (menuiserie, mécanique générale et électricité), des formateurs burkinabè qui bénéficieront de cours donnés par un technicien en formation professionnelle prendront la relève.

L'ouverture d'une section plomberie est prévue en 1990 avec l'assistance d'un volontaire allemand.

.../...

X - B - LE GOINDEGUE

- Aucun changement notable n'y a été observé malgré l'action du Ministère de "l'Action Coopérative Paysanne" depuis 1988.

- Conclusion partielle

En 1989-1990, les problèmes majeurs ont concerné :

- la discontinuité des programmes de financement extérieur, l'échéance des aides ayant eu pour conséquence la fin du privilège d'exonération douanière sur les importations procédant des conditions d'accord de financement.

- la baisse du nombre d'artisans formés et surtout de ceux qui bénéficient de crédit à l'équipement (installation)

- le problème de promotion du personnel de l'APICOMA

- l'insuffisance du matériel didactique, de documents guides, d'organisation et de circulation de l'information.

Quant aux plus sérieux problèmes de l'APICOMA (mévente de matériel aratoire, de pompes manuelles à eau, de gestion du personnel), ils ne pourront trouver de solutions :

- qu'avec l'échéance des contrats d'aide liée contraignant à importer les pompes des pays donateurs -

- et qu'avec la concession par les autorités du statut particulier de l'APICOMA devant favoriser son détachement du CNPAR pour constituer un E.P.I.C.<sup>(1)</sup> ou une S.E.M.<sup>(2)</sup>, (Société industrielle et commerciale dont le capital serait réparti entre les secteurs public et privé<sup>(3)</sup>) jouissant à l'instar du CNEP, d'exonérations régulières sur ses importations eu égard à son rôle de promotion paysanne, de l'emploi ainsi que d'autres avantages.

---

(1) Etablissement public à caractère industriel ou commercial

(2) Société d'Economic Mixte

(3) Y compris le personnel surtout

XI - ANALYSE DYNAMIQUE DES BILANS ET RESULTATS 1987, 1988 et 1989 de l'APICOMA

Unité industrielle relevant d'un EPA (Etablissement Public à Caractère Administratif) en l'occurrence le CNPAR du Ministère du Travail, l'APICOMA qui souffre en ce moment d'un manque de statut adéquat n'est pour l'heure, qu'un service de cet EPA; mais elle représente une entreprise très importante pour l'économie du Burkina à plusieurs titres déjà cités du fait qu'elle traduit un aspect de la politique d'équipement agricole et d'emploi du pays en faveur de son secteur rural. Ce secteur, clientèle cible de l'APICOMA ne peut manquer de subir un impact prévisible du PAS (Programme d'Ajustement Structurel) en cours et de <sup>la</sup> pression démographique qui pourraient précipiter une double révolution agricole et technique.

L'APICOMA-Pompes(ou eau) qui a un effectif de 7 personnes a une comptabilité séparée de celle de l'APICOMA-Agricole (ou charrue-charrette) dont l'effectif, à fin juin 1990, est de 70 personnes. C'est le bilan de ce dernier seul qui est analysé.

XI-A Premières observations

Avec un chiffre d'affaires en hausse en valeur relative mais erratique en valeur absolue, l'APICOMA a connu un bénéfice en ses trois derniers exercices (1987 à 1989) et une augmentation de ses capitaux permanents (reports à nouveau); ceux-ci atteignent ainsi 475,4 millions FCFA en 1989, témoignant de la pratique d'une bonne politique d'autofinancement et qui augure d'une séduction d'actionnaires, d'épargnants, bref d'un attrait de sources de financement nationales ou internationales soucieuses du risque de perte en capital.

Pour ce qui est des banques, (crédits à court, moyen ou long terme) il convient toutefois de noter l'aspect suivant de la politique de la monnaie et du crédit de l'Institut d'Emission de l'UMOA: la BCEAO qui tend à substituer au système d'autorisation préalable, celui d'accord de classement a récemment supprimé le taux de faveur (TEP) applicable aux PME et par conséquent à l'APICOMA qui en est une, si l'on s'en tient au critère d'encours de crédit de la BCEAO.

Même si les bonnes rentabilité et politique d'autofinancement révèlent une aisance financière relative de l'APICOMA, une analyse approfondie de sa structure financière et de son activité pourrait démontrer le contraire. Ce qu'il y a lieu d'entreprendre, à partir des grandeurs essentielles et de quelques ratios pour confirmer ou infirmer ces observations préliminaires.

.../...

XI<sup>B</sup> - Analyse de la structure financière et de la liquidité

Fonds de Roulement Propre :+ 344,3 (1987)+376,1 (1988) +411,2 (1989)

La ratio Capitaux Propres/Immobilisation: 3,7 donc >à 1, confirmant que le FR est bien positif.

On note les éléments suivants :

- l'inexistence d'actifs fictifs ou non valeur (frais de publicité d'établissement) alors que le compte d'exploitation révèle le contraire (publicité et stock d'imprimés).
- le manque de dette structurelle et le fait que les ressources stables (il n'y a donc pas de F.R. étranger) sont autosecretées par l'entreprise avec une faible part de provisions réglementées.
- Le montant de 411,2 en 1989 est significatif car il représente plus de 3/4 des ressources stables, plus de 12 mois de vente (400 jours) et couvre 92,3 % de l'actif circulant.

Cependant, l'actif n'est immobilisé qu'à 8,7 % en 1989 et 10,1 % en moyenne, ce qui est faible et témoigne de la faiblesse des investissements. Simultanément, les amortissements pratiqués (annuité d'amortissement brute sont peu importantes (6,9 %) justifiant le non besoin d'augmenter ou de renouveler ses moyens de production, investissement que l'entreprise aurait dû mal à assurer d'autant que plus de 3/4 de ses capitaux permanents (86,5 % exactement) financent l'actif circulant (exploitation).

Le palliatif à une telle situation serait donc le recours à l'endettement structurel ou au renforcement du capital (fonds propres).

Cela nous amène à vérifier la solvabilité et la capacité d'endettement; cette dernière  $\left( \frac{\text{ressources propres}}{\text{Dettes structurelles}} = \frac{N}{0} = + \infty \right)$  est supérieure à 1 (minimum requis) et la solvabilité  $\left( \frac{\text{ressources propres}}{\text{Total bilan}} \right)$  est de 64,3 %, dépassant de loin le minimum requis de 25%.

Toutefois, avant le recours à l'emprunt structurel, elle dispose, à fin 1989, d'un cashflow (CAF ou MBA) de maintien (amortissement de l'exercice de 7,8) et d'une CAF plus réaliste composée du bénéfice non distribué plus les amortissements cumulés soit : 13,3 + 53,5 = 66,8; à cela il convient d'ajouter (100 - 86,5) = 13,5 % du F.R. soit 55,5 (c'est le prélèvement possible sur le Fonds de Roulement), 86,5 % des ressources stables étant utilisées pour financer les besoins dus à son exploitation.

Les moyens de production de l'APICOMA sont amortis à 47,1 %.

De ce qui précède, il ressort que l'APICOMA n'a pas besoin de renouveler ses machines mais dispose, grâce à une CAF substantielle, d'une possibilité de couvrir par ses fonds propres (financement interne) des investissements complémentaires éventuels à réaliser : elle peut financer son développement.

Mais pour avoir une réserve potentielle sous forme d'immobilisations non utilisées (prévoyance) les dirigeants de la firme auraient plus de sagesse à recourir à l'endettement structurel pour couvrir les programmes d'investissement.

En tout état de cause, la capacité d'endettement étant théoriquement considérable, ses banques primaires (dans le cas du financement par un pool bancaire avec un chef de file) ne devraient avoir aucune difficulté à obtenir une autorisation préalable ou un accord de classement.

- Liquidité : Trésorerie et BFR

Déterminons le besoin en fonds de roulement suivant la formule (BFR = Actif d'exploitation - dettes d'exploitation + actifs divers - dettes diverses).

On obtient 307,6 en 1989. Le BFR est ainsi financé par la trésorerie pour 15,5 % et par le F.R. pour 84,5 %; le niveau de la trésorerie de (411,2 - 367,6) = 43,6 peut toutefois être réhaussé par la mobilisation ou le recouvrement de créances nées (clients pour 311,7).

Les ratios de liquidité permettent d'appréhender le degré de couverture des dettes à court terme.

La norme veut que le ratio  $\frac{\text{Actifs Circulants}}{\text{Dettes à court terme}}$  soit supérieur à 1; il est de 2,7 en 1989, et exprime l'importance des actifs pouvant être mobilisés pour faire face aux engagements à court terme.

Le ratio  $\frac{\text{Valeurs Réalisables et Disponibles}}{\text{Dettes à court terme}}$  est également satisfaisant avec un niveau de 1,6; on peut se fier à cette grandeur parce que la liquidité des créances est sûre du fait que les créances douteuses sont peu importantes; mais la même liquidité est très lente (plus de 337 jours de crédits aux clients soit plus de 11 mois).

.../...

Le ratio de liquidité immédiate  $\frac{\text{Valeurs Disponibles}}{\text{Dettes à court terme}} = 0,2$   
est d'autant plus valable qu'il n'y a pas de crédit bancaire à court terme.  
Cependant l'existence d'intérêts et frais bancaires pourrait signifier une  
thésaurisation.

XI-C \* Activité : Délai fournisseurs, Chiffre d'affaires, Valeur ajoutée  
Les délais fournisseurs  $\left( \frac{\text{Poste Fournisseurs} \times 365}{\text{Achats annuels}} \right) = 307$   
sont longs (+ de 10 mois).

Le chiffre d'affaires : 416,2 (1987), 536,3 (1988), 373,8 (1989)  
connaît une évolution erratique et ses montants successifs ne permettent  
pas de déduire la part de la hausse des prix unitaires (mais l'inexistence  
de provision pour fluctuation des cours laisse penser à une stabilité).

Production : La production déterminée suivant la formule :  
Production vendue (ventes figurant au passif) + stock de produits finis,  
semi-finis ou en cours (actif) à fin d'exercice + ou - différence en stock  
(passif) on a :

437,0 (1987), 562,0 (1988) et 452,3 (1989).

Ainsi, la production évolue de manière homogène avec le chiffre  
d'affaires mais en 1989, le décalage est imputable à un gonflement des produit  
semi-finis et en cours, situation laissant présager des besoins en fonds de  
roulement supplémentaire à moins que le gonflement ne soit que temporaire.

Un élément favorable à noter est l'inexistence de production immo-  
bilisée (production d'immobilisations physiques, construction, aménagement,  
frais d'établissement ou de recherche développement). Les derniers étant des  
non-valeurs.

Valeur ajoutée : Production (y compris marge commerciale) - consommations  
intermédiaires (achats, frais de personnel, TFSE, Transports et Déplacement,  
charges diverses de gestion): 70,2 (1987); 79,5 (1988); 62,6 (1989).

En évolution irrégulière, elle paraît globalement faible, ce qui  
est en rapport avec la sous-traitance instituée en système de production  
- l'APICOMA fait ainsi moins de travaux à l'aide de son personnel et de ses  
propres équipements (cf. outil de production relativement léger évoqué en 1-  
(faiblesse des investissements).

.../...

Il faut pourtant noter que l'année 1987 a été plus brillante avec un taux de 16,0 % de la production, taux qui décroît : respectivement à 14,1% et à 13,8 % en 1988 et en 1989.

- Utilisation de la valeur ajoutée :

Le rendement de l'investissement humain  $\frac{\text{Frais de Personnel}}{\text{Valeur ajoutée}}$  est de 0,2 en moyenne; il faut noter toutefois que le Directeur est payé par le CNPAR.

$$\text{- Produit/ouvrier} = \frac{\text{Chiffre d'affaires}}{\text{Effectif}} = 6,32$$

Le ratio  $\frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Effectif}} = 2$ , dépassant de manière significative le coût moyen (salaire et charges connexes) de chaque agent et laissant une marge pour les autres coûts internes.

L'effet d'investissement  $\left( \frac{\text{Chiffre d'affaires} \times 100}{\text{Capitaux Propres}} \right)$  s'approche du minimum (20,0 %) pour le secteur des constructions automobiles avec un taux de 188,9 % et dépasse le maximum pour les constructions mécaniques dont l'effet d'investissement varie de 90 à 135 %.

La rotation de stock  $\frac{\text{achats} + \text{stock début ex.} + \text{achat} - \text{stock fin d'ex.}}{\text{Stock moyen} = \frac{\text{Stock début ex.} + \text{stock fin ex.}}{2}}$  est de : 2,0 (1987); 1,8 (1988); 1,1 (1989), ce qui signifie que ledit stock se renouvelle au plus deux fois dans l'année; que le temps d'écoulement de la production est donc de 6 mois en 1987 et passe à plus de 10 mois en 1989 (cf. délais fournisseurs).

Seulement, la chute régulière du ratio sus-visé est défavorable (plus il est grand, meilleur est le volume réalisé avec le capital).

L'actif considéré ci-dessus est le net (après amortissement et provisions pour dépréciations); ces charges calculées s'analysent mieux au niveau des comptes d'exploitation où nous les avons intégrées pour mieux faire l'analyse. (cf. comptes d'exploitation redressés et graphiques figurant en annexe).

XI-D - Rentabilité (cf. comptes de Résultat en annexe)

$$\frac{\text{Résultat net} \times 100}{\text{Capitaux propres}} = 12,5\% (1987); 20,3\% (1988); 5,7\% (1989)$$

$$\frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{Chiffre d'affaires}} = 7,5\% (1987); 8,9\% (1988); 3,6\% (1989).$$

Le résultat d'exploitation représente moins de 10 % du chiffre d'affaires et connaît une chute en 1989; la rentabilité des capitaux (ou des actions) suit la même courbe d'évolution ce qui est source d'inquiétude pour l'avenir.

### Conclusion partielle

L'APICOMA s'inscrit dans un secteur ayant en dehors des artisans urbains et ruraux, comme concurrents principaux, le CNEA et la SOVICA. La tendance à terme de la paysannerie à abandonner les charrues non motorisées pour celles motorisées est prévisible; de même, la maîtrise de la fabrication des charrues par les forgerons est déjà une réalité en ville comme en campagne.

Pour s'adapter à une telle évolution des choses, elle ne peut continuer à exister dans cette voie qu'en diminuant ses coûts par rapport aux artisans ou en changeant de dimension; ce développement devant se traduire par un fort niveau d'immobilisation (outils de production plus performants et modernes) et un besoin de concours même si actuellement la structure financière (fonds de roulement, CAF etc...) confirme le sentiment que l'entreprise gagne sa vie à partir de son activité; dans tous les cas, la rentabilité réelle serait moins forte si la firme était assujettie à la taxe sur le chiffre d'affaires, à l'impôt sur le bénéfice et un paiement de dividendes ou de tantièmes et s'il fallait opérer un redressement rigoureux des chiffres des bilans et des comptes d'exploitation pour les faire correspondre avec la réalité (dépréciation monétaire, erreurs dues à l'évaluation au prix d'achat). Un Cabinet d'Audit ferait mieux ce travail.

En matière de gestion pure, il est suggéré aux responsables de l'APICOMA détablir un plan de financement (investissement à moyen et long terme) et un système de budget de trésorerie (mensuel ou annuel) suivant les modèles joints en annexe, la méthode BESOINS/RESSOURCES étant meilleure que celle Dépenses-Recettes (pour ce qui est de la trésorerie).

Une croissance de la firme n'est donc pas envisageable sans apport de capitaux (Etat, Organismes internationaux, emprunt bancaire structurel). Toute la question est de savoir si elle en a les moyens de réalisation. Le cas échéant, se poserait alors le problème de l'ouverture du capital (actionnaires publics ou privés).

## C O N C L U S I O N   G E N E R A L E

( plan synoptique )

"Le seul idéal que puisse se proposer la raison humaine est d'améliorer ce qui existe; or c'est de la vérité seule que l'on peut apprendre ce qu'il réclame"

E. DURKHEIM

### - Introduction

#### 1) APICOMA

- Retrospective
- Améliorations souhaitables

#### 2) Au niveau national, régional et local (Goindégué)

- un modèle de développement introverti
- contraintes à lever au niveau de l'APICOMA et du Goindégué
- réhabilitation souhaitée du Kourè au Goindégué

#### 3) Le Problème général des ressources

- suggestions pour le Goindégué
- pour l'APICOMA

### - Conclusion

C O N C L U S I O N      G E N R A L E  
-----

Au terme de cette étude quels sont les éléments saillants du thème principal (APICOMA) et de l'étude de cas (Goindégué); que pouvons nous proposer pour apporter notre modeste contribution aux efforts de recherche de voie ou de solution aux problèmes de développement aux niveaux macro et micro économiques ?

1/ - APICOMA

La mise en place des structures spécifiques pour la promotion paysanne au Burkina, remonte bien à l'époque coloniale.

La plupart des premières expériences (dont les O.R.D.) ont fait faillite ; cependant il faut souligner que ces échecs sont surtout imputables à la méthode d'approche.

\* Retrospectives

Après avoir importé charrettes et surtout charrues, le Burkina a mis sur pied une structure industrielle originale : l'APICOMA.

.../...

L'APICOMA tire leçon des erreurs des expériences de la SOVICA et du CNEA (faible valeur ajoutée, saignée de devises, peu d'emplois et de revenus, non intégration à l'économie rurale) en mettant l'accent sur les besoins des ruraux (formation, emploi, revenu) sur la maîtrise ou l'adaptation technologique, sur les débouchés nationaux et les liaisons intersectorielles (sources locales d'épargne suscitée dans le primaire, le secondaire et le tertiaire).

La manufacture doit sa vitalité à la souplesse de sa stratégie qui lui permet de surmonter les contraintes et de s'adapter aux réalités nationales et à la conjoncture internationale.

L'APICOMA facilite la couverture de l'ensemble du territoire en ateliers de particuliers, ce qui évite la concentration des unités de montage ou de distribution dans les grands centres comme Ouagadougou.

" Dans un pays où le capital est rare, les petites entreprises paraissent plus efficaces, produiraient une valeur ajoutée supérieure et créeraient un nombre plus important d'emplois, directs ou indirects" (par effet d'entraînement amont et aval); <sup>(1)</sup> en effet, l'APICOMA a le mérite de produire des effets induits en chaînes.

Quant à ceux qui mettent en cause la qualité des produits APICOMA, on pourrait rétorquer que ce n'est qu'un début; ce qui est important, c'est que le pays se trouve sur une voie qui peut le libérer à terme de la dépendance financière vis à vis des pays étrangers ainsi que de leur technologie. Il faut donc persister et s'améliorer constamment.

L'intervention multiforme actuelle pour la promotion paysanne (CNCA, SOFITEX, SOFIVA, BCEAO etc...) présente un tableau globalement satisfaisant.

Mais le géographe ne se contente pas seulement de décrire; il propose aussi de meilleures formes d'organisations et d'actions.

#### \* Améliorations souhaitables au niveau de l'APICOMA

L'analyse des données statistiques et des avantages incline à penser que la formule APICOMA a des chances de réussir; mais une analyse approfondie des faits montre qu'il y a aussi des problèmes ou améliorations envisageables de ce qui a été observé.

.../...

---

(1) LOUP Jacques " Le Tiers Monde peut-il survivre ? " Economica 1980

Les dépliants et/ou brochures publicitaires ou/et d'information sur les produits APICOMA, la diffusion de ces produits par les antennes CNPAR et les auxiliaires indépendants assurent une bonne promotion commerciale; mais cela ne suffit pas.

Pour atteindre et convaincre plus de clients il faut :

- faire connaître le produit et le diffuser largement
- tenir compte des besoins des consommateurs potentiels
- créer et entretenir une bonne image du produit et de l'entreprise dans l'esprit de la clientèle (paysanat surtout).

Tout cela passe par une bonne politique de communication et relations publiques qui s'entend des efforts déployés par l'entreprise pour créer des relations positives entre elle et le public ou l'environnement.

Cette stratégie commence par une information élaborée : statistiques des ventes et analyse structurelle par période, par zone géographique; fichiers clients pour analyser leur fidélité, le poids de leurs achats dans le chiffre d'affaires.

Dans le même cadre, en matière de publicité, en dehors des supports ou voies utilisés jusque là (affiches, dépliants, presse, participation aux foires, expositions, salons etc...) les types suivants peuvent être exploités :

- conception d'objets publicitaires (porte-clés, pendules, bics tee-shirts etc...) portant la marque ou le label de l'entreprise pour être donnés gracieusement aux cibles visées à l'occasion des fêtes et bilans de fin d'année
- correspondance directe aux clients potentiels visés
- octroi de primes ou ristournes aux gros et fidèles clients en fin d'année
- organisation de jeux concours (radio, sport etc...), sponsoring d'émissions radio-télé avec récompenses des gagnants avec les objets publicitaires sus-cités, séminaires, films, conférences, dossiers de presse etc...

Pour assurer la pérennité même de l'entreprise, sa reconversion, il lui est suggéré une stratégie de diversification accrue tout en maintenant la formule actuelle (association des artisans) :

- matériel plus élaboré : carrosserie, voitures, charrues motorisés, tracteurs, moissonneuse batteuse etc...
- adjonction d'activités complémentaires : engrais, aliments de bétail, silos de stockage, instruments de conditionnements des produits agricoles etc...

Les perspectives d'un marché, même porteur, risquent à terme, de s'assombrir pour une raison ou des circonstances imprévisibles; aussi, la diversification dès les moments prospères d'une entreprise, est-elle un moyen pour renforcer son activité ou améliorer ses résultats.

Le démarrage de telles actions d'envergures justifie la construction d'un laboratoire ou d'un atelier technique d'incitation à la création et le recrutement du personnel approprié (ingénieurs, techniciens).

C'est aussi la voie pour laisser le transfert technologique faire place à l'invention de techniques au niveau national, à la production ou reproduction de modèles par les nationaux, à la maîtrise technologique.

Cette maîtrise technologique étendue au niveau des sous-traitants artisans permettrait à ceux-ci et aux auxiliaires indépendants (sous-ateliers APICOMA) de se substituer progressivement à l'APICOMA dans la conception et la production complète du matériel actuel, et à l'APICOMA de s'orienter vers la conception et la production du matériel plus élaboré sus-cité.

Il est recommandé la création d'une cellule de documentation et d'études techniques, économiques (analyses retrospectives et prospectives) ou commerciales (marketing) pour appuyer la recherche; et d'un bureau d'informatique, organisation, systèmes et méthodes en vue d'une meilleure intégration des systèmes de traitement de l'information et de la communication.

Mais il conviendrait comme préalable à toutes ces innovations, d'opérer le détachement de l'APICOMA du CNPAR pour en faire un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) ou une Société d'Economie Mixte (S.E.M.) avec un statut particulier.

## 2/ AU NIVEAU NATIONAL, REGIONAL ET SURTOUT LOCAL (GOINDEGUE)

\* Stratégie de développement : substituer au modèle de développement importé (extraverti) un modèle "introverti".

La stratégie de développement la mieux indiquée pour nous semble être celle améliorée et élargie de la philosophie de l'APICOMA, à savoir :

- concentrations industrielles avec recours à de nouveaux moyens et voies technologiques appropriés qui ne bouleversent pas les structures existantes mais s'adaptent aux conditions locales avec un financement interne important.

.../...

- Autocentrer, cumuler, harmoniser et intégrer le développement n'est-ce pas donner au pays une base qui renforce les structures économiques et sociales internes, et diminue sa vulnérabilité due aux impérialismes politique, économique et financier; ce développement autocentré devrait toutefois prioriser les industries lourdes et l'agriculture tout en révisant les modalités de transfert systématique des modèles occidentaux, en levant les contraintes socio-économiques et en limitant les déstructurations.

La stratégie suggérée trouve son origine dans une analyse critique de l'histoire contemporaine de la pensée économique à travers l'apport de trois auteurs :

- l'erreur de ROSTOW qui a fait croire qu'il fallait importer les processus (ou phases de transition, de décollage et de maturité) qu'a connus la voie des pays occidentaux

- les vues approuvées de J.M. ALBERTINE in "mécanismes du sous-développement et développement, (Editions Ouvrières) et de J.M. CHEVALIER in "Introduction à l'analyse économique "Ed. La Découverte; le premier prône la stratégie de développement autocentré, le second, celle de couverture des besoins essentiels (basic needs).

\* Les contraintes imputables à l'Etat et à l'APICOMA, qu'il faut lever sont de plusieurs ordres :

- le caractère sélectif des bénéficiaires de crédit agricole
- l'insuffisance des infrastructures de base
- la gestion des fonds destinés à la promotion paysanne (avec plus de rigueur) de façon que les capitaux ne soient pas mal utilisés ou détournés
- les disparités géographiques dans la répartition des ressources financières et du matériel
- les pesanteurs sociologiques dans la ventilation des produits.

C'est ainsi que l'approche sociologique à Oulo, dans la Province du Muhun (sous région du Goindégué) tout en révélant la dynamique de la société Ko, ne nous a pas laissé indifférent sur les effets négatifs des mouvements migratoires sur l'équipement agricole.

.../...

\* Réhabilitation souhaitée du "Kouré" au Goindégué

Pour le Goindégué, il serait alors souhaitable de réhabiliter l'association d'entraide ("le Kouré") qui à l'instar du Kombi Naam du Yatenga, peut être un instrument de développement qui s'inspire des valeurs traditionnelles du terroir.

Les Ko gagneraient aussi à s'organiser davantage sous une forme moderne (groupement villageois, coopérative) d'agriculteurs ou d'artisans pour mieux accéder au crédit agricole et maîtriser les nouvelles technologies.

3/ - LE PROBLEME GENERAL DES RESSOURCES : LEUR MOBILISATION  
ET LEUR GESTION RATIONNELLE

Au niveau macro (national) ou microéconomique (APICOMA, Goindégué), la réalisation de toutes les actions préconisées exige un effort financier. Mais c'est un investissement dont on attend une contrepartie substantielle.

Aussi proposons-nous des solutions aux problèmes omniprésents de manque de capitaux en particulier et de ressources en général.

\* Pour le Goindégué on peut suggérer :

- une affiliation aux assurances et caisses de sécurité pour les problèmes de risque et de garantie des crédits agricoles
- l'initiation de coopératives d'épargne-crédit (caisses populaires)
- la réhabilitation des systèmes de tontine traditionnels en compte d'épargne moderne
- l'organisation traditionnelle pour l'obtention de crédit substantiel (habitat, tracteurs, camion etc...) et pour le recouvrement
- le développement de relations de coopération nord-sud ou sud-sud en vue d'aides financières réciproques et non aliénantes.

.../...

\* Pour l'APICOMA

Au titre des sources internes et externes de financement des investissements, on pourrait préconiser :

- l'autofinancement à partir de bénéfices nets (moins dividendes et retributions versées à l'Etat)

- la recherche de subventions et de bonifications d'intérêts auprès des structures nationales ou internationales

- l'émission d'actions pour augmentation de capital

- le report de bénéfices ou retributions non encore affectés.

\*

\* \* \*

La mobilisation des ressources à tous ces niveaux est essentielle pour dynamiser et rendre viable toute entreprise.

Mais tout compte fait, nous avons raisonné dans le contexte étroit de l'expérience d'une entreprise, de celle d'un pays, d'une région (Goindégué), d'un village (Oulo).

L'économie, c'est bien beaucoup plus que cela comme nous le rappelle Henri TERMIER:

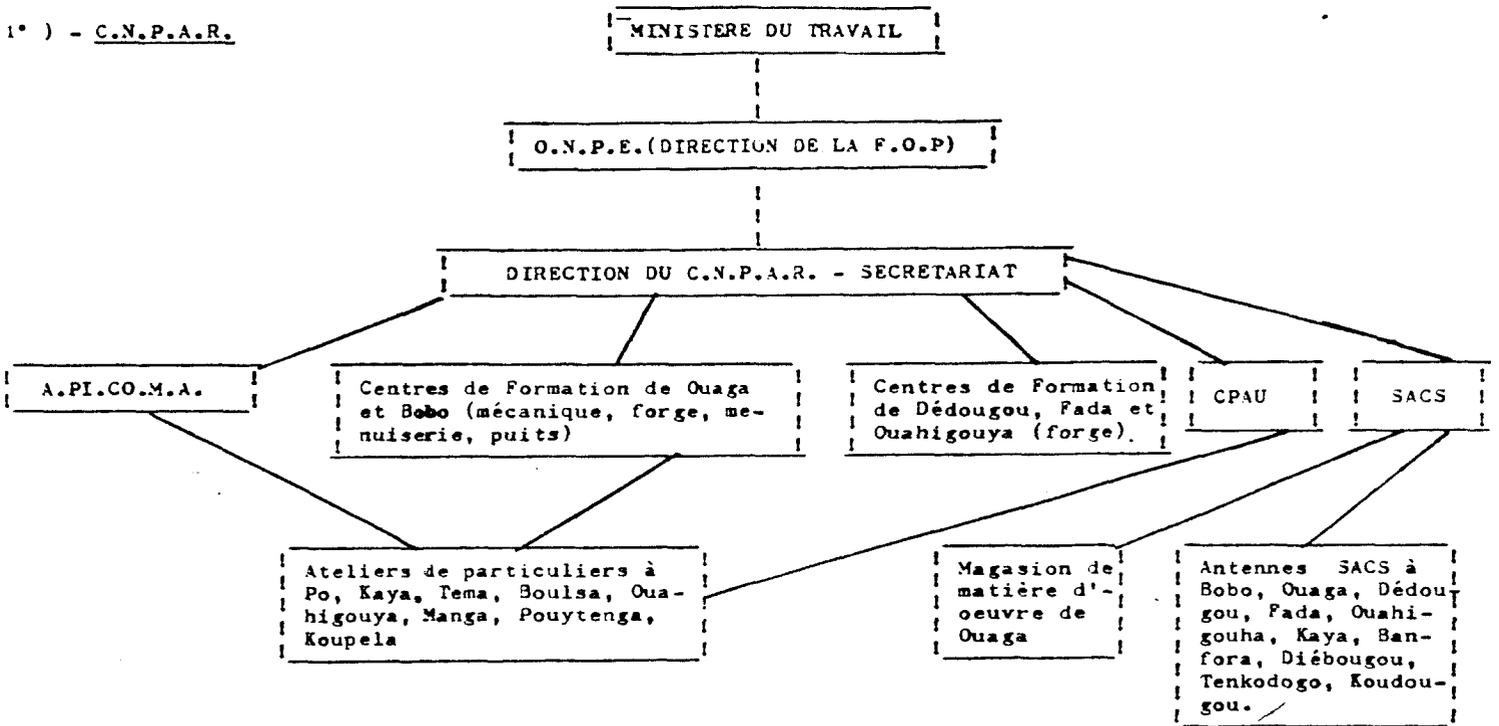
"Tous les hommes sont plus ou moins patriotes. Rien n'est plus naturel que d'aimer son pays natal. Mais au-dessus des nations, il y a la terre dont nous sommes les fils et qu'il importe de considérer dans son ensemble en économistes soucieux de ménager l'avenir".

.../...

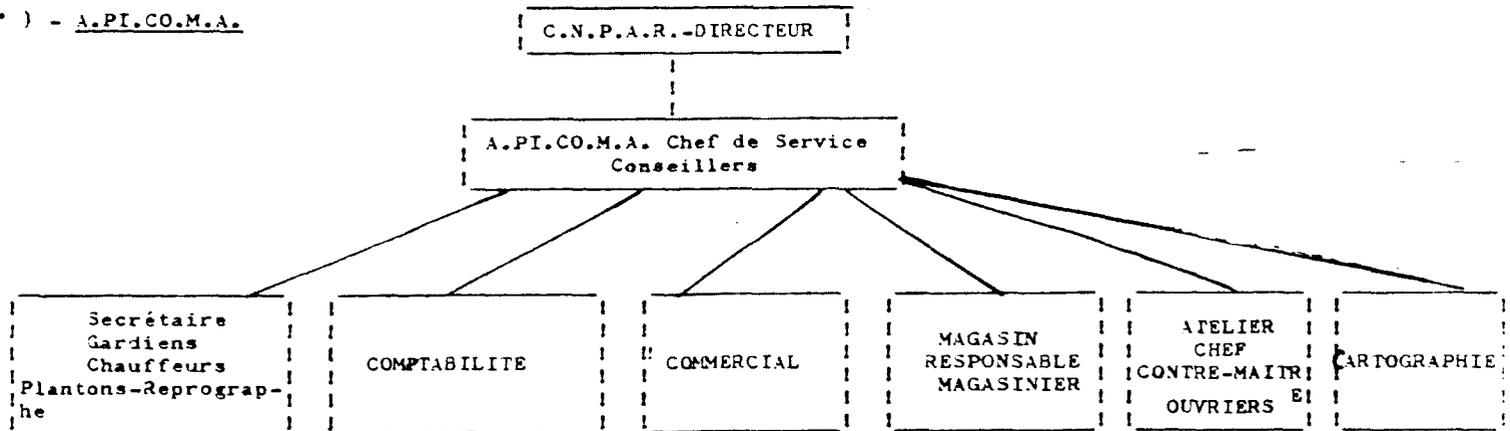
**SUPLEMENT CARTOGRAPHIQUE ET GRAPHIQUE**  
\*\*\*\*\*

- Organigrammes ( APICOMA, CNPAR, CNEA)
  - Cartes thématiques & diagrammes circulaires
  - Graphiques divers sur l'activité de l'APICOMA  
( inventaire, Bilan, compte d'exploitation)
- = obtenus par infographie

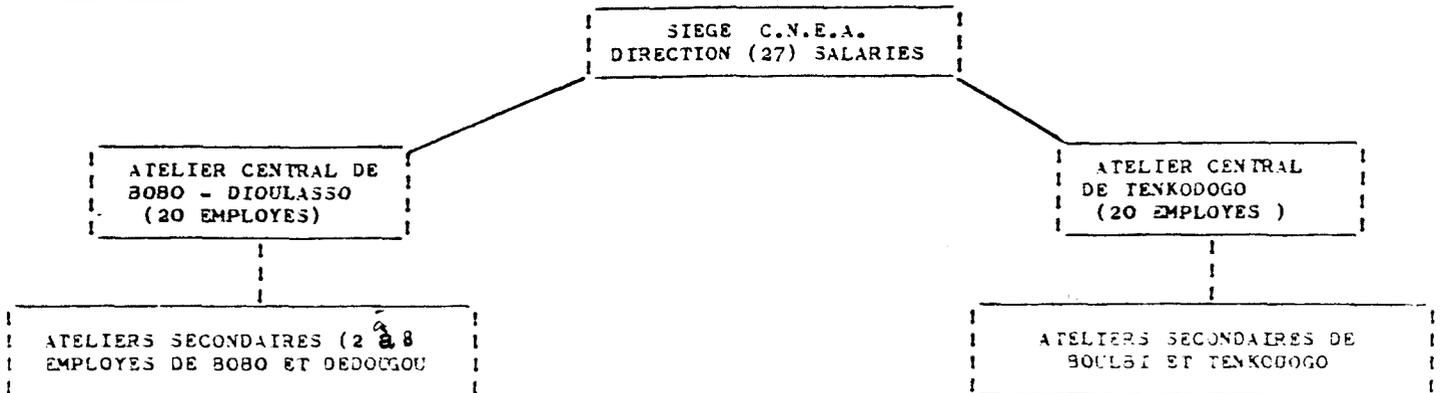
1° ) - C.N.P.A.R.



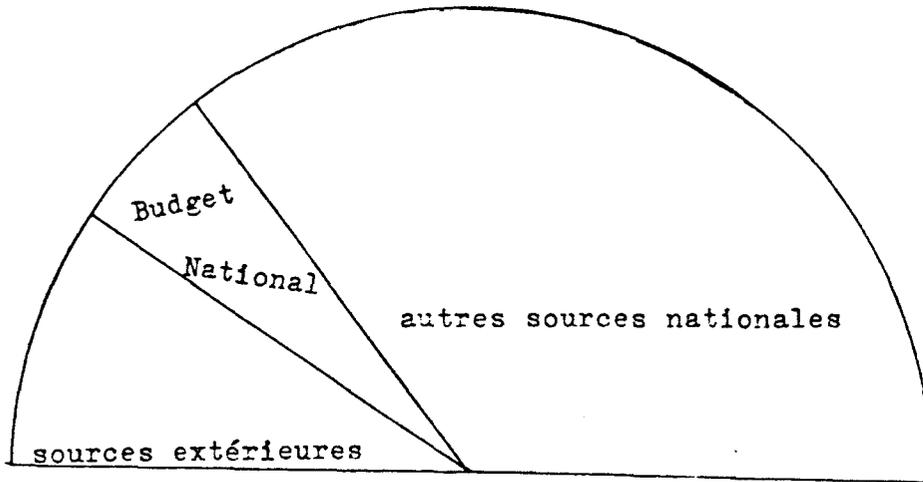
2° ) - A.P.I.CO.M.A.



3° ) - C.N.E.A.

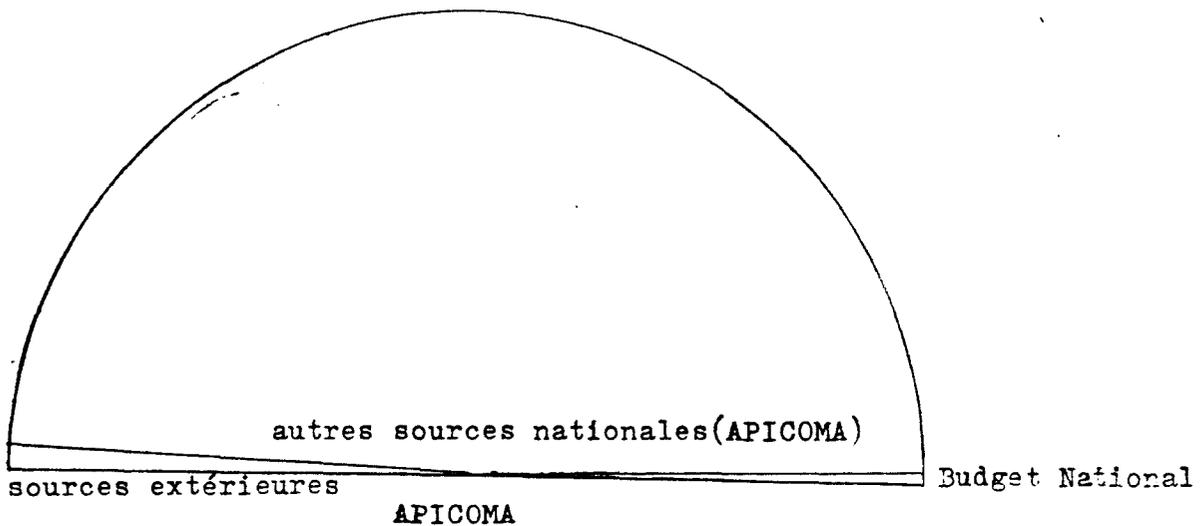


LES SOURCES DE FINANCEMENT DES ACTIVITES DU CNPAR ET DE L'APICOMA  
EN 1984-1985



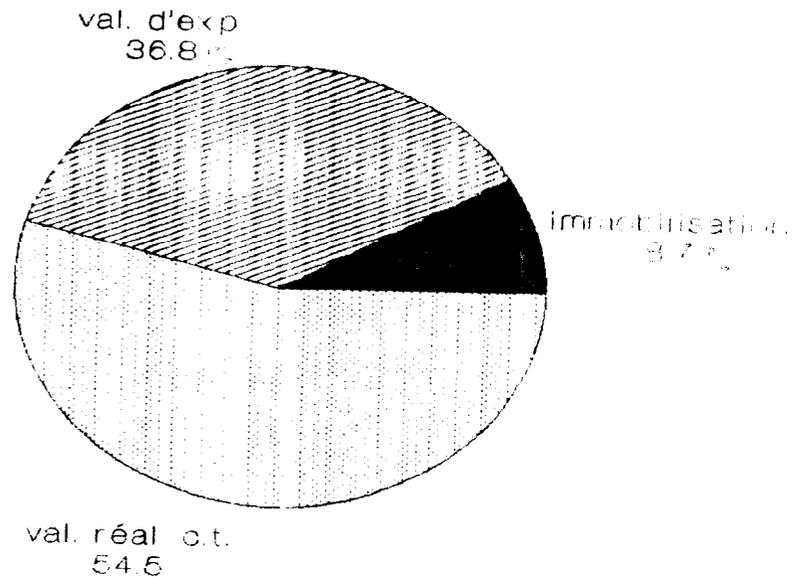
CNPAR (formation et suivi des artisans) et APICOMA(production)

LES SOURCES DE FINANCEMENT DES ACTIVITES DE L'APICOMA  
EN 1984-1985



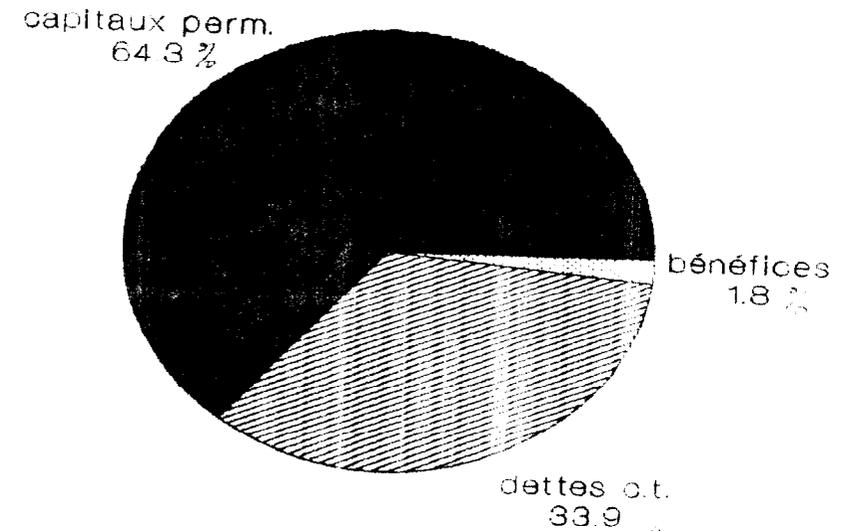
BILAN EXERCICE 1988-1989 VISUALISE

## Actif



- Immobilisations : bâtiments, outillages, dépôts et cautionnements
- Valeurs d'exploitation (stock début exercice)
- Valeurs réalisables à court terme et disponibles (clients débiteurs divers, caisse et banque)

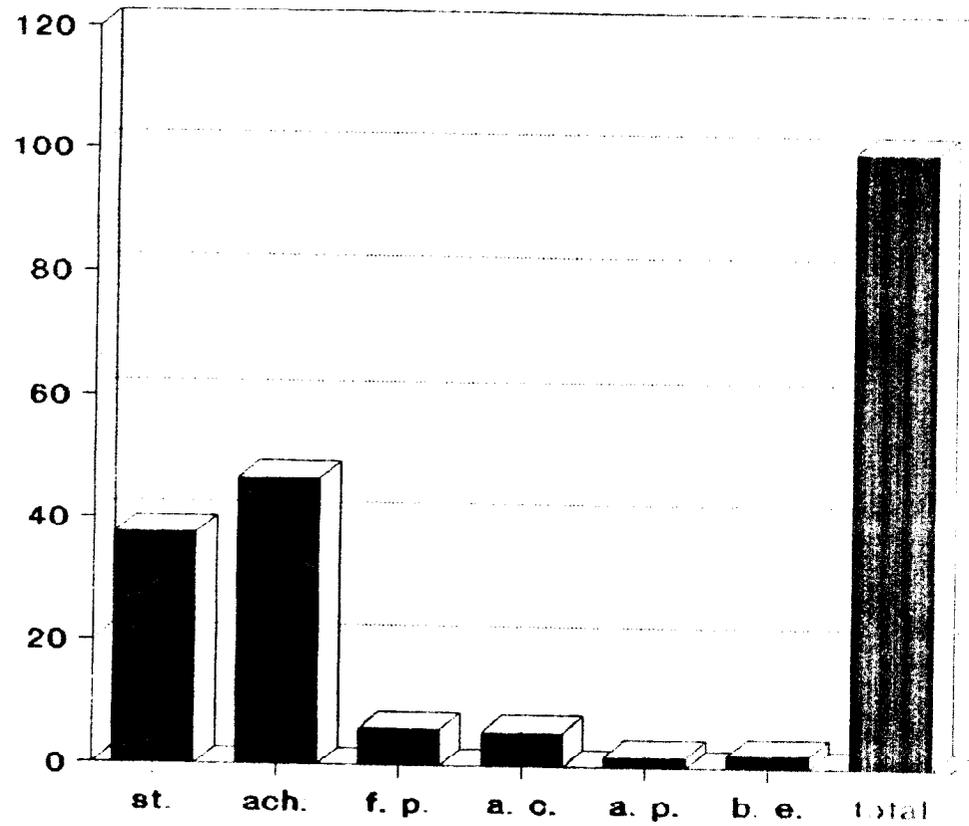
## Passif



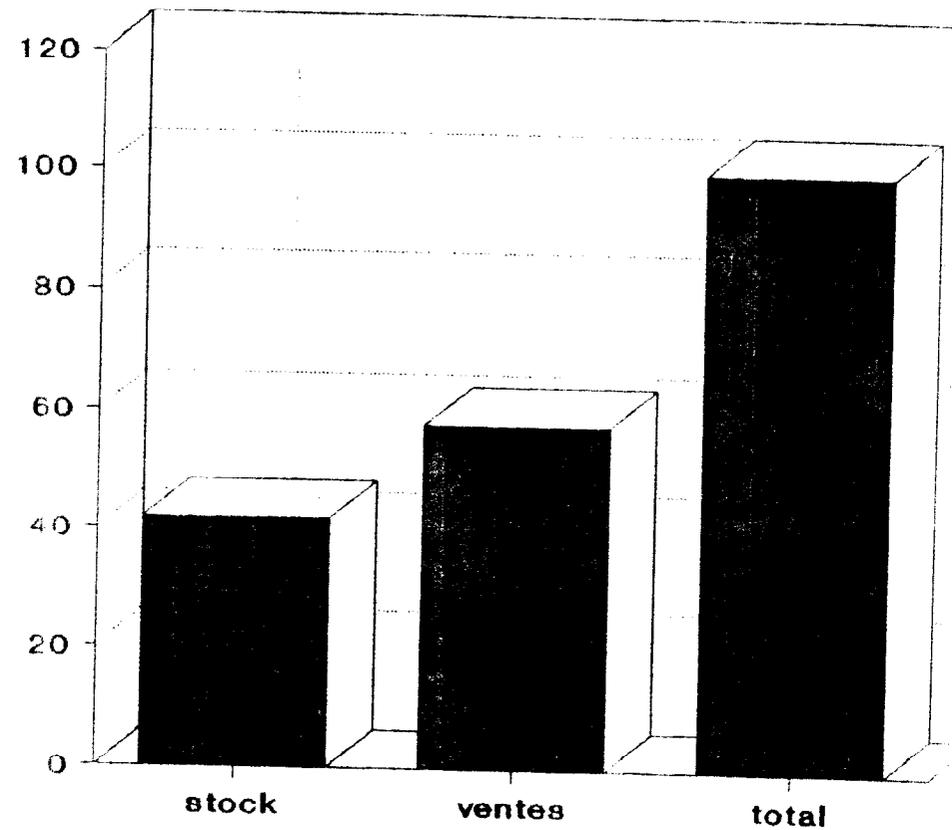
- Capitaux perm. = Capitaux Permanents (capital, report à nouveau, provisions)
- Dettes Ct = Dettes à court terme (fournisseurs et autres créiteurs)

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1988-1989 VISUALISE

Compte d'exp.  
charges



compte d'exp.  
produits

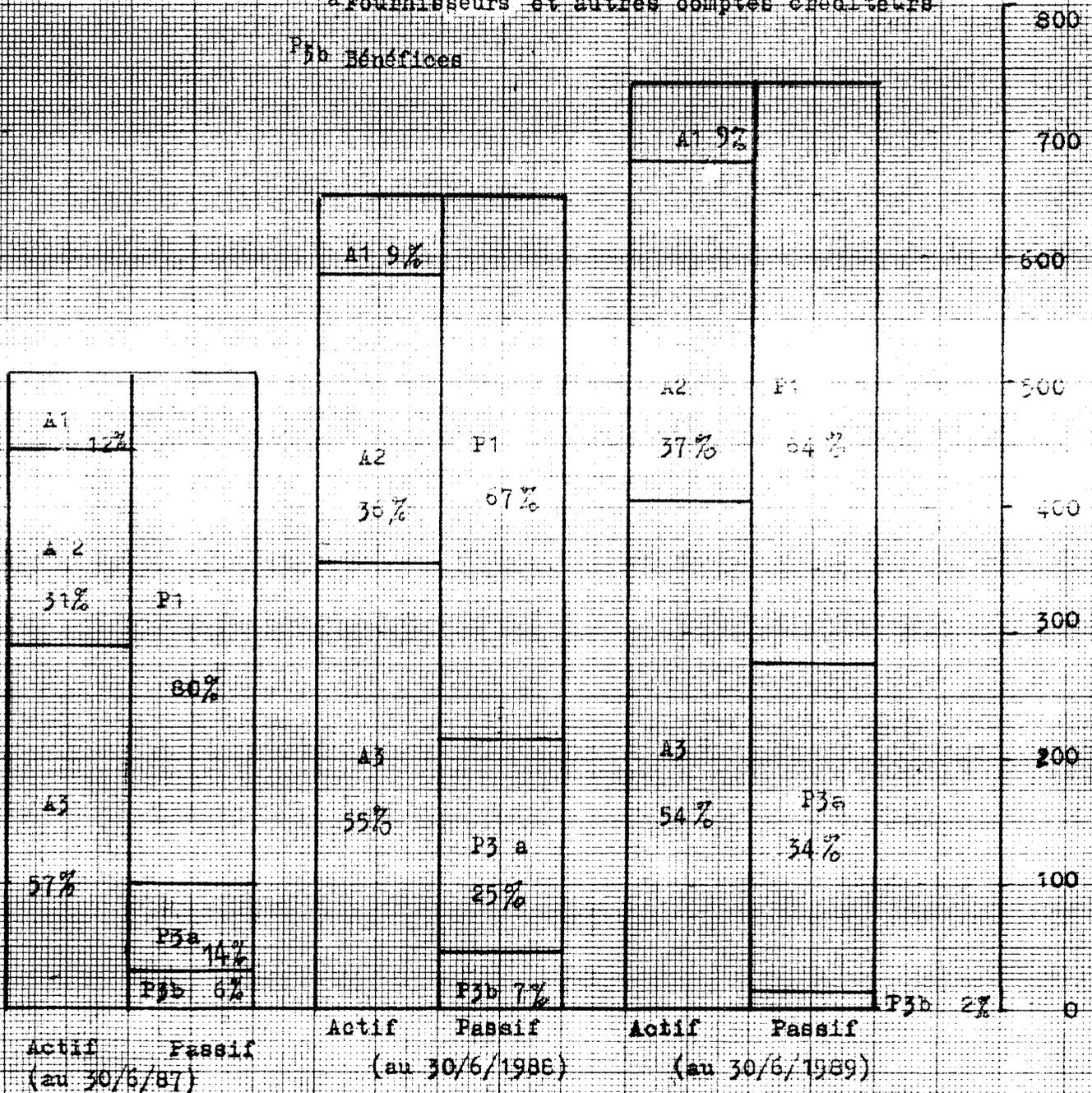


St = Stock  
Ach = Achats  
F.P.= Frais de Personnel  
A.C.= Autres Charges  
A.P.= Amortissements et Provisions  
b.e.= Bénéfice d'Exploitation

- COMPARAISON DES BILANS 1987, 1988 et 1989 VISUALISÉS (en millions)

**ACTIF** A1 Immobilisations  
 A2 Valeurs d'exploitation  
 A3 Valeurs réalisables à court terme et disponibles

**PASSIF** P1 Capitaux Permanents  
 P2 Dettes à moyen ou long terme  
 P3 a Fournisseurs et autres comptes créditeurs  
 P3 b Bénéfices



**COMPARAISON DES COMPTES D'EXPLOITATION 1987, 1988 ET 1989 VISUALISES**

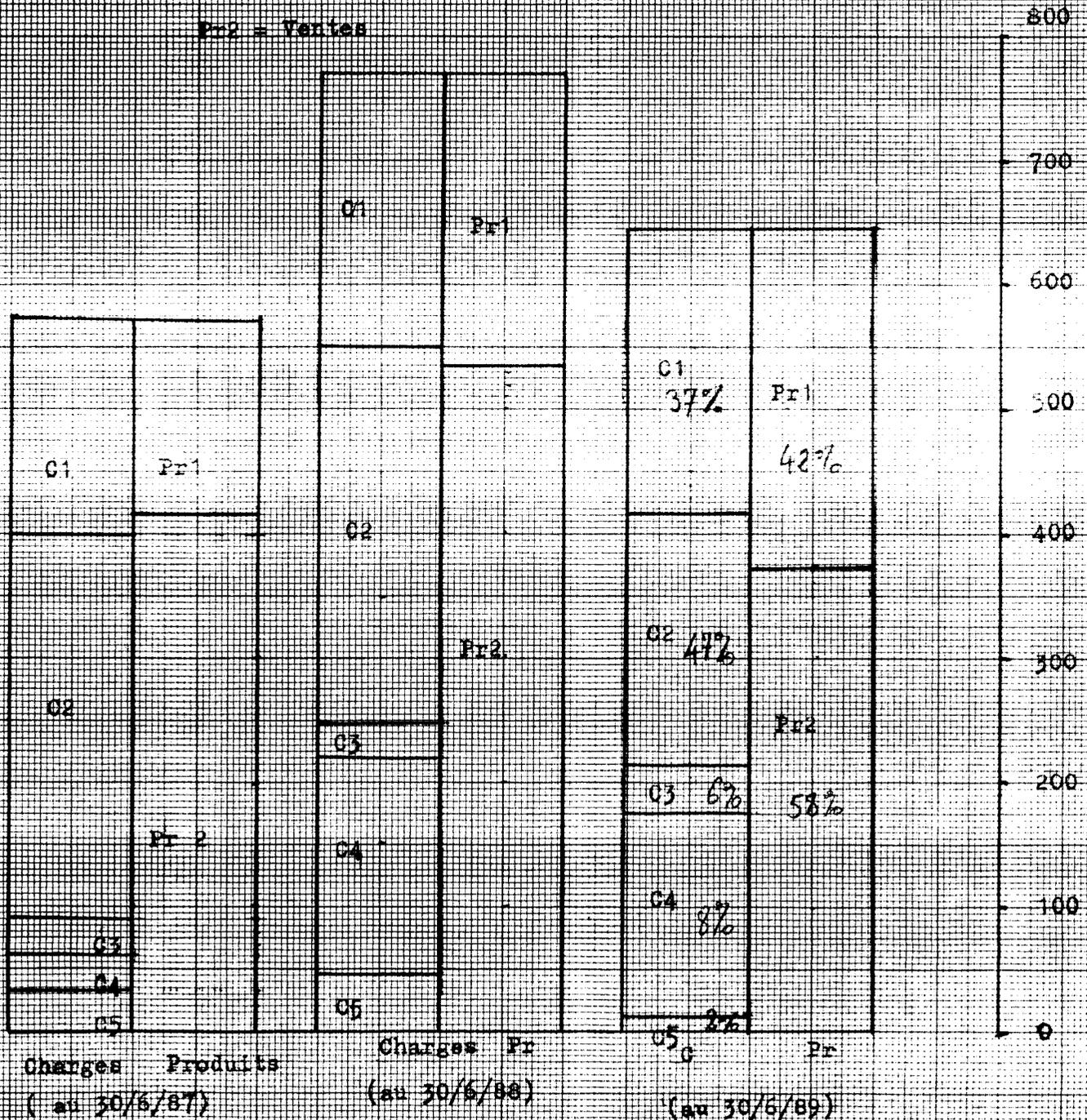
(en millions)

**Charges (C) :**

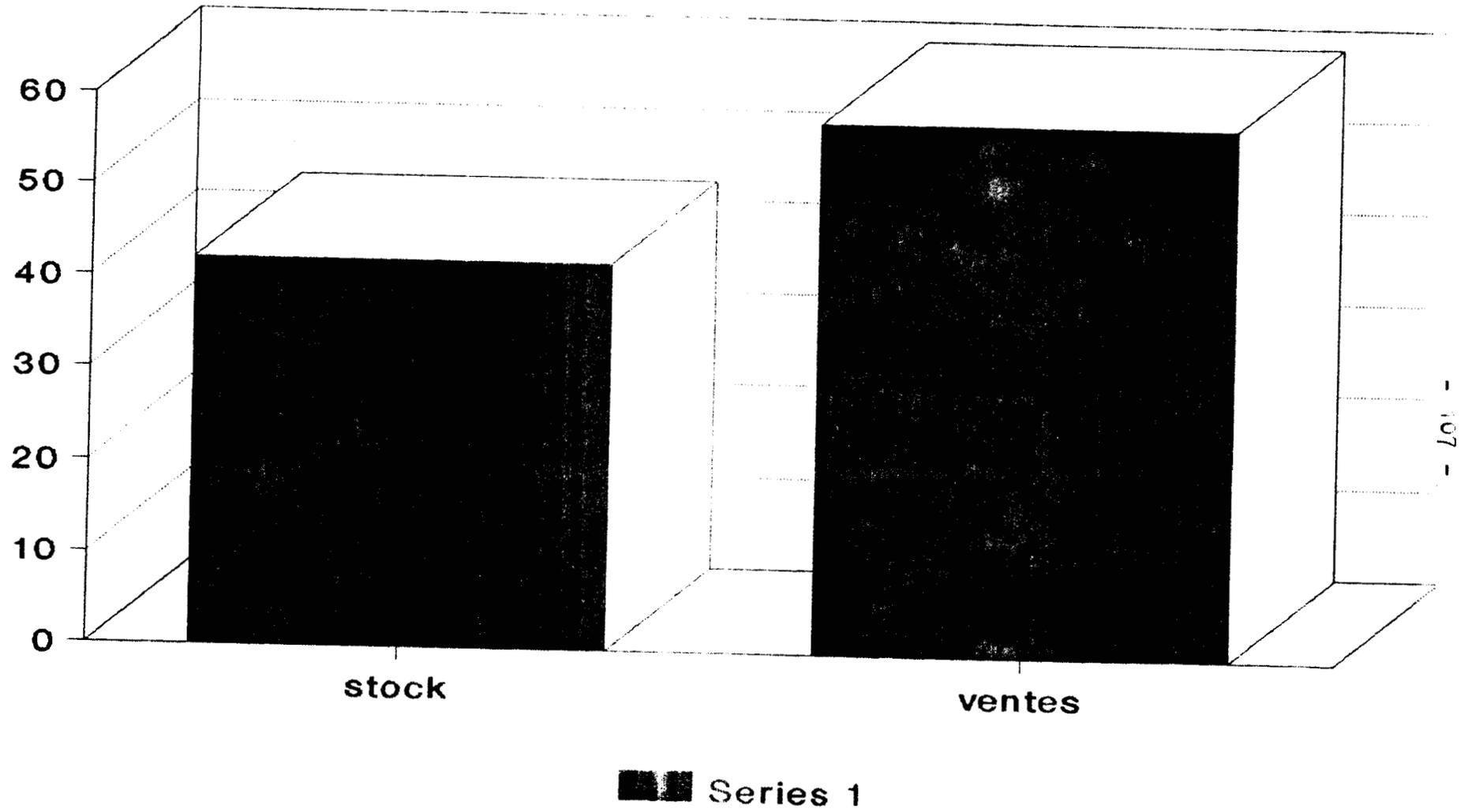
- C1 Stock à début exercice
- C2 Achats
- C3 Frais de personnels
- C4 Amortissements Provisions et Autres charges
- C5 Bénéfice d'exploitation

**Produits (Pr)**

- Pr1 = Stock à fin exercice
- Pr2 = Ventes



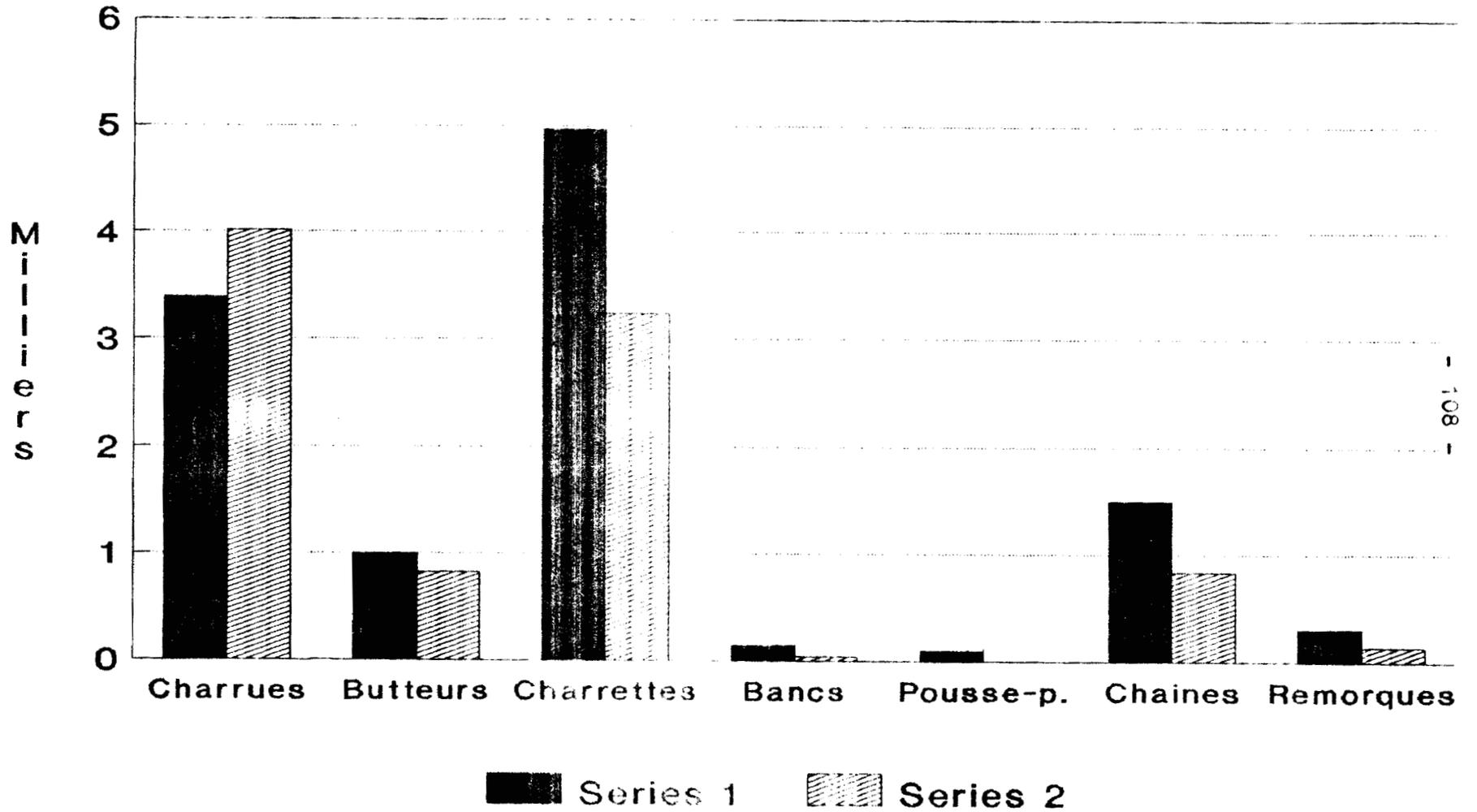
EXTRAIT DU COMPTE D'EXPLOITATION 1989 : STOCKS A FIN D'EXERCICE ET VENTES



PRODUCTION 1989 ET VENTES 1990 DE L'APICOMA

Graphique 11

Pousse- P = pousse-pousse



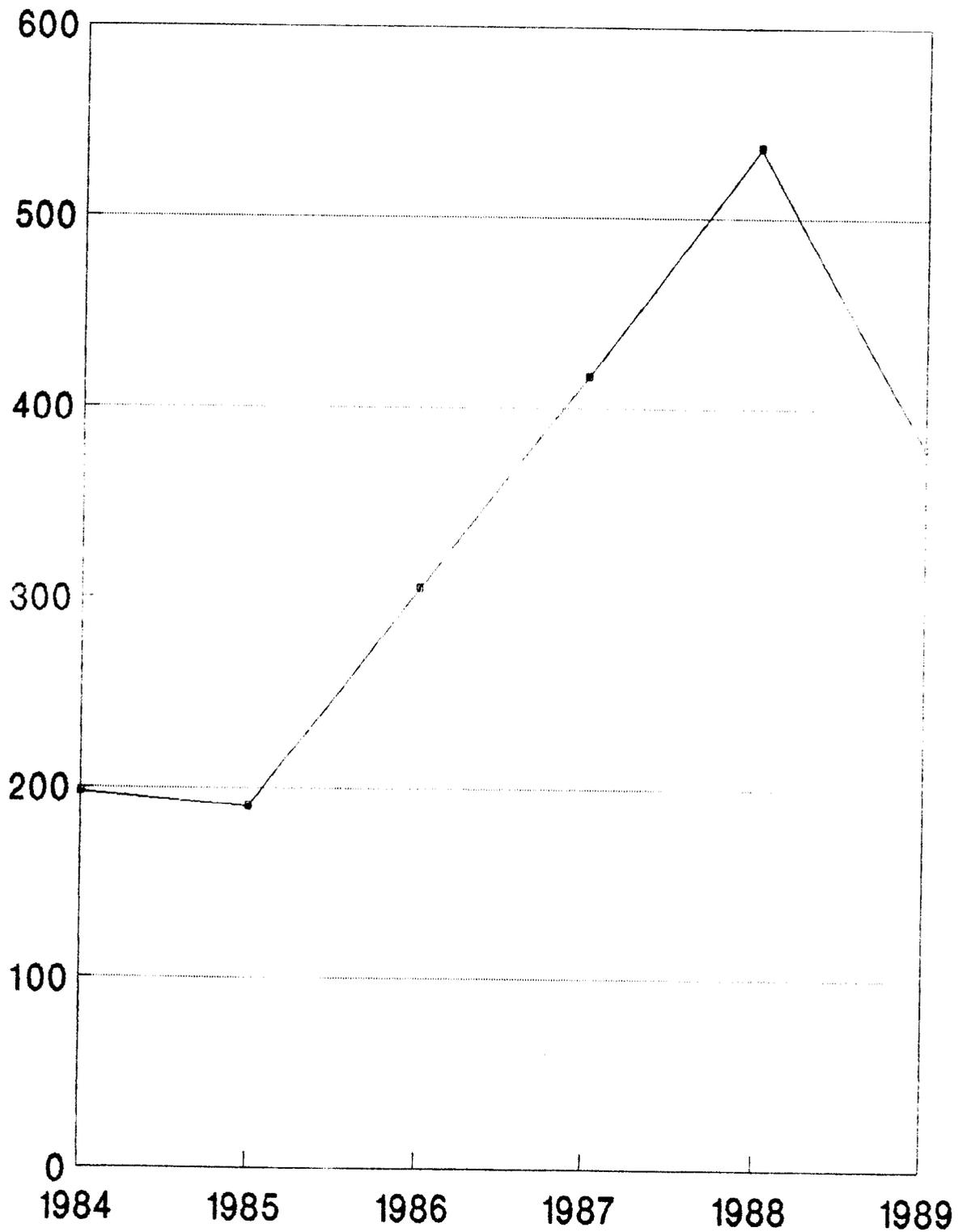
production 1989

ventes 1990

Source : Comptabilité de l'APICOMA

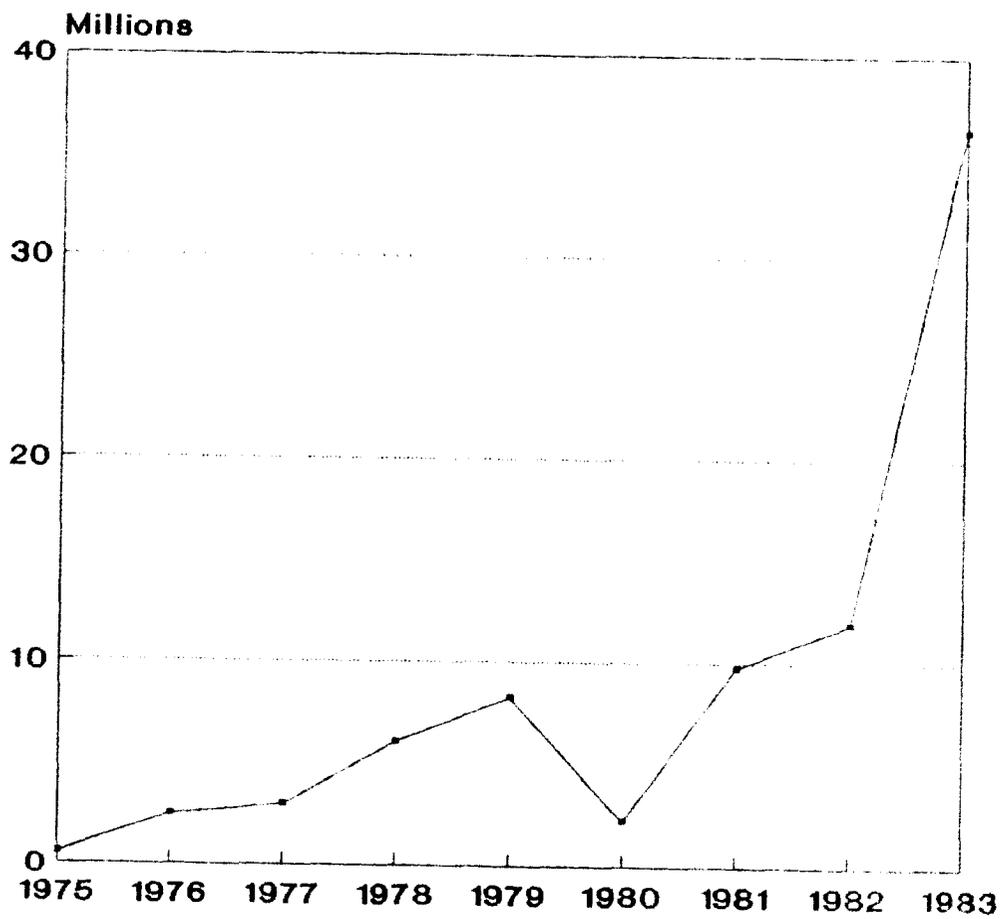
EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'APICOMA DE 1984 à 1989

Chiffre d'affaires



—■— Series 1

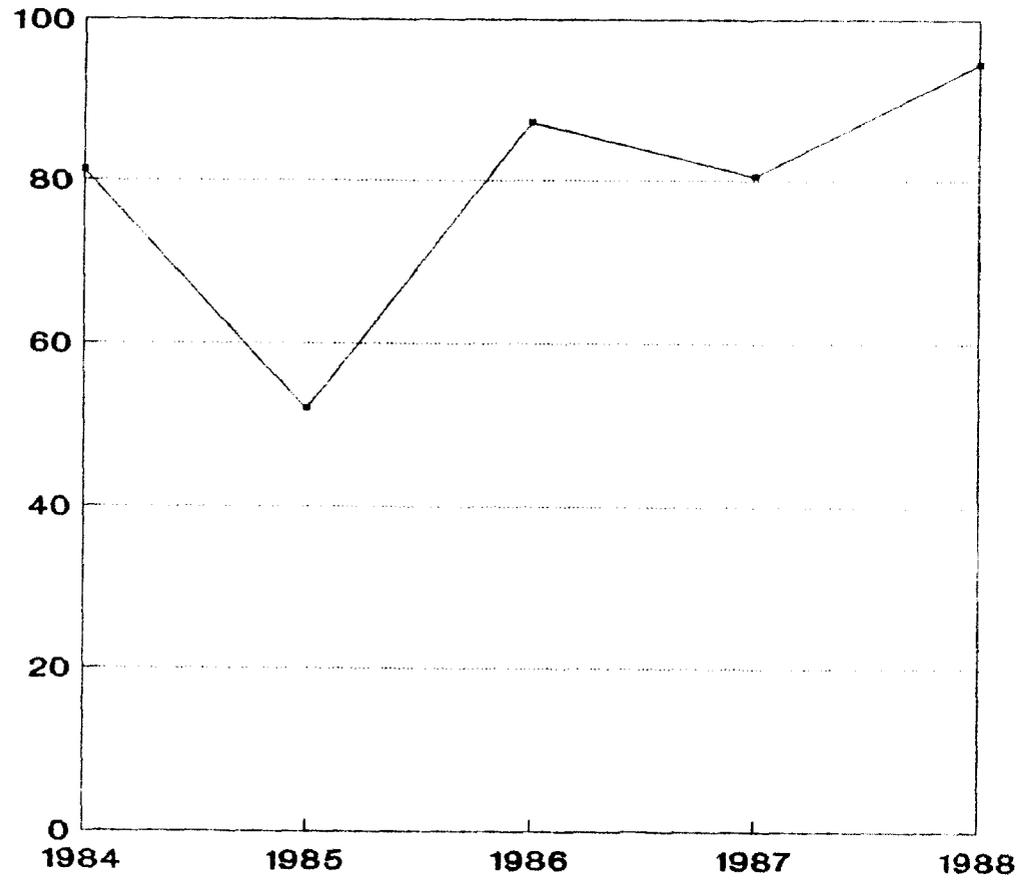
Graphique 10



—•— Series 1

EVOLUTION DES REVENUS VERSES AUX ARTISANS DE 1979 A 1983  
(en millions F CFA)

Graphique 15



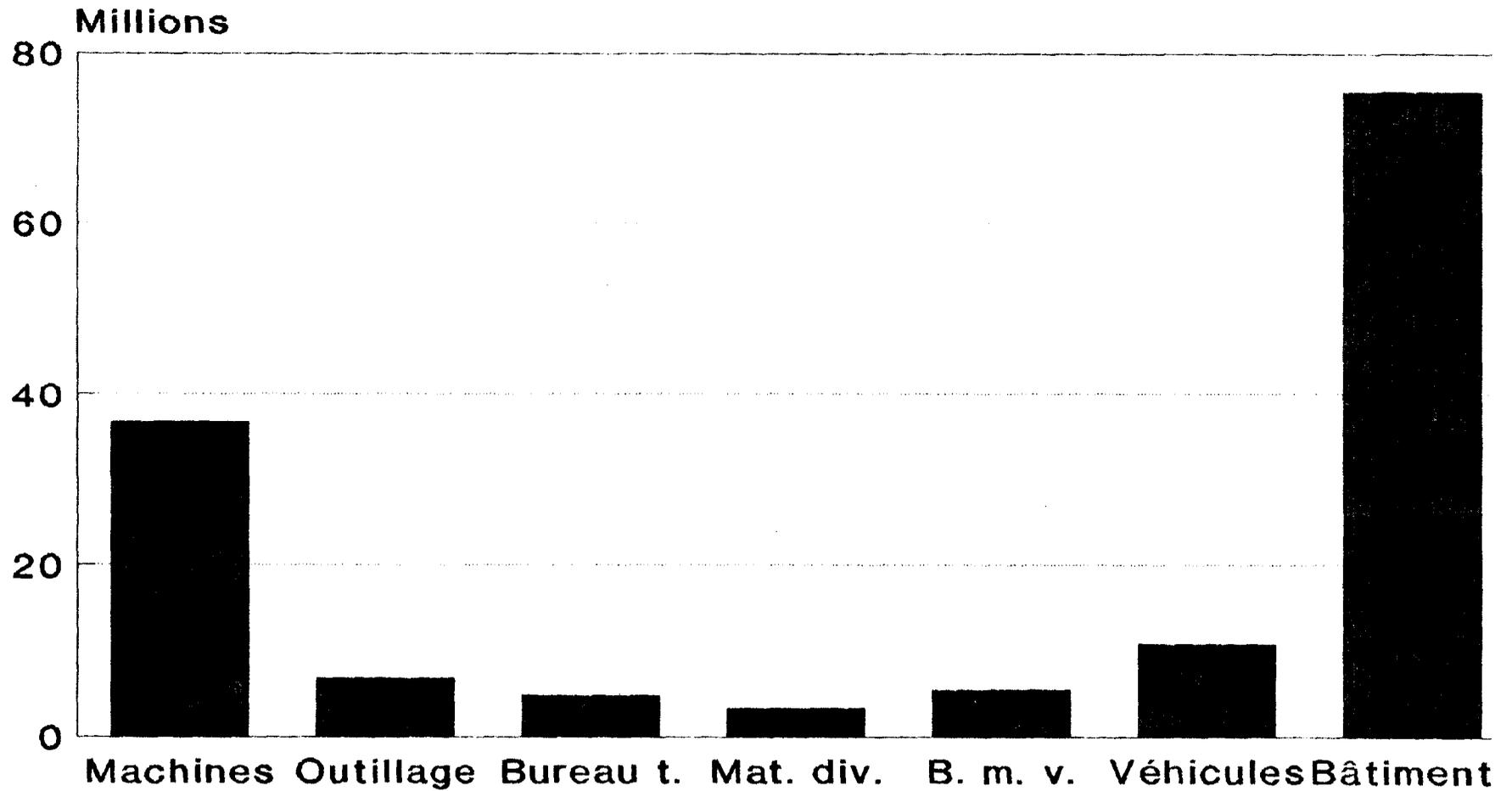
Series 1

Source : S.A.C.S.

EVOLUTION DES ACHATS DE MATIERE D'OEUVRE DANS LES MAGASINS SACS  
PAR LES ARTISANS DE 1984 A 1988 (en millions F CFA)

DEPENSES D'IMPLANTATION DE L'APICOMA

Graphique n°8

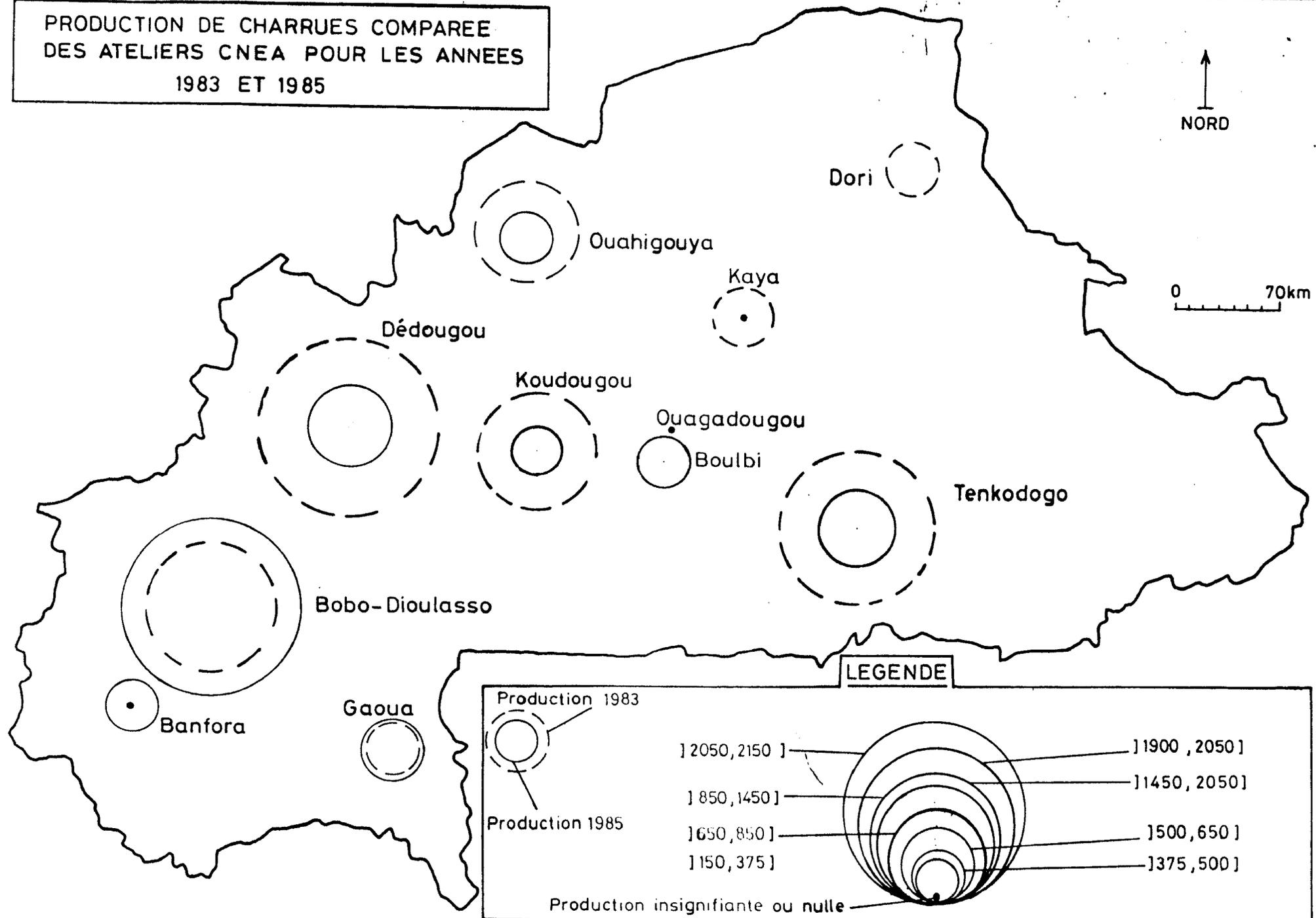
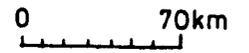
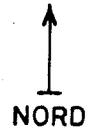


■ Series 1

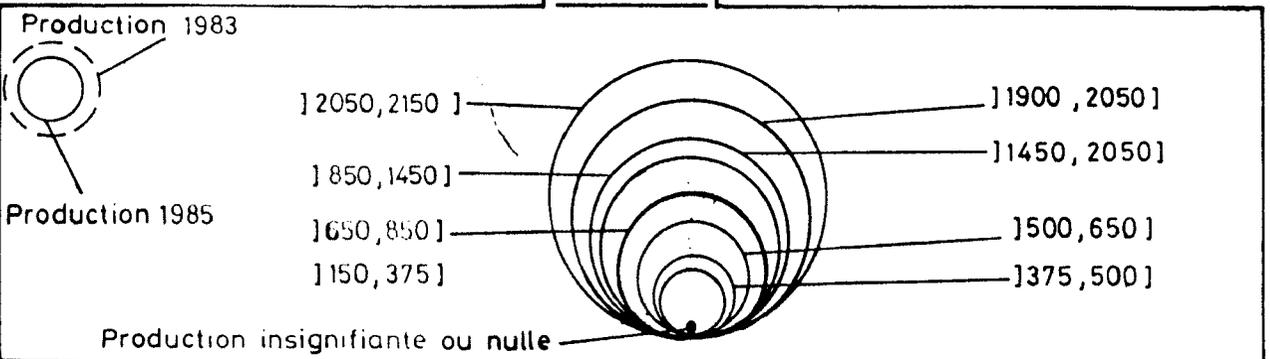
- Bureau T = Bureau Technique
- Mat.div. = Matériel divers
- B.M.V. = Bureaux, Magasins Vestiaire

Source : Comptabilité de l'APICOMA

PRODUCTION DE CHARRUES COMPAREE  
DES ATELIERS CNEA POUR LES ANNEES  
1983 ET 1985



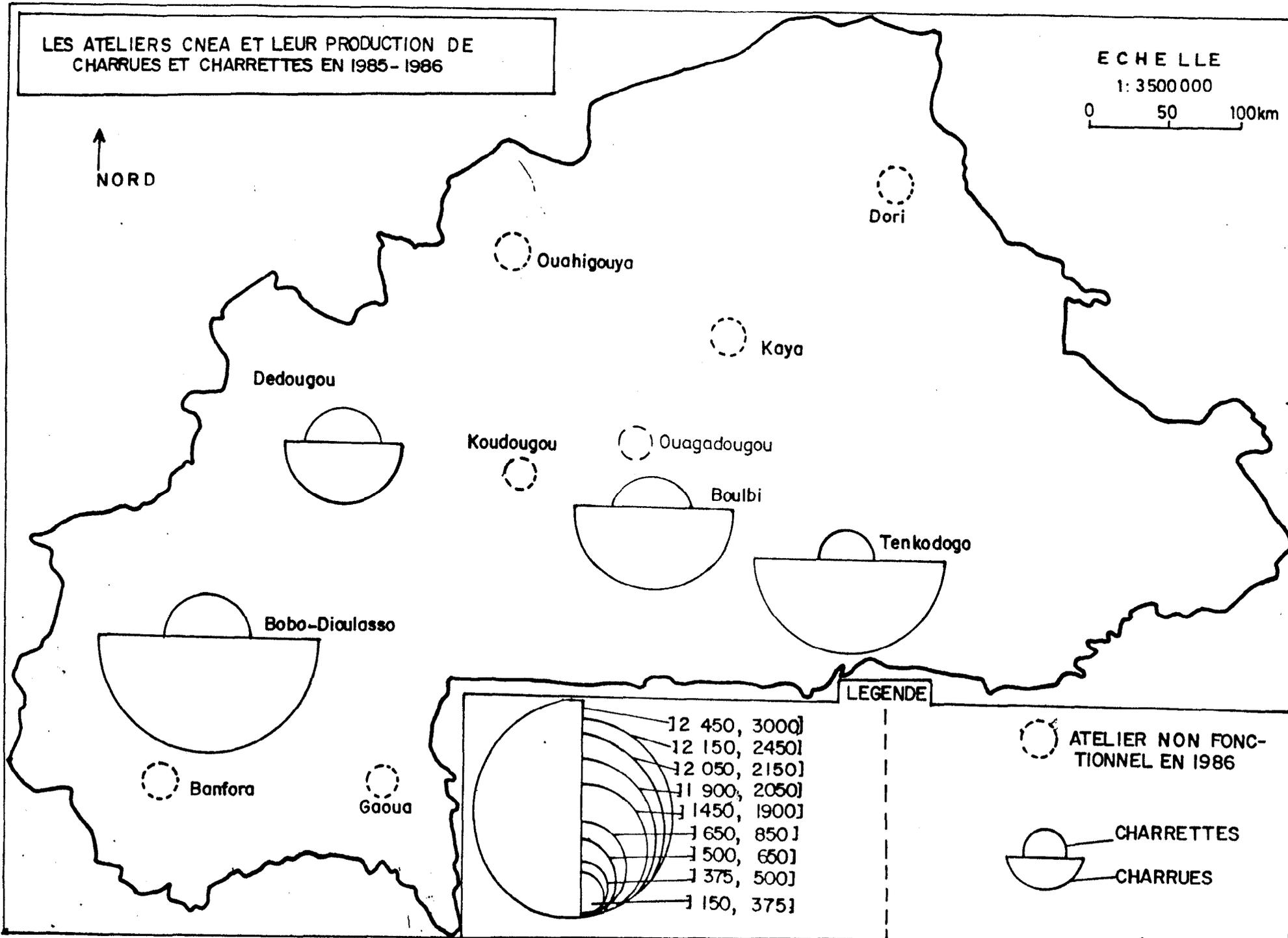
LEGENDE



LES ATELIERS CNEA ET LEUR PRODUCTION DE CHARRUES ET CHARRETTES EN 1985-1986

ECHELLE  
1: 3500000  
0 50 100km

NORD



LEGENDE

-  ATELIER NON FONCTIONNEL EN 1986
-  CHARRETTES
-  CHARRUES

## APPENDICE

- Annexes diverses
- Liste des abréviations , sigles ou concepts utilisés
- Références bibliographiques
- Liste des sources des graphiques

I

ANNEXE DOCUMENTAIRE

NOTE COMPLEMENTAIRE SUR LES EXPERIENCES PRE-INDUSTRIELLES  
DE LA PERIODE COLONIALE

-----

A la suite de l'échec constaté de la culture mécanisée à grande échelle, une doctrine du paysanat sur la base d'études et d'enquêtes, fut élaborée et appliquée à travers des expériences aux noms multiples qui toutes participaient du même esprit : encadrement, animation, (1) amélioration du milieu rural sous toutes ses formes.

Des dotations importantes sont affectées au financement de ces actions : 530 millions pour les aménagements rizicoles, en Haute-Volta par exemple.

La création des S.I.P. (Sociétés Indigènes de Prévoyance) fut une timide tentative pour aider les paysans qui, face à la méfiance et au peu d'intérêt manifesté par ceux-ci, retira les capitaux prévus pour l'intervention : aussi nous les avons passés sous silence dans la première partie.

Il faut cependant mentionner ici (2) deux structures qui ont contribué efficacement au relèvement du niveau de vie et à la stabilité des campagnes :

- le FERDES, (3) programmes de travaux d'intérêt rural subventionnés par la métropole ou les autorités coloniales du territoire (budget territorial)
- les Caisses de Soutien et de Stabilisation des cours des grands produits d'exportation.

---

(1) L'animateur initie les producteurs à l'emploi de toutes les techniques d'une culture rationnelle (semences sélectionnées, rotation de culture, culture attelée.

(2) Cela a été omis dans la première partie du mémoire

(3) Fonds d'Equipement Rural pour le Développement Economique et Social.

II

ANNEXE     APPROVISIONNEMENT DE L'APICOMA

1) Liste du matériel faisant l'objet d'importation  
directe de l'étranger

- Cylindres de tambour
- Raclettes de nettoyage
- Palettes
- Outils

Pièces de rechange

Roues complètes agraires

Pneux, goujons, écrous

Chambres à air, goupille

Jante, bouchons vissés

Roulements avant et arrière

2) Liste du matériel faisant l'objet d'approvisionnement auprès  
de fournisseurs importateurs locaux

Roue ,        fer cornière

Essieux,     tôle noire

Jante,        ressorts

Boulon,      Peintures et diluants

Fer plat,     écrous

Fer plein rond, axes de roue

Fer carré,    rondelles

Fer en U,    électro

III a

Annexe documentaire : Action BCEAO et CNCA  
Le traité de l'UMOA (économie)

Le traité signé entre les Etats de l'UMOA pour instituer une union monétaire entre eux présente essentiellement les deux points suivants :

- Un Institut d'Emission et une unité monétaire commune :

l'unité monétaire ayant cours légal et pouvoir libératoire sur le territoire des Etats membres est le Franc CFA

La BCEAO, Etablissement Public International, émet les signes monétaires identifiés par une lettre discrète affectée à chaque Etat.

Pour permettre à la Banque Centrale d'établir par Etat une situation distincte de l'émission et de ses contreparties, tout est mis en oeuvre pour faire circuler dans chaque Etat, ses billets (rapatriement après tri, des billets des autres Etats).

- Des législations monétaire et bancaire harmonisées: une réglementation uniforme régit :

- . l'exécution et le contrôle des relations financières avec les pays extérieurs à l'Union
- . l'exercice de la profession bancaire et activités connexes
- . les effets de commerce
- . la répression des auteurs et complices de falsification ou de contrefaçon du Franc CFA
- . l'organisation générale de la distribution et du contrôle du crédit.

Pour ce dernier point (en matière de distribution et de contrôle du crédit) le concours global est le moyen principal d'action.

- LE CONCOURS GLOBAL

Fondement

Il est connu que lorsque l'offre de biens et services est inférieure à la demande, les prix montent (le bien ou le service rare se paye cher) et quand à l'inverse l'offre est surabondante, les biens peuvent se déprécier.

De même, quand la quantité de monnaie en circulation augmente sans correspondre à une croissance économique (biens et services) la monnaie se déprécie (perd de sa valeur), ce qui est le signe d'un dérèglement de la vie économique.

.../...

III b

L'essence de l'action de la BCEAO se situe dans cette interaction: les variations affectant les biens et services affectent la quantité de monnaie en circulation et vice-versa.

L'intervention de la Banque Centrale qui vient en suppléance à celle de l'Etat (applications de droits de douane, limitation des importations, redistribution des revenus, impôts divers etc...) se résume à une régulation monétaire i.e. à une adaptation, par ses règles propres, de l'offre de monnaie à la demande de façon à garantir l'équilibre économique, la stabilité des prix et donc la stabilité de la valeur de la monnaie.

La masse monétaire est l'ensemble des unités monétaires dont dispose l'économie. La détermination et le suivi du concours global de la BCEAO vise à contrôler cette grandeur fondamentale qui varie en fonction du PIB suivant la formule  $MO = k \text{ PIB}$ ,  $k$  étant le rapport entre MO et le nombre d'unités monétaires équivalant au prix des biens et services (somme de leur valeur ajoutée).

La caractéristique essentielle des banques et des Trésors Nationaux de l'UMOA est l'insuffisance de leurs ressources par rapport aux besoins à financer, ce qui conduit à un recours généralisé aux emprunts extérieurs.

Pour limiter leur impact sur la masse monétaire BCEAO et la Balance des Paiements extérieurs, la BCEAO essaie d'encadrer notamment ces entrées de capitaux en fixant des objectifs compatibles avec l'évolution prévisible de l'économie; il est arrêté des directives de politique monétaire et du crédit pour l'année à venir en fixant notamment l'objectif d'avoirs extérieurs qui est un élément fondamental du concours global.

Une disposition importante de l'Institut d'Emission BCEAO est en effet la garantie d'une réserve de change permettant d'effectuer les paiements extérieurs ou d'assurer la convertibilité du Franc CFA<sup>(1)</sup>: il lui est ainsi prescrit le respect d'une couverture minimum de ses engagements à vue (passif) par ses avoirs extérieurs à un niveau supérieur à 20 %.

C'est ayant à l'esprit ce taux de couverture moyen que, le concours global est déterminé à partir des projections de PIB, Finances Publiques, Balance des Paiements.

Le concours global est notifié à chaque Etat de l'Union pour être réparti entre le Trésor (20 % des recettes fiscales constatées) et les banques et assimilées : il est établi des maxima mensuels pour les dites banques, de façon que le refinancement épouse le cycle de l'activité économique et les besoins sains et réels.

---

(1) Le Compte d'Opérations liant le Trésor français à la BCEAO est également dans une certaine mesure un moyen de garantie de la convertibilité du Franc CFA.

III c

Si le système des autorisation préalable(1) sert à un contrôle à priori de la création monétaire, la centrale des risques permet de contrôler(2) à posteriori les autorisations préalables ainsi que la distribution du crédit par secteur (contrôle coercitif quantitatif et qualitatif).

En centralisant tous les crédits accordés à un même agent économique, la centrale des risques permet de confronter les encours de ce client et l'autorisation préalable dont il a bénéficié et de relever ainsi les dépassements sur autorisation préalable ainsi que d'autres irrégularités qui sont pénalisées par la constitution de dépôts non rémunérés auprès de la Banque Centrale.

Quant à la répartition par branche d'activité des crédits recensés, elle permet de suivre l'orientation des crédits vers les secteurs prioritaires définis parmi lesquels le primaire, domaine auquel s'intéresse particulièrement la C.N.C.A.

- La contribution de la CNCA et de la BCEAO au financement du secteur primaire

Les O.R.D. (aujourd'hui C.R.P.A.) auxquels la CNCA accorde les crédits à la culture attelée ont des encours de crédit au moins égaux à 30 millions.

Or, jusqu'en 1990 (septembre au moins), l'octroi de crédit égal ou supérieur à 30 millions par un établissement de crédit, devrait être soumis à l'autorisation préalable de la BCEAO.

Ainsi, dans le cas des O.R.D., après l'étude du dossier d'autorisation (constitué essentiellement des documents comptables des trois derniers exercices, la BCEAO adresse à la CNCA une notification précisant notamment le classement de son client en 1ère, 2ème ou 3ème catégorie.

Là se trouve un des aspects les plus importants de l'intervention de la BCEAO : seuls les bénéficiaires de crédit classés en 1ère ou 2ème catégorie sont éligibles à son refinancement ou plus exactement les effets (traites) matérialisant leur dette née du financement à crédit d'une activité économique d'intérêt général.

En effet, les problèmes sains de trésorerie de banques comme la CNCA trouvent souvent leur solution en dernier ressort auprès de la BCEAO(3) qui atténue ainsi la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

Ainsi, n'eût été la suppléance des ressources extérieures et du refinancement des effets SOFITEX et SOSUCO à l'insuffisance de ces ressources propres, la CNCA aurait des problèmes de trésorerie paralysant la poursuite de son action. Malgré le poids des impayés des crédits consentis aux O.R.D., les problèmes de trésorerie de la CNCA sont encore maîtrisés. Ces problèmes pourraient s'accroître surtout si les flux de capitaux extérieurs cessent de gonfler ses disponibilités financières. Elle devra alors exclusivement compter sur une amélioration de la situation financière des GRPA ou le cas échéant sur un concours accru de la BCEAO(4).

- 
- (1) le régime des accords de classement est prévu pour être appliqué à partir d'octobre 1990.
- (2) En dehors de ce contrôle, la BCEAO peut à tout moment dans tout établissement de crédit, mener une mission d'inspection en vue de s'assurer le respect des conditions de crédit et de la réglementation bancaire, indépendamment de l'action de la Commission de Contrôle Nationale ou de la Commission bancaire UMOA.
- (3) Conf. Supra : le concours global BCEAO
- (4) ou de la BOAD qui prévoit pour le Burkina un taux d'intervention de 90 % en faveur des infrastructures et du développement rural.

111

A fin septembre 1989, les refinancements de la BCEAO au Burkina concernaient exclusivement le coton à hauteur de 2 175,0 millions soit 18,3 % des crédits de campagne octroyés par les banques primaires.

En 1988, 1987 et 1986, les chiffres concernaient le même produit (coton) et la proportion des refinancements BCEAO était respectivement de 17,0 %, 32,8 % et 31,8 %.

Les autres produits du cru commercialisés (karité, sésame, arachides, amandes) ont été entièrement financés par la C.S.P.P.A. structure étatique au capital duquel la BCEAO est participante.

Les créances CNCA en souffrance ont enregistré une hausse de 21,0 % par rapport à 1987 en passant de 1 230 millions à 1 488 millions à fin septembre 1988. 972,6 millions représentant des impayés sur crédit culture attelée sur le chiffre de 1988.

Source : BCEAO

- Service du Crédit Agence Ouagadougou

L'utilité du matériel attelé en milieu rural et urbain

Venant en appui à l'agriculteur dans le transport (de la fumure ou des récoltes), le labour ou le buttage, l'emploi de la charrue et de la charrette en milieu rural, par la rapidité d'exécution des travaux agricoles dégage un temps très appréciable que le paysan peut mettre à profit pour d'autres tâches, agricoles ou non.

Quant au milieu urbain, il utilise surtout la charrette qui a fait naître un secteur informel, celui des charrettes.

Concurrents sérieux des taxis modernes, les charrettes se constituent souvent en parc individuel ou collectif à côté des marchés ou de zones spécifiques.

On trouve plusieurs modes de faire valoir chez les charretiers :

- propriétaires
- locataires (ce sont les plus nombreux)
- métayers (travailleurs temporaires attendant de trouver mieux et se gardant ou ne pouvant faire une acquisition personnelle)

On 1988, l'apparition de camionnettes "Taxi-Bagages" semble sonner le glas en milieu urbain des charrettes qui ne sont plus suivies par la municipalité; il est permis de penser que les moyens et les goûts étant stratifiés et diversifiés, cela ne diminue en rien le recours à ces petits transporteurs.

Même si à terme les charrettes pourraient être interdites dans la grande circulation urbaine, elles emprunteront encore longtemps les pistes rurales ou les rues des quartiers péri-urbains.

De même les charrues attelées laboureront encore longtemps les champs, la majorité paysanne ne pouvant s'offrir la motorisation.

La SOFITEX et la SOFIVAR

Ces deux sociétés d'intervention se caractérisent par leurs efforts (ou ceux en suppléance d'autres agents économiques) pour la transformation sur le sol national des matières premières qu'elles promotionnent : contribuant de façon remarquable, à étoffer le tissu industriel du pays ou à se constituer en structures d'aval pour les unités déjà existantes. Si la SOFIVAR n'a en projet qu'une unité de conditionnement de l'arachide financée par la BOAD, il existe à Bobo-Dioulasso une huilerie savonnerie et une usine de concentré de pâte, à base d'arachide. Quant à la SOFITEX, elle pourvoit au besoin en fibres de l'usine Faso Fani de Koudougou et de l'huilerie bobolaise à base de graines de coton, en sus de ses innombrables usines d'égrenage (Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Houndé et Dédougou).

(Carrefour Africain n°1075 du 17/4/89)

Les groupements Naam et l'O.N.G. "6S" (se servir de la saison sèche en Savane et au Sahel) qui ont vu le jour respectivement en 1967 et en 1978 sont des systèmes de développement moderne (actuels) inspirés des Kombi-Naam traditionnels. (Le Kombi-Naam est une association coopérative où il n'y a ni discrimination sociale ni domination et à laquelle tous (nobles, castés, sujets, femmes etc...) adhèrent sur le même pied d'égalité.

Leur père fondateur (Lédéa Bernard OUEDRAOGO) est ferme sur la philosophie "développer sans abimer, sans dominer. Dominer l'homme c'est le dépersonnaliser; en partant de la nature de l'homme de ses aspirations on l'aide à s'auto-développer sans abimer sa culture et on le rend responsable".

Partant de ce fait du principe que le développement de la société se fonde sur ses propres valeurs de civilisation et s'y enracine, l'organisation appuie les communautés de base inspirées de leur culture (groupe d'entraide, classes d'âge, associations traditionnelles communautaires etc...) d'où elles doivent puiser leur essence.

La méthode d'animation, dans le respect des coutumes, sans heurt, patiemment, crée une dynamique sociale acceptée et soutenue par tous; dynamique se traduisant par l'entretien de champs collectifs, de cotisations, de stages etc... en vue des activités sociales et économiques améliorées.

Le Groupement Naam mûrit et actualise les principes de travail, régule ses relations avec les associations soeurs ou amies, utilise l'aide pour s'en passer, refuse appui ou aide dépersonnalisants.

L'équité dans le partage des biens entre les membres du groupe est de rigueur; des comités de gestion de 12 membres sont chargés des fonds alloués par l'O.N.G. et ceux générés par les activités lucratives. L'association "6S" assiste le groupement ou le comité de gestion (chantiers, écoles, conservation des eaux et du sol (maîtrise de l'eau, digues anti-érosives) stages CESAO, INADES, IPD etc...) ou leur accord des prêts pour réaliser des unités économiques d'envergure jusqu'à ce qu'ils atteignent leur auto-fonctionnement ou s'affranchissent de l'aide.

Le groupement a un Président (Kombi-Naaba)

- un Secrétaire Général (Togo Naaba)
- un Raamb Naaba (Trésorier) pour les menues dépenses, les réinvestissements et les comptes bancaires
- un Maanem Yam Naaba : Educateur ou animateur bénévole.

Les questions de ce dernier touchent au coeur et à l'amour propre de l'intéressé de façon à obtenir son adhésion psychologique.

La trilogie (Juger, mobiliser, agir) qui est fondamentale dans le système d'animation comme le principe général "Développer sans abimer" conduit à une implication réelle des masses au développement.

V<sub>a</sub>

BILAN RESUME : APICOMA - UNITE MONETAIRE : MILLIONS DE FCFA

DATE D'ARRETE 30 JUIN

	1987		1988		1989		Observations
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	
<b><u>ACTIF</u></b>							
Immobilisations A1	62,8	12,4	60,4	9,3	64,2	8,7	Erratique
dont : -bâtiments	54,0		51,3		48,7		
-outillages	6,9		5,6		11,2		
-autres valeurs immobilisées (dépôts et cautionnement)	1,9		3,5		4,3		
Valeurs d'exploitation (stocks début exercice) A2	157,2	30,9	233,0	36,0	272,3	36,8	hausse globale
Valeurs réalisables à court terme et disponibles A3	288,3	56,7	353,7	54,7	402,4	54,5	"
dont : -clients et débiteurs divers	199,9		287,4		345,6		
-disponible	88,4		66,3		56,8		
Actif fictif ou non valeurs (dont pertes) et ORA Divers	-		-		-		
<b>Total Actif/Passif</b>	<b>508,3</b>	<b>100</b>	<b>647,1</b>	<b>100</b>	<b>738,9</b>	<b>100</b>	hausse
<b><u>PASSIF</u></b>							
Capitaux permanents P1	407,1	80,1	435,5	67,4	475,4	64,3	hausse
dont : - capital	234,0		234,0		234,0		
-ressources et provisions/risques et renouvellement immobilisations	4,0		4,0		4,0		
-report à nouveau	169,1		198,5		237,4		
dettes à moyen et long terme P2	0		0		0		nul
dettes à court terme ou exigibles P3	101,2	19,9	210,6	32,6	263,6	35,7	hausse
dont fournisseurs	52,6		156,1		229,3		
dont résultat (bénéfice)	29,3	5,8	47,5	7,3	13,3	1,8	Erratique
dont autres comptes créditeurs (provisions/clients douteux rétributions et ORP Divers)	19,3		7,0		21,0		

J15

COMPTE DE RESULTAT REDRESSE  
AU 30 JUIN

	1987	1988	1989
<b>CHARGES (Débit)</b>			
Charges réelles			
- stock net début exercice	(matières premières) 118,8	201,0	217,0
- achats	(produits) 55,4	38,3	25,6
- frais de personnel	312,1	420,7	301,8
- impôts et taxes	28,7	32,3	39,0
- TFSE et autres charges	15,2 { 2,7	-	-
	12,5	19,3	36,9
Charges calculées			
- dotation de l'exercice aux amortissements et provisions	11,5	10,2	11,9
- bénéfice d'exploitation	31,7	47,5	13,3
<b>PRODUITS (Crédit) Total</b>	<b>573,4</b>	<b>769,3</b>	<b>645,5</b>
- stock à fin exercice	(matières premières) 118,8	201,0	217,0
(variation stock)	(produits) 38,4	32,0	55,2
	(-17)	(-6,3)	(+29,6)
Ventes (chiffre d'affaires)	416,2	536,3	373,3
Autres produits			

IIIa

<b>BUDGET D'EXPLOITATION</b> (exercice)	
charges	produits
<b>BENEFICES D'EXPLOITATION</b>	

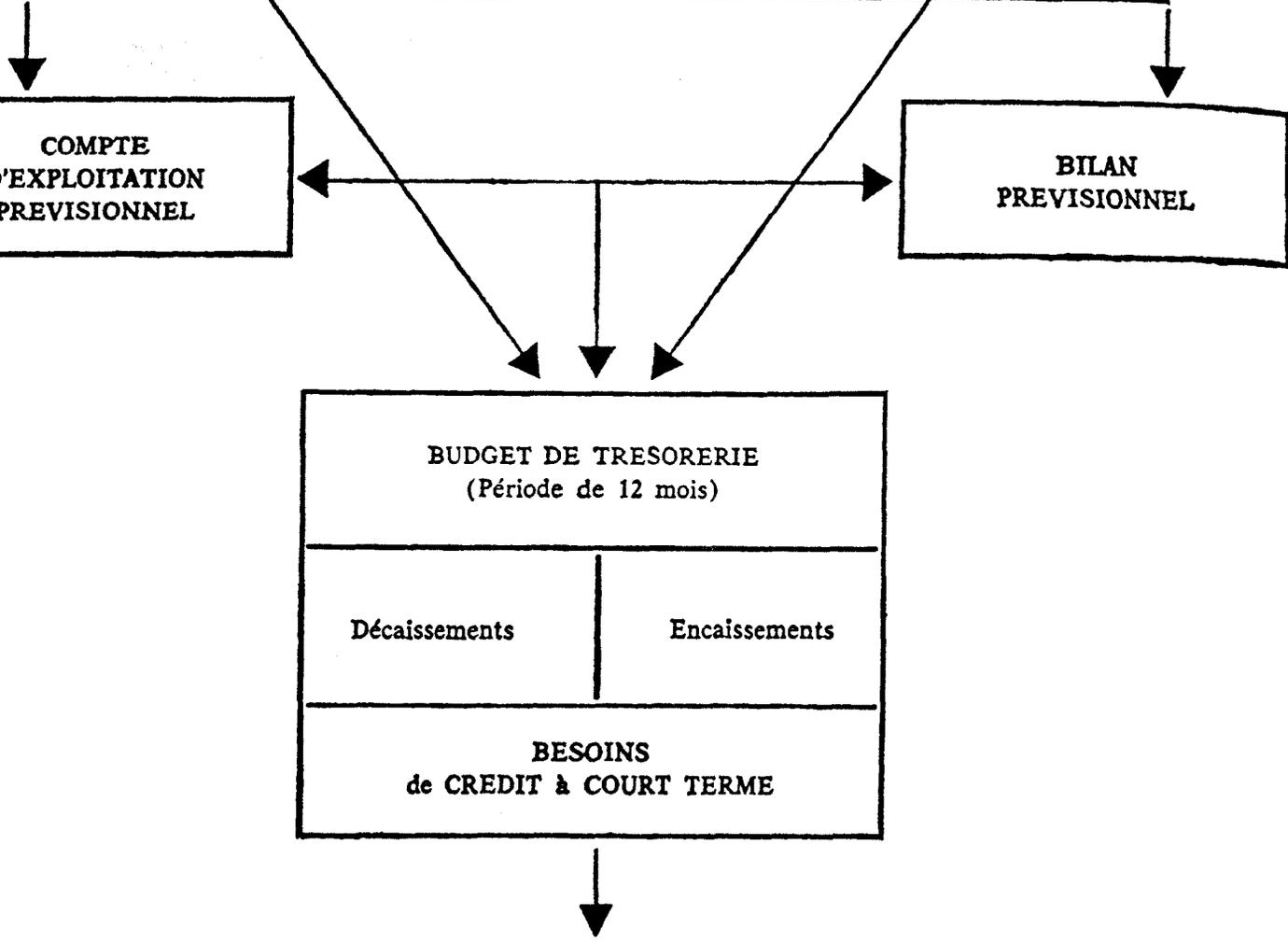
<b>PLAN D'INVESTISSEMENT</b> et DE FINANCEMENT (3 à 5 ans)	
besoins ou emplois	ressources
Emplois	Equilibre Ressources

<b>COMPTE</b> <b>D'EXPLOITATION</b> <b>PREVISIONNEL</b>
---

<b>BILAN</b> <b>PREVISIONNEL</b>
-------------------------------------

<b>BUDGET DE TRESORERIE</b> (Période de 12 mois)	
Décaissements	Encaissements
<b>BESOINS</b> <b>de CREDIT à COURT TERME</b>	

<b>POSITION PREVISIONNELLE</b> <b>de TRESORERIE = 1 mois</b>	
Décaissements	Encaissements
<b>COUVERTURE DES ECHANGES</b>	



VHS

MODELE DE BUDGET PREVISIONNEL MENSUEL

TRESORERIE PREVISIONNELLE MENSUELLE

(à partir des recettes prévisibles et des paiements probables)

Mois prochain :

<p>Disponibilités début de mois <math>X_1</math>  dont Caisse  Banques  Effets escomptables <sup>(1)</sup></p> <p>Recettes possibles du mois <math>X</math> <sup>(1)</sup>  dont Effets devenant escomptables  Règlement des clients <sup>(2)</sup>  Ventes au comptant <sup>(2)</sup>  Recettes diverses <sup>(2)</sup></p>	<p>Paiements du mois <math>Y_1</math>  dont Effets à payer <sup>(1)</sup>  Fournisseurs à payer <sup>(1)</sup>  Charges à payer <sup>(1)</sup></p> <p>Achats payables au comptant  Frais de Personnel  Impôts et Taxes <sup>(2)</sup>  Transports et Déplacements  TFSE <sup>(2)</sup></p> <p style="text-align: right;"><sup>(2)</sup>  Frais Financiers et Divers   Paiements divers <sup>(2)</sup></p>	<p>} <math>Y_2</math></p>
--	---	---------------------------

(1) d'après l'analyse du portefeuille

(2) prévision

Disponibles prévues à fin .....

$X_1 + X_2 - (Y_1 + Y_2)$

Retrait à faire à la banque .....

Découvert à solliciter .....

**MODELE DE BUDGET DE TRESORERIE**

**BESOINS**

**RESSOURCES**

	Valeurs d'exploitation	Clés	Taxes	Impôt	Résultats	Actif circulant	Fournis.	Comptes divers	Taxes	Impôt	Résultats	Passif circulant	Besoins en fonds de roulement	Trésorerie au 31	Trésorerie au 5 ou 10 du mois suivant (1)	Trésorerie au 15 du mois suivant (2)	Trésorerie au 25 du mois suivant (3)
Pour mémoire Décembre																	
Janvier																	
Février																	
Mars																	
Avril																	
Mai																	
Juin																	
Juillet																	
Août																	
Septembre																	
Octobre																	
Novembre																	
Décembre																	

- (1) Si l'échéance de l'entreprise se situe à ces dates.
- (2) Après paiement des acomptes sur impôts.
- (3) Après règlement des obligations cautionnées.

*Handwritten signature or initials*

**BUDGET DE TRESORERIE — METHODE DEPENSES-RECETTES**

DATES (1)	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>1) Soldes au début de mois</b>												
<b>Paies</b> <b>Echéances commerciales.</b> <b>Taxe sur la valeur ajoutée</b> <b>Acomptes sur impôts.</b> <b>Divers dont Distribution.</b>												
<b>2) Total règlements</b>												
<b>Recettes prévisionnelles</b> <b>(ventes commerciales)</b> <b>Rentrées diverses</b> <b>Financement Banque</b>												
<b>3) Total Rentrées</b>												
<b>4) Solde à fin de mois</b>	<b>Solde prév.</b>											
	<b>Solde réel</b>											
<b>5) Chiffre d'affaires réel pour contrôle des prévisions.</b>												

(1) En fonction des besoins les dates peuvent être modifiées.

*Handwritten initials: PM*

PLAN DE FINANCEMENT (en ..... )

Jhe

	1991	1992	1993	1994	1995
<b>EMPLOIS</b>					
Programme antérieur (Hors-Taxes) .....					
Programme à financer (Hors-Taxes) .....					
Renouvellements courants (Hors-Taxes) .....					
Divers (dont éventuellement T.V.A.) .....					
Augmentation Fonds de roulement .....					
Reconstitution Fonds de roulement .....					
Retraits de C/C .....					
Distribution de Dividendes ou Prélèvements ..					
Remboursement Crédits antérieurs :					
.....					
.....					
Echéance des crédits nouveaux :					
.....					
.....					
<b>Total des Emplois</b> .....					
<b>RESSOURCES</b>					
Augmentation de capital .....					
Apports en C/C .....					
Cessions d'actifs .....					
Capacité d'autofinancement .....					
Prélèvement sur Fonds de roulement .....					
Autres ressources (évent. T.V.A., Primes, etc.) :					
.....					
.....					
Utilisation de crédits antérieurs :					
.....					
.....					
Crédits demandés :					
.....					
.....					
<b>Total des Ressources</b> .....					
Excédent (+) ou insuffisance (—) annuel des ressources .....					
Excédent (+) ou insuffisance (—) cumulé des ressources .....					

VIII

ANNEXE METHODOLOGIQUE

Questionnaire Synthétique  
APICOMA

GENERALITES

- Historique - Origine et date de création ?
- Statut juridique - Ministères de tutelle ?
- Relations internes (avec autres services du CNPAR, avec Direction Générale de l'ONPE) ?
- Sens de circulation de l'information (courrier arrivée et courrier départ) ?
- Relations avec industries de même secteur et avec d'autres secteurs industriels ?
- Fournisseurs - sous-traitants ?
- Clients - système d'approche de la clientèle ?
- Avantages aux gros clients (ristournes, remises) ?

ORGANISATION ET GESTION

- Organigramme ?
- Principes généraux d'administration et de gestion ?
- Structures internes de contrôle des Affaires Administratives ou Financières ?
- Relations avec le Directeur du CNPAR pour les signatures ou les prises de décisions ?
- Salaires et charges sociales - gratifications ?
- Avantages matériels et financiers (prêts au personnel) ?
- Politique sociale en faveur du personnel ?
- Attache avec cabinet d'Audit pour suivi gestion et expertise comptable ?

PRODUCTION - ADMINISTRATION

- Production annuelle - Evolution ?
- Evolution - ventes (chiffre d'affaires) et résultats ?
- Poids impôts ou taxes sur chiffre d'affaires ou sur bénéfices ?
- Politique d'accroissement des immobilisations ou de renouvellement de l'outil de production ?
- Politique de diversification de la production ?
- Conseil d'Administration - Administrateurs ?
- Tantièmes - Primes de bilan - dividendes ?
- Perspectives d'avenir ?

LISTE DES SIGLES - ABREVIATIONS ET TERMES ECONOMIQUES UTILISES

ACMD	: Atelier de Constructions Métalliques et Diverses
ADRK	: Association pour le Développement de la Région de Kaya
ADRT	: Association pour le Développement de la Région de Toma
AID	: (IDA en Anglais)= Association Internationale pour le Développement
AMK	: Atelier Mécanique de Kossodo
APICOMA	: Atelier Pilote de Construction de Matériel Agricole
AOF	: Afrique Occidentale Française
AVV	: Aménagement des Vallées des Volta
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDPA	: Bureau pour le Développement de l'Agriculture
BIT	: Bureau International du Travail
BNDA	: Banque Nationale de Développement Agricole (en RCI)
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CCA	: Caisse de Crédit Agricole
CCCE	: Caisse Centrale de Coopération Economique
CCIA	: Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Ouagadougou
CEAO	: Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest
CF	: Confère
CER	: Centre d'Encadrement Rural
CFA	: Communauté Financière Africaine (ex. Franc des Colonies Françaises d'Afrique)
CFPRAR	: Centre de Formation Professionnelle Rapide des Artisans Ruraux
CFDT	: Compagnie Française de Développement Textile
CIAM	: Centre d'Initiation à l'Agriculture Moderne
CNCA	: Caisse Nationale de Crédit Agricole
CNEA	: Centre National d'Equipeement Agricole
CNPAR	: Centre National de Perfectionnement des Artisans Ruraux
CODIAM	: Compagnie de Diffusion Automobile et de Matériels
CSPPA	: Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles
DDIA	: Direction du Développement Industriel et de l'Artisanat
DFOMR	: Direction de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural
DIRC	: Direction des Institutions Rurales et du Crédit
DIAFA	: Diffusion Industrielle et Automobile du Faso
DM	: Deutch Mark (Monnaie allemande)
DSA	: Direction des Services Agricoles
DTS	: Droit de Tirage Spécial
EPA	: Etablissement Public à caractère Administratif
EPIC	: Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
ETC	: Ek cetera
FAO	: Food and Agriculture Organisation
FED	: Fonds Européen de Développement
FEME	: Fédération des Eglises et Missions Evangéliques

IX d

786

FENU : Fonde d'Equipement des Nations Unies  
FIDA : Fonds International Développement Agricole  
FIDES : Fonds d'Intervention et de Développement Economique et Social  
FGMB : Fonds de Garantie de Mortalité Bétail  
GII : Général Import Industries  
GV : Groupement Villageois  
HB : Hauts Bassins  
IRAM : Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement  
INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie  
KFW : Kreditanstalt Fior Wiederraufbau (Caisse de Coopération Economique de l'Allemagne)  
MT : Moyen Terme  
ONATEL : Office National des Télécommunications  
ONEA : Office National de l'Eau et de l'Assainissement  
ONG : Organisation Non Gouvernemental  
ONPE : Office National de Promotion de l'Emploi  
ORDCE : ORD Centre Est  
ORDCO : ORD Centre Ouest  
OROF : OUEDRAOGO Roland et Frères  
OSEO : Organisation Suisse d'Entraide Ouvrière  
PAM : Programme Alimentaire Mondial  
PIB : Produit Intérieur Brut  
PME : Petite et Moyenne Entreprise  
PMI : Petite et Moyenne Industrie  
PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement  
PPI : Plan de Parrainage International  
REF : Référence  
RCI : République de Côte-d'Ivoire  
RHV : République de Haute-Volta  
SACS : Service Assistance Conseil Soutien  
SARI : Société Africaine de Réalisations Industrielles  
SATEC : Société d'Aide Technique et de Coopération  
SATIM : Société Africaine de Transformation Industrielle des Métaux  
SECACO : Société d'Exploitation du Carburant Colonial  
SIBB : Société Industrielle de Bonbon et Biscuits  
SIFA : Société Industrielle du Faso  
SIM : Sudan Interior Mission  
SOFIBI : Société de Fournitures pour l'Industrie, le Bâtiment et l'Irrigation  
SOFITEX : Société Burkinabè de Développement des Fibres Textiles  
SOFIVAR : Société de Financement et de Vulgarisation de l'Arachide  
SONABEL : Société Nationale d'Electricité du Burkina  
SOSUCO : Société Sucrière de la Comoé  
SOVICA : Société Villageoise d'Intervention et de Coopération avec l'Agriculture  
SOVOLCOM : Société Voltaïque de Commercialisation

.../...

Xi

SOZARO : Société Zagré Roger  
TCR : Taxe de Coopération Régionale  
TEN : Taux d'Escompte Normal  
TEP : Taux d'Escompte Préférentiel  
TPS : Taxe de Prestation de Service  
URC : Union Régionale Coopérative  
USA : United States Of America  
USAID : United States Association For International Development

PDP : Programme de Développement Participatif  
(projet des Nations-Unies, Siège à Genève)  
Dispose d'un fonds alloué et autorisé seulement aux animateurs.  
endogène de base placés dans les villages, communautés, groupements,  
ONG, Organisation Gouvernementale  
Fournit des spécialistes de base chargés de faire la coordination  
nationale, trouver les financements possibles venant en appui à  
l'animation.

Liste des termes géo-économiques employés

Balance des Paiements : Cadre comptable normalisé permettant de recenser l'ensemble des transactions internationales effectuées d'un pays avec le reste du monde (entre résidents et non résidents).

Elle peut être présentée en :

- transactions (les échanges sont saisis au moment où ils s'effectuent réellement, lors du passage administratif des frontières
- règlements (on recense les opérations au moment de leur règlement).

Carte actuelle : Carte de réalisation la plus récente disponible sur un sujet et une région déterminés.

Carte périmée : Carte dont le contenu ne correspond plus, en tout ou partie à la réalité actuelle.

Carte prévisionnelle : Carte concernant la situation ou l'évolution probable de phénomènes déterminés pour une période ou une date future.

Carte thématique : Toute carte non exclusivement topographique représentant sur un fond repère (topographique, hydrographique ou chorographique) des phénomènes localisables de toute nature, qualitatifs ou quantitatifs

.../...

Id

Carte muette : Carte sur laquelle la toponymie ne figure pas

Croissance : Elevation durable du PNB supposant une transformation profonde des structures économiques et sociales

Développement : Le développement est un faisceau de transformation qui modifie les comportements, intègre les progrès des connaissances, le savoir faire industriel etc, ensemble de mutation réparable par les coefficients : part du secteur industriel (secondaire) primaire, tertiaire, valeur ajoutée ou par des indicateurs sociaux : nombre de médecins/habitants, taux d'alphabétisation, nombre d'étudiants, brevets déposés

J. BREMOND et A. GELEDAN : Dictionnaire économique et social, Hadier

Le développement est un processus complexe ayant trait tant aux aspects économiques que sociologiques, psychologiques et politiques. Il suppose l'apparition d'un monde nouveau et non le grossissement quantitatif de ce qui existe (ce qui est de l'expansion et non du développement).

Le développement déborde largement la simple performance économique exige la croissance économique mais se distingue d'elle.

J.M. ALBERTINI : Mécanisme du Sous Développement et Développement.

Etant une maîtrise plus consciente d'un groupe humain sur son devenir, il est un acte politique au plus haut sens du terme

La compréhension et la maîtrise du développement supposent une action concertée entre toutes les sciences humaines (économie, sociologie, psychologie, géographie, histoire, philosophie, démographie etc..)

PIB : Valeur de la production effectuée sur le territoire national et disponible pour les emplois finals

Σ Valeurs ajoutées des unités de production, de la TVA grevant les produits et les droits de douane et assimilés.

PNB : Représente les revenus acquis par les résidents pour leur contribution à la production dans le pays et hors du pays.

Le PNB néglige les effets externes, ignore la souveraineté du consommateur et la distribution des revenus. Ainsi il augmente avec les embouteillages (consommation accrue d'essence) avec les accidents d'auto (multiplication des réparations), avec la durée des transports communs.

Il ne varie pas si les dépenses de santé diminuent autant qu'augmentent celles de l'armée ou si la production agricole décroît d'une grandeur égale à la hausse en valeur des services ou si la répartition des revenus se fait en faveur des plus riches. Ces exemples montrent que le PNB ne caractérise que l'intensité de l'activité marchande.

Production : Activité organisée consistant à créer des biens et services s'échangeant habituellement sur le marché ou obtenus à partir de facteurs de production s'échangeant sur le marché.

Progrès : Un plus et un mieux en revenu réel obtenu par les sous-ensembles sociaux, c'est une avancée dans une direction jugée souhaitable par les intéressés.

F. PERROUX "Pour une philosophie du nouveau Développement, Aubier - Montaigne

AMORTISSEMENT : extinction graduelle de la valeur comptable d'un bien, dans le bilan de l'entreprise, par affectation d'une partie des bénéfices bruts à une provision pour compenser la dépréciation due à l'usure ou à l'obsolescence et permettre par accumulation, de retrouver le montant de capital ayant servi à l'acquérir.

ANALYSE FINANCIERE : Comparaison de bilans pour apprécier la marche et la gestion d'une affaire; l'analyse porte aussi bien sur les données comptables que sur les données économiques et sociales relatives à l'entreprise et à son environnement.

Le bilan ayant un caractère statique, la considération de toute grandeur isolée perd sa signification réelle d'où la considération de deux bilans au moins pour connaître des évolutions par différer ou par ratio.

AUTOFINANCEMENT : Financement interne à partir des capitaux propres ou des produits d'exploitation propres à l'entreprise ou appelés à être affectés hors d'elle (dans ce dernier cas, on ne peut inclure de tels produits que si leur rétention est assez longue durée).

B.F.R. : Besoins en Fonds de Roulement : c'est la part des besoins d'exploitation non financée par des ressources d'exploitation (passif à court terme). Il s'agit ainsi de la part des capitaux permanents (Fonds de Roulement Propres ou étranger) devant compléter ces ressources d'exploitation (ou Actif de Roulement)

BILAN : C'est le résumé de l'inventaire : Document comptable donnant la situation patrimoniale et financière d'une entreprise à une date donnée retenue pour faire un inventaire général. Si le Journal Général Légal ou Livre Légal, enregistre les mouvements journaliers débiteurs et créditeurs de chaque compte, le grand livre et/ou la situation journalière (ou balance de vérification), enregistre les mouvements cumulés débiteurs et créditeurs de chaque compte ainsi que les soldes qui s'en dégagent

Après l'inventaire général (physique) et théorique (amortissements, provisions), la détermination des charges à payer ou payées d'avance etc, la situation ou balance dite d'inventaire reprend les soldes débiteurs représentant : l'Actif (dont les pertes): ce qui est due (créances) et  
- le Passif (dont le bénéfice) : ce qu'on doit (dettes).

BUDGET : Acte ou document équilibré (en principe) de prévision et d'autorisation des dépenses et des charges d'une part, des recettes et des rentrées d'une part, pour l'année à venir.

BUDGET DE TRESORERIE : Outil permettant de déterminer et de suivre la trésorerie de l'exercice en cours. Outre la méthode empirique Dépenses - Recettes (prévisionnelles) en rapport ou non avec l'exploitation; celle Besoins - Ressources qui, tout les constatant offre l'avantage d'expliquer les causes de variations de la trésorerie.

BENEFICE NET : Produit net déduction faite des frais généraux, des charges, amortissements et provisions pour risque

C.A.: Chiffre d'Affaire

C.A.F. : Capacité d'Auto-Financement (et non coût Assurance Frêt.)  
synonyme de Cash Flow et M B A

181

CARTON : Carte annexe complémentaire d'une carte principale figurant sur la même feuille et souvent à une échelle différente.

CASH FLOW BRUT : Bénéfice net + amortissement et provisions non exigibles.

CASH FLOW NET : Bénéfice net après impôts et provisions non exigibles.

DEFLATION : Réduction ou stabilisation des prix qui étaient en hausse par un ensemble de mesures  
(Contraire = inflation - Déséquilibre provenant d'un accroissement excessif des moyens de paiement par rapport à la masse des biens et services sur le marché entraînant une dépréciation de la monnaie (hausse généralisée des prix).

GRAPHIQUE (LA) : Science qui étudie les lois de la perception visuelle et ses applications au dessin

INFOGRAPHIE : application de l'informatique aux dessins graphiques et cartographiques.

M.B.A. : Marge Brute d'Autofinancement

O.R.A. : Opérations à Régulariser de l'Actif

O.R.P. : Opérations à Régulariser du Passif

PROVISION : Somme affectée par l'entreprise à la couverture d'une charge ou d'une perte virtuelle, future ou éventuelle.

SEUIL DE RENTABILITE : Montant du chiffre d'Affaires pour lequel le résultat est Nul ou encore pour lequel le chiffre d'affaire = prix de revient des marchandises vendues ce qui veut dire que les charges fixes = Marges sur coût variable.

TOPONYMIE : Ensemble des noms de lieu figurant sur une carte.

T.F.S.E. : Travaux Fournitures et Services Extérieurs.

" La grande et noble tâche de quiconque entreprend d'écrire devrait être de s'adresser aux consciences, de soulever les nobles questions et de les offrir à une élite réfléchie qui résiste aux entraînements aveugles d'une civilisation corrompue par le matérialisme. Il ne s'agit pas de plaire aux foules mais s'atteindre les masses. Norbert HUGEDE, quand se brise les chaînes "

Pour être convaincant, il faut être convaincu. Le langage efficace est celui qui explique, promet, flatte ou dramatise ; c'est celui que préfèrent les hommes d'action. J.P. Saidah et F. Richaudeau "savoir écrire, écrire avec efficacité "

#### A - OUVRAGES

- 1 BARBIER (A) & PROUVAT (J), Guide pratique de l'analyse financière à l'usage des banquiers, ITB, 1985
- 2 BARRERE (P) et CASSOUMOUNAT (M), Le document géographique, Masson et Cie Editeurs, 1972
- 3 BERTIN (J), Sémiologie graphique, Guautier - Villars, 1967
- 4 BERTIN (J), Le graphique et le traitement graphique de l'information, Flammarion, Paris, 1977
- 5 BONIN (S), Initiation à la graphique, Edition l'Epi, Paris 1975
- 6 CLAVAL P, WIEKER (JC) La cartographie comme méthode de recherche, Université de Besançon, Paris 1969
- 7 ELA (J.M.), L'Afrique des villages, Edition Kartala 1983
- 8 GUALINO (P), et REMILLERET (M) Entraînement à l'analyse des bilans, CLET 1979
- 9 " " Cours d'analyse des bilans et de l'exploitation, CLET, 1979
- 10 LAMBERT (D.C), Les économies du tiers monde, Lib.-Armand Colin, collection V, 1974
- 11 LEBRET (L.J.), Dynamique concrète du Développement, Editions ouvrières 1961
- 12 MASSE (P), Politique industrielle et stratégie d'entreprise, Paris
- 13 PALLIER (G), L'artisanat et les activités industrielles à Ouagadougou, 1970
- 14 PARODI (M), Les comptes de l'entreprise, les Editions ouvrières, 1969
- 15 PIATIER (A), Statistique et observation économique tome 1 Méthodologie statistique Collection Themis, PUF 1961
- 16 RIMBERT (S), Leçons de cartographie thématique, SEDES 1970
- 17 Thiombiano (T), L'enclave industrielle = la société sucrière de Haute-Volta, CEDRES 1982

#### B - JOURNAUX ET PUBLICATIONS SPECIALES

- 1 AFRIQUE AGRICULTURE N° 100, Dec 1983 "L'autosuffisance alimentaire dans le continent africain Difficultés & Obstacles
- 2 BCEAO, Le financement du Développement rural dans l'UMOA, N.I.S - Août - Sept 1981
- 4 CNRS, Cartographie informatisée et géographie humaine ATP, Uni. de Paris VI, Strasbourg, Rouen, 1978-79
- 3 CNPAR, Rapport d'Activité 1989 présenté par le Directeur du CNPAR
- 6 Ministère de la Promotion Economique Burkina, "Manuel de formation des administrateurs des entreprises publiques et parapubliques, Août 1989
- Ministère des Relations Extérieures France, "Cartographie & Développement Groupe DECADE, 1983
- 5 CEDRES, Les artisans ruraux formés de la Volta Noire = impact socio-économique, 1983

#### C/ MEMOIRES, THESES

- 1 BENIN (T) Intervention de l'Agence Nationale BCEAO en faveur de l'activité et de l'équilibre économique, Mémoire de stage, 1980, OUAGA
- 2 COMPAORE (G) L'industrialisation de la Haute-Volta, thèse de Doctorat 3e cycle, Université de Bordeaux III, 1984
- 3 MAROUÉ (S) Les winiens : Etude des origines et de l'organisation traditionnelle d'une société voltaïque, Mémoire de Maîtrise, Histoire, 1983
- 4 DUPERAY (A.M.) Les gourounsi de Haute-Volta : Conquête et colonisation : 1896-1933 Thèse 3e cycle Histoire 1978
- 5 MADIEGA (L) Philosophie d'une politique scientifique au XXe siècle en Afrique; DEA, philosophie, Dakar 1985
- 6 MEENGUE (A) Populations et occupations de l'espace dans la région du lac de Guiers, Mémoire de DEA, Sciences de l'environnement, Dakar 1981
- 7 OUEDRAOGO (D) Migration et Développement : l'exemple de Zogoré, thèse 3e cycle Université de Bordeaux.
- 8 PENENT (J.A) Expériences de développement rural en pays mossi, Mémoire EPHE 1970

L I S T E      D E S      F I G U R E S

(insérées dans le texte ou en supplément cartographique)

<u>Numéro</u>	<u>Titre</u>	<u>Sources</u>
1	Situation du Burkina en Afrique Occidentale	Auteur
2	Développement rural du pays Mossi (d'après PENENT)	
3	Action rurale en Haute-Volta (d'après PENENT)	
4	Les SACS régionaux et les centres de formation CNPAR	Auteur
5	Fuites ou pertes humaines après formation au CNPAR	Auteur
6	Les ateliers de particuliers suscités par l'APICOMA	Auteur
7	Le chiffre d'affaires APICOMA réalisé auprès de ses unités de distribution	Auteur
8 et 9	Charrues BF 1A et BF 2AS	(dessins APICOMA)
10 et 10 bis	Charrues BF 1 B et BF 2 BS	( " " )
11, 11bis et 11ter	Houe Manga, charrette tomberon, remorque et brouette	(dessins APICOMA)
12	Evolution de la production de l'APICOMA	( 1975 - 1986)
13 et 13 bis	Evolution de la production du FAAC et du CNEA	( 1975-1981 1982-1986)Auteur
14	Production cumulée 1982-1985 et annuelle 1986 : CNEA	(auteur)
15	Production de charrues comparée pour les années 1983 et 1985 : CNEA	(auteur)
16	La carte de l'équipement agricole du Burkina en 1988	(auteur)
17	Localisation du pays Ko au Burkina Faso	(auteur)
Suite (pages 101 à 114) : Supplément cartographique* (auteur et infographie)		

-----  
Auteur : graphiques des pages 101, 102, 105, 106, 113 et 114)

Infographie: graphiques des pages 103, 104, 107, 108, 109, 110 et 111

GEO - ECONOMIE ET ANALYSE MICRO ECONOMIQUE DE LA STRUCTURE D'UNE

P.M.I BURKINABE : L'APICOMA  
 =====

Le taux de croissance moyen de l'économie burkinabè n'a été que de 4.6 % /an entre 1982 et 1987 alors que celui de la valeur ajoutée de l'agriculture a été de 5.6 %/an. Ainsi, l'agriculture apparait comme le tracteur de l'économie puisqu'elle contribue pour 36 % au PIB et occupe 80 à 90 % de la population. Mais à peine 10 % des exploitants sont équipés en charrue. En effet, l'archaïsme de l'arsenal qu'ils utilisent explique en partie les rendements encore modestes de l'agriculture. Le fondement principal de la puissance économique étant sa capacité technologique, il convient donc de développer la production de matériel de culture attelée au niveau industriel ou artisanal.

Pour ce qui est de l'artisanat, notons qu'à cause de sa valeur sociale et économique, il jouit même dans les pays avancés technologiquement, d'une protection légale et fiscale : certaines grandes firmes ne sous-traitent-elles pas à l'artisanat des productions particulières pour donner un label à leur produit final ? L'artisanat n'y a jamais complètement disparu d'autant qu'il trouve refuge dans des activités de minutie, de précision, d'originalité etc... ou dans des travaux disséminés dont l'accomplissement échappe à toute tentative de rationalisation industrielle.

Au Burkina une telle législation vient d'être adoptée (Mai 1990). Bien avant cela, le CNPAR est né en 1974 de la transformation du CFRAR pour mieux circonscrire les problèmes de survivance et de promotion de l'artisanat. L'APICOMA qui a d'abord existé en embryon au sein même du CNPAR, est en fait utilisée pour assurer cette survie (du marché et du secteur artisanal).

C'est pourquoi les activités du CNPAR et de l'APICOMA sont encore liées, voire jumelées.

L'APICOMA apparait comme le reflet parfait de la problématique du développement industriel, même si elle végète aujourd'hui au sein d'une pléiade d'industries trainant toutes ou marquées par l'empreinte coloniale, elle constitue un modèle de référence d'industrie industrialisante sinon cumulative du fait de son injection de revenus importants en milieu rural et de sa limitation de la dépendance monétaire et technologique tous azimuts.

Voici résumée l'étude qui fait d'abord une analyse critique des premières expériences préindustrielles de l'équipement agricole (1ère partie) puis des nouvelles approches post-coloniales (2e partie) ; la troisième partie (l'APICOMA vu par les utilisateurs) qui comprend une étude de cas (Goindégou) est essentiellement une géo-économie de l'environnement de l'entreprise; et une analyse microéconomique actualisée de sa structure financière, de sa trésorerie de sa rentabilité termine l'exposé ( 4e partie ) .

PMI pilote dans un secteur de haute priorité se limitant encore au marché national, l'APICOMA a un avenir certain et mérite d'être soutenu ou assisté en dépit de ses faiblesses actuelles ; ainsi, son marché pourrait s'étendre à la sous-région et amorcer une forme d'intégration économique. Avis aux bailleurs de fonds et aux banques .

CFRAR = Centre de formation rapide des artisans ruraux.

PMI = Petite ou moyenne industrie

GOINDEGUE : Localité de la province du Muhum, dans l'Ouest Burkina

\* Banques primaire, centrale : BOAD, BAD etc...

- Remerciements - Dédicaces  
 - Avant - propos

PAGE

INTRODUCTION GENERALE ..... 5

- titre 1 (1ère partie) = Les interventions pré-industrielles pour l'équipement agricole ..... 7

- titre 2 (2ème partie) = Les nouvelles approches industrielles post-coloniales de l'équipement agricole ..... 21

- titre 3 (3ème partie) = L'APICOMA vu par les utilisateurs ..... 51

- titre 4 (4ème partie) = Eléments de changement et d'actualité de l'APICOMA et au Goindégou ..... 81

CONCLUSION GENERALE ..... 94